

Université

de Strasbourg

DÉLIBÉRATION

Conseil d'administration

Séance du 2 juillet 2019

Délibération n°67-2019

Point 4.3

Points 4.3 et 4.3bis de l'ordre du jour

- **Programme de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail et de protection de l'environnement pour l'Université de Strasbourg : bilan 2018 et programme 2019-2021**
- **Bilan de la situation générale de la santé, de la sécurité et des conditions de travail de l'Université de Strasbourg - année 2018**

EXPOSE DES MOTIFS :

Rappel de la réglementation en vigueur :

Le président soumet chaque année pour avis au comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) (*art. 61 du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié*) :

- un programme annuel de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail qui fixe la liste détaillée des réalisations ou des actions à entreprendre au cours de l'année à venir. Il précise pour chaque réalisation ou action ses conditions d'exécution et l'estimation du coût,
- un rapport annuel faisant le bilan de la situation générale de la santé, de la sécurité et des conditions de travail de l'Université de Strasbourg.

Le conseil d'administration de l'établissement et le comité technique reçoivent communication de ces documents accompagnés de l'avis formulé par le CHSCT (*respectivement art. 6 du décret n°2012-571 du 24 avril 2012 modifié et art. 61 du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié*).

Mise en œuvre à l'Université de Strasbourg :

- **Programme de prévention- bilan 2018 et programme 2019-2021 (annexe 1)** : le choix a été fait d'élaborer des programmes pluriannuels (2019-2021). Pour chacun des 5 axes concernés, le programme fixe la liste des objectifs déclinés en actions/ objectifs opérationnels, les différents acteurs au niveau central de l'Université, l'échéance et le montant du budget pour l'année concernée le cas échéant.

- **Bilan de la situation générale de la santé, de la sécurité et des conditions de travail de l'Université de Strasbourg - année 2018 (annexe 2).**

Le programme de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail et de protection de l'environnement 2019-2021 et le bilan de la situation générale de la santé, de la sécurité et des conditions de travail de l'Université de Strasbourg - année 2018, ont été adoptés à l'unanimité par le CHSCT de l'Université de Strasbourg réuni en séance plénière respectivement le 18 mars 2019 et le 3 juin 2019.

Délibération :

Le Conseil d'Administration de l'Université de Strasbourg approuve le programme de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail et de protection de l'environnement 2019 - 2021 et le bilan de la situation générale de la santé, de la sécurité et des conditions de travail de l'Université de Strasbourg - année 2018.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	37
Nombre de votants	34
Nombre de voix pour	34
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	0

Destinataires :

- Madame le Recteur de l'académie, Chancelier des universités
- Direction Générale des Services
- Direction des Finances
- Agence Comptable

Fait à Strasbourg le 8 juillet 2019

Le Directeur Général des Services



Frédéric DEHAN

SOMMAIRE

20/03/2019

Programme de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail, et de protection
de l'environnement 2019-2021

p. 1 à 12

Annexe 1 : Programme de formations collectives en prévention et sécurité - Année 2019

p. 13 à 18

Programme de prévention des risques professionnels
et d'amélioration des conditions de travail, et de protection
de l'environnement 2019-2021

version	avis du CHSCT	programme porté à la connaissance du CT	programme porté à la connaissance du CA
2019	18/03/2019 (approuvé à l'unanimité)	27/06/2019	02/07/2019
2020			
2021			

20-mars-19

Réglementation : chaque année le président soumet pour avis au comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail un programme annuel de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail qui fixe la liste détaillée des réalisations ou des actions à entreprendre au cours de l'année à venir. Il précise pour chaque réalisation ou action ses conditions d'exécution et l'estimation du coût (*art. 61 du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié*).

Le conseil d'administration de l'établissement et le comité technique reçoivent communication du programme annuel accompagné de l'avis formulé par le CHSCT (*respectivement art. 6 du décret n°2012-571 du 24 avril 2012 modifié et art. 61 du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié*).

Mise en œuvre à l'Université de Strasbourg







Le programme de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail, et de protection de l'environnement 2019-2021 pour l'Université de Strasbourg a notamment été établi à partir des recommandations de l'inspection santé et sécurité au travail de 2016, du bilan du programme de prévention 2016-2018, et des orientations stratégiques ministérielles du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation pour l'année 2019. Il sera mis en œuvre sous réserve de soutenabilité budgétaire et humaine et mis à jour pour les années 2020 et 2021.

Le programme comporte 5 axes :

1. l'organisation de la santé et de la sécurité au travail (acteurs, consignes et procédures) et l'offre de formation,
2. la démarche d'amélioration continue efficace et pérenne en matière de santé et sécurité au travail,
3. la prévention des risques professionnels,
4. la prévention du risque incendie et l'accessibilité,
5. la protection de l'environnement,

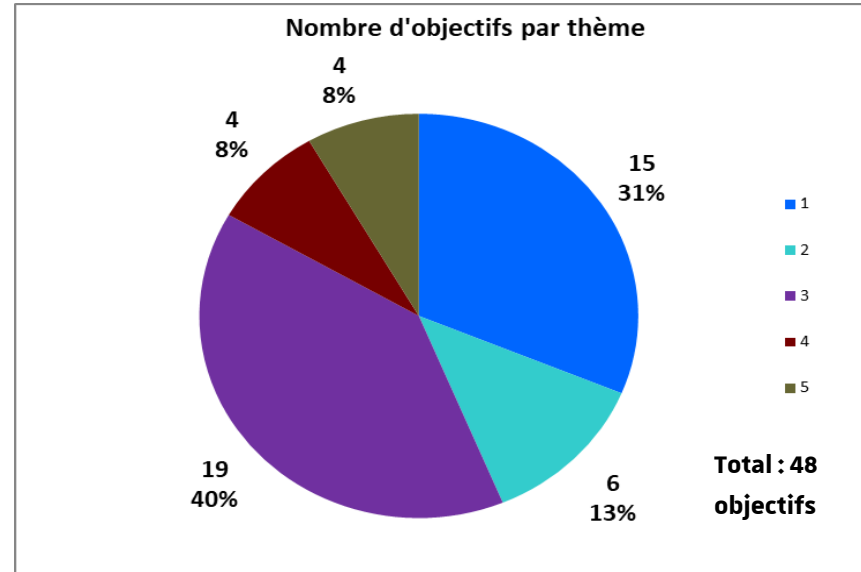
Pour chacun des axes concernés, le programme fixe la liste des thèmes/objectifs déclinés en objectifs opérationnels, le montant du budget pour l'année en cours, le cas échéant, les différents acteurs au niveau central de l'Université et l'échéance. Certaines actions seront réalisées conjointement avec les partenaires.

Au terme de chaque année le bilan de la mise en œuvre des objectifs opérationnels sera réalisé et présenté au CHSCT de l'Université de Strasbourg.

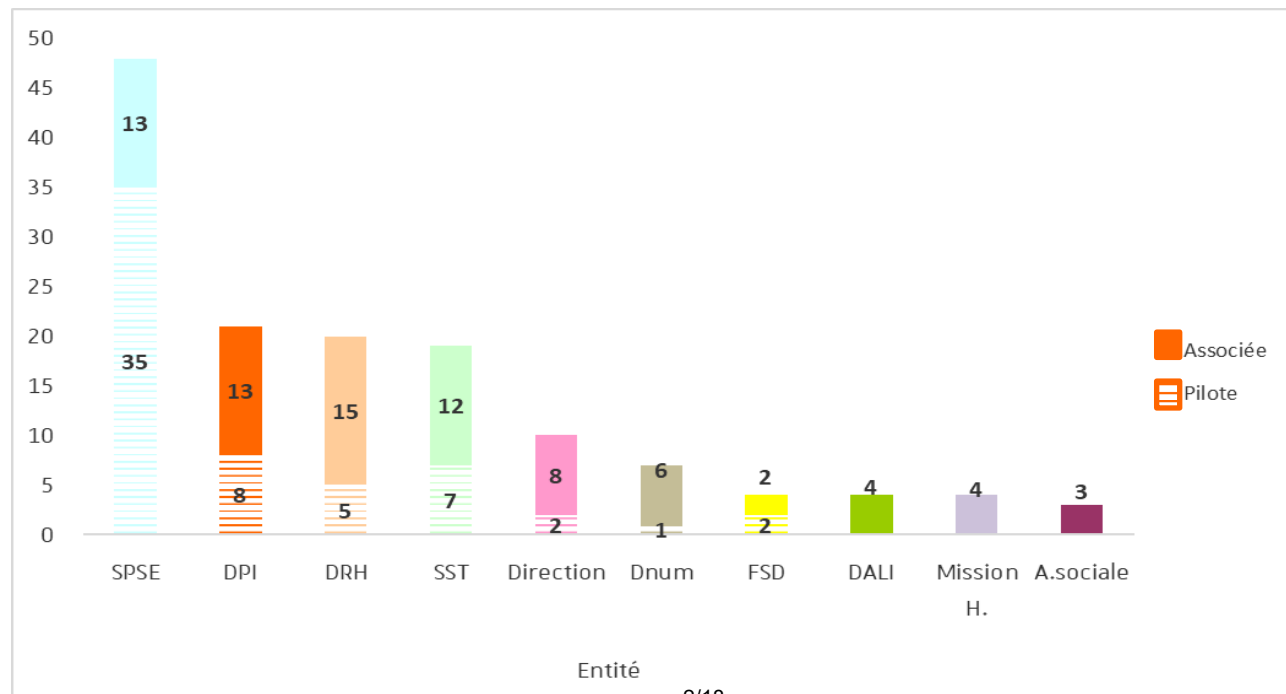
Sigles et acronymes		Légende	
AMUE : Agence de mutualisation des universités et établissements	EvRP : Evaluation des risques professionnels	Entité "pilote" ou "associée"	Bilan /Etat
ANDRA : Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs	FIPHP : Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique		
ANSES : Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail	FSD : Fonctionnaire de Sécurité et de Défense	 entité « pilote » de l'action	 réalisé
CAMA : Commission d'attribution des marchés	GED : gestion électronique des documents	 « Couleur » dans la case : entité associée	 en cours
CLP : Classification, Labelling, Packaging	HA : Handicap		 non réalisé
CMR : Cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction	PEC : Personnel encadrant chantier		 sans objet
COTECH : Comité Technique	POC : Personnel opérateur chantier		(objectif débuté avec une échéance postérieure à l'année évaluée)
CTE : Comité Technique d'Établissement	RPS : Risques psychosociaux		
DAM : département achat marché (DFI)	RQTH : Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé		
DASRI : Déchets d'activités de soins à risques infectieux	SO : Sans Objet		
DTA : Dossier Technique Amiante	SDIS : Service Départemental d'Incendie et de Secours		
EA : Equipe d'accueil	UE : Unité d'enseignement		
ERP : Etablissement Recevant du Public	VLEP : Valeurs limites d'exposition professionnelle		

Synthèse du programme 2019-2021

5 Thèmes
1. L'organisation de la santé et de la sécurité au travail (acteurs, consignes et procédures) et l'offre de formation
2. La démarche d'amélioration continue efficace et pérenne en matière de santé et sécurité au travail
3. La prévention des risques professionnels
4. La prévention du risque incendie et l'accessibilité
5. La protection de l'environnement



Nombre d'objectifs par entités pilotes et associées



N°	Thème/ Objectifs	objectifs opérationnels	Montant budgété € (HTP) 2019	Entité concernée							échéance envisagée	Bilan			
				SPSE	SST	DPI	DRH	Direction Mission H. Associative	PNUM	FSD		DALI	Montant € (HTP) budgété	Bilan / Etat	Montant € (HTP) dépensé
1.1	CHSCT d'établissement : Renouveler et faire fonctionner efficacement le comité d'hygiène et de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) de l'Université et tenir compte de l'éventuelle évolution réglementaire	1- Former les membres du CHSCT renouvelé en 2019 2- Réaliser au moins 4 visites de structures par an 3- Suivre la mise œuvre de la procédure de consultation du CHSCT sur les projets immobiliers 4- Présenter un bilan annuel de la formation générale à la sécurité des nouveaux entrants en CHSCT et à partir de 2021 pour les formations locales 5- Mettre en application les évolutions réglementaires	1- inclus dans le budget formation continue								1- 2019 2, 3- annuelle 4- 2021				
1.2	CLHST : Aider les commissions locales d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CLHST) à améliorer la sécurité dans leurs structures	1- Poursuivre l'amélioration du fonctionnement des CLHST 2- Poursuivre la mise en place des CLHST dans les structures le nécessitant 3- Former des représentants du personnel des CLHST en 2020	SO								1, 2- annuelle 3 - 2020				
1.3	Assistants de prévention (AP) : Poursuivre le renforcement des compétences des AP et de la dynamisation du réseau	1- Accompagner les directeurs d'EA, services et composantes pour la désignation d'AP 2- Suivre l'établissement des décisions de nomination et des lettres de cadrage 3- Poursuivre l'organisation de deux séminaires par an 4- Faire apparaître les assistants de prévention dans les organigrammes des services centraux et le rappeler aux unités de recherche et composantes	2- inclus dans le budget formation continue								1 à 3- annuelle 4- 2019				
1.4	Rôle des différents acteurs : Clarifier et communiquer sur le rôle de chacun en matière de santé et sécurité au travail	1- Accompagner l'évolution du règlement intérieur de l'Unistra (mise à jour de la partie sécurité) 2- Rédiger une instruction générale précisant le rôle de chacun des acteurs de l'université en matière de santé et sécurité au travail. 3- Rédiger la thématique sécurité pour intégration dans les délégations de signature (directeurs d'unité de recherche, chefs de service)	SO								2020				
1.5	Consignes générales de sécurité Harmoniser les consignes en cas d'incendie, d'évacuation et d'accident	1- Déployer les consignes dans les bâtiments test 2- Mettre en place des consignes dans tous les bâtiments	1- 1 000								1- 2019 2- 2020				
1.6	Défibrillateurs automatisés externes (DAE) Poursuivre le déploiement des DAE	Renouveler ou mettre en place un DAE en incluant la maintenance de l'appareil : 1- dans les ERP de catégories 1 à 3 au 1er janvier 2020 2- dans les ERP de catégorie 4 au 1er janvier 2021 3- dans les ERP de catégorie 5 le nécessitant au 1er janvier 2022	à définir								1- 2019 2- 2020 3- 2021				

N°	Thème/ Objectifs	objectifs opérationnels	Montant budgété € (HTP) 2019	Entité concernée							échéance envisagée	Bilan			
				SPSE	SST	DPI	DRH	Direction Mission H. A. sociale	PNUM	FSD		DALI	Montant € (HTP) budgété	Bilan / Etat	Montant € (HTP) dépensé
1.7	Secours extérieurs : Faciliter l'accès aux secours et garantir la conformité des systèmes d'alerte des secours	1- Diffuser les plans d'accès aux services de secours, mis à régulièrement	SO								annuelle				
		En cas de coupure électrique générale, suite à la suppression de la téléphonie analogique :	SO									2019			
		2- Transmettre des consignes précises (utilisation du GSM) pour les ERP du 2e groupe + CdT													
		3- Garantir le fonctionnement du téléphone d'alerte (urbain) pour les ERP du 1er groupe	à définir								2021				
1.8	Personnes handicapées/personnes bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE) : prendre en compte le handicap	1- Poursuivre la démarche de recrutement et la politique en faveur de l'accompagnement des personnes handicapées/personnes BOE. 2- Poursuivre les actions du Réseau handicap et travail et notamment le suivi du déroulement de la convention établissement - FIPHP mise en place au 1/09/2017 3- Réaliser un nouveau recensement des personnels BOE 4- Inscrire les actions de la convention avec le FIPHP dans le cadre du Schéma directeur handicap 5- Poursuivre les formations à destination des encadrants et des agents et la formation des acteurs du handicap 6- Poursuivre la convocation systématique des nouveaux responsables de services et de composantes aux formations 7- Communiquer sur l'accompagnement des personnels en situation de handicap envers les instances	à définir								1, 2, 4, 5, 6, 7- annuelle 3- 2019				
1.9	Registres publics d'accessibilité : Développer la mise en place des DAE	1- Définir les modalités de mise à jour des registres publics d'accessibilité dans les ERP 2- Poursuivre les formations des personnes ressources (référénts handicap, personnels d'accueil voire AP).	SO								1-2019 2- annuelle				
1.10	Utilisation des locaux et des équipements par des tiers : Intégrer la sécurité lors de la mise à disposition des locaux et des équipements à des tiers	Compléter la trame de la convention d'occupation temporaire afin de prendre en compte tous les aspects sécurité	SO								2020				
1.11	Télétravail : Assurer la mise en œuvre et en suivre les indicateurs	1- Poursuivre l'organisation de formations 2- Suivre les indicateurs de mesure qualitative/quantitative	à définir								annuelle				
1.12	Gestion de crise : Fiabiliser et consolider la procédure de gestion de crise	1- Fiabiliser l'actualisation des procédures (annuelles, fiches réflexes...) 2- Mettre en œuvre de nouveaux outils opérationnels 3- Former de nouveaux acteurs 4- Réaliser des exercices	3- inclus dans le budget formation continue								annuelle				

N°	Thème/ Objectifs	objectifs opérationnels	Montant budgété € (HTP) 2019	Entité concernée								échéance envisagée	Bilan			
				SPSE	SST	DPI	DRH	Direction Mission H A sociale	PNUM	FSD	DALI		Montant € (HTP) budgété	Bilan / Etat	Montant € (HTP) dépensé	
1.13	Plan de continuité d'activité (PCA) : Formaliser le PCA de l'établissement	1- Décrire les risques 2- Evaluer les risques 3- Traiter les risques	SO									2021				
1.14	Travail isolé :	1- Effectuer un bilan de la mise en œuvre de la procédure 2- Mettre à jour la procédure "encadrer le travail isolé et le travail en horaires décalés"	SO									2021				
1.15	Formations : Organiser des formations couvrant les risques professionnels	1- Organiser des formations collectives en santé et sécurité au travail, en management et prévention des risques psychosociaux (annexe 1) 2- Secourisme : - Assurer le suivi des personnes concernées par un recyclage de la formation Sauveteur secouriste du travail - Organiser des formations aux gestes de premiers secours	1- 42 002 (prévention sécurité) 49 985 (management, prévention RPS)									annuelle				
		3- Informer les directeurs de structure et les encadrants de leurs obligations et responsabilités en matière de santé et sécurité au travail 4- Nouveaux entrants : - Faire un bilan des formations réalisées par les structures - Faire évoluer le contenu de la journée de sensibilisation à la prévention des risques	SO										3- 2019 4- 2021			

N°	Thème/ Objectifs	objectifs opérationnels	Montant budgété € (HTP) 2019	Entité concernée					échéance envisagée	Bilan			
				SPSE	SST	DDI	DRH	Direction DNum		Montant € (HTP) budgété	Bilan/ Etat	Montant € (HTP) dépensé	Bilan/ Etat
2.1	Document unique : Augmenter le pourcentage de structures avec un document unique mis à jour annuellement et intégrant un programme d'actions et mettre en œuvre le document unique de l'Université de Strasbourg	1- Poursuivre la réalisation de 2 formations sur l'application EvRP (1 version CNRS, 1 version Unistra) 2- Poursuivre la démarche d'aide financière pour la mise en œuvre des plans d'actions des structures 3- Augmenter d'au moins 5 % par an le taux de réalisation des documents uniques 4- Suivre la mise en œuvre des actions au niveau central de l'université (annexe 2) 5- Etudier l'extension de l'utilisation de l'application EvRP aux unités Inserm intégrant le CRBS en 2019	1- 16630 (redevance AMUE, DNum) 2- 37 000						1 à 4- annuelle 5- 2019				
2.2	Livre des prescriptions : Suivre et accompagner l'application des règles par les structures des différents thèmes abordés dans le livre des prescriptions en prévention sécurité	1- Mettre à jour le livre des prescriptions 2- Diffuser 4 procédures/outils 3- Mettre en place un système documentaire en sécurité partagé entre les unités de recherche associées au CNRS et les services de prévention 4- Proposer la mise à jour des résultats de l'auto-évaluation de manière ponctuelle dans le cadre de visites	SO						2021				
2.3	Obligations administratives : Assurer le suivi des obligations administratives des structures / Effectuer la veille réglementaire sur les sujets évoqués	1- Mettre à jour la notice sur les obligations réglementaires nécessitant une déclaration/ autorisation/agrément 2- Diffuser et exploiter bisannuellement le questionnaire sur les obligations réglementaires 3- Accompagner les structures dans la régularisation de leur situation vis-à-vis des obligations administratives le cas échéant	SO						1- 2019 2- 2020 3- annuelle				
2.4	Retour d'expérience : Exploiter et communiquer sur le retour d'expérience des incidents, accidents et maladies professionnelles	Réaliser une enquête conjointe SST/SPSE après reconnaissance de maladies professionnelles	SO						annuelle				
2.5	Inspection en santé et sécurité au travail : Poursuivre la mise en œuvre des recommandations suite à l'inspection en santé et sécurité au travail de 2016	1- Réaliser un point d'étape de la mise en œuvre des recommandations de l'inspection en 2019 2- Poursuivre la mise en œuvre des recommandations	SO						1- 2019 2- 2021				
2.6	Communication : Organiser une information régulière au niveau des directeurs, des responsables administratifs et des agents sur différentes thématiques sécurité	1- Déterminer les thèmes, la fréquence et les canaux de communication 2- Mettre en œuvre la communication (poursuivre l'information régulière en santé et sécurité lors des réunions institutionnelles)	SO						annuelle				

N°	Thème/ Objectifs	objectifs opérationnels	Montant budgété € (HTP) 2019	Entité concernée						échéance envisagée	Bilan				
				SPSE	SST	DRH	DRH	Direction A. sociale	Dnum		FSD	Montant € (HTP) budgété	Bilan/avancement	Bilan/ Etat	Montant € (HTP) dépensé
3.1	Risques psychosociaux : Déployer des mesures relatives aux 3 niveaux de prévention des RPS	<u>prévention primaire :</u> 1- Déployer le dispositif d'évaluation des RPS de prévention primaire dans l'ensemble des composantes et services de l'Université et suivre l'intégration de l'évaluation des RPS et des plans d'actions associés dans les documents uniques <u>prévention secondaire :</u> 2- Outiller les agents pour les aider à mieux faire face aux situations de RPS par des actions de sensibilisation et des formations (prévention RPS et management) <u>prévention tertiaire :</u> 3- Gérer les situations de travail dégradées qu'elles soient collectives ou individuelles en s'appuyant sur les procédures formalisées	2- inclus dans le budget formation continue							annuelle					
		<u>prévention primaire :</u> 4- Poursuivre la convocation systématique des nouveaux responsables de services et de composantes aux formations RPS et proposer régulièrement à l'ensemble des actuels directeurs de service et de composante ladite formation 5- Poursuivre la réflexion sur le droit à la déconnexion	SO								4- annuelle 5- 2019				
		<u>prévention primaire :</u> 6- Etudier et mettre en œuvre un accompagnement dans les changements d'organisation	6- à définir								annuelle				
3.2	Troubles musculosquelettiques : prévenir l'apparition des troubles musculosquelettiques et améliorer le maintien dans l'emploi des personnels atteints de TMS	1- Poursuivre les formations à l'ergonomie au travail sur écran et réaliser des actions sur l'aménagement de postes de travail sur écran. 2- Développer des formations gestes et postures spécifiques à certaines professions : agents d'entretien, zootechniciens, techniciens de laboratoires.	1- inclus dans le budget formation continue 4-100							1, 4- annuelle 2- 2019 3, 5- 2020					
		3- Intégrer du matériel ergonomique dans le marché "fournitures d'imprimantes, périphériques, accessoires, consommables informatiques et prestations associées". 4- Travailler à l'accompagnement professionnel des zootechniciens afin d'anticiper les éventuelles nécessités de reclassement professionnel 5- Développer la communication sur la thématique des TMS par la mise à jour, l'élaboration et la diffusion de brochures spécifiques													

N°	Thème/ Objectifs	objectifs opérationnels	Montant budgété € (HTP) 2019	Entité concernée						échéance envisagée	Bilan			
				SPSE	SST	DPI	DRH	Direction A. sociale	Dinum		FSD	Montant € (HTP) budgété	Bilan/avancement	Bilan/ Etat
3.3	Risque chimique et nanoparticules : Prévenir les risques liés à l'utilisation d'agents chimiques dangereux (ACD), dont les atmosphères explosives, et les nanoparticules	1- Achever la mise à jour de la procédure ACD et accompagner sa mise en oeuvre 2- Réaliser des visites de postes (nanoparticules) 3- Accompagner les structures dans la réalisation de leur Document Relatif à la Protection contre les Explosion (DRPE) 4- Proposer des formations sur la prévention des explosions	3-8 000							1- 2019 2, 3- 2021 4 - 2019				
		5- Développer la surveillance biologique des expositions professionnelles aux agents chimiques 6- Réaliser des mesures ponctuelles de mesures atmosphériques de produits chimiques le cas échéant	2-2 000							annuelle				
3.4	Sorbonnes : Améliorer le parc des sorbonnes de laboratoire et le contrôler annuellement	1- Réaliser le contrôle des sorbonnes une fois par an 2- Intégrer les sorbonnes des nouveaux bâtiments et des bâtiments rénovés dans le planning annuel de contrôle	1-39 650							annuelle				
		3- Augmenter le % de sorbonnes conformes en poursuivant le plan d'amélioration des sorbonnes (ECPM, faculté de Pharmacie en 2019) 4- Achever et mettre en oeuvre la procédure "préparation et contrôles périodique des sorbonnes de laboratoire" 5- Faire un bilan de mise en oeuvre de la procédure 6- Achever l'intégration des sorbonnes dans Abyla (10%)	3-330 000							3- annuelle 4, 6- 2019 5- 2020				
3.5	Douches de sécurité : Avoir des douches de sécurité en place fonctionnelles	Porter les résultats des vérifications annuelles des douches de sécurité à la connaissance des utilisateurs	50							annuelle				
3.6	Amiante : Prévenir le risque lié à l'amiante et exécuter les obligations réglementaires	1- Accompagner les personnels formés PEC et POC dans leur activité par l'organisation de 2 séminaires 2- Evaluer l'état de conservation des matériaux de la liste B	50							1- 2021 2- 2020				
		3- Poursuivre le retrait des matériaux amiantés de la liste A ou de la liste B en cas d'urgence. 4- Développer l'accès au DTA dans abyla pour les coordonnateurs de secteur de la DPI et pour les responsables de sites identifiés.	1-30 000							annuelle				
3.7	Rayonnements ionisants : Prévenir les risques lors de l'exposition à des rayonnements ionisants	1- Poursuivre les visites de sécurité et réaliser des visites de suivi. 2- Accompagner les structures dans la mise en oeuvre de la nouvelle réglementation 3- Mettre à jour la procédure "prévenir les risques liés aux rayonnements ionisants"	50							1 et 2- annuelle 3- 2020				

N°	Thème/ Objectifs	objectifs opérationnels	Montant budgété € (HTP) 2019	Entité concernée						échéance envisagée	Bilan			
				SPSE	SST	DBI	DRH	Direction A. sociale	Dinum		FSD	Montant € (HTP) budgété	Bilan/ Etat	Montant € (HTP) dépensé
3.8	LASER : Pérenniser la démarche de prévention des risques	1- Recenser les lasers de classe 3B ou 4 utilisés par les composantes (hors laser d'UMR) 2- Réaliser des visites de sécurité thématique sur le sujet dans les structures 3- Mettre à jour la procédure "prévenir les risques liés aux rayonnements optiques artificiels (LASER)"	SO							2021				
3.9	Rayonnements électromagnétiques : Prévenir les risques liés aux rayonnements, notamment électromagnétiques	1- Réaliser une procédure/note d'application de la réglementation relative à la prévention des risques des rayonnements électromagnétiques 2- Former le personnel sur le risque 3- Contrôler le balisage des locaux où sont mis en œuvre des sources de champs électromagnétiques (RMN, RPE, IRM, installations spécifiques) 4- Réaliser des visites de sécurité	SO							2021				
3.10	Risques biologiques : Prévenir les risques biologiques	Réaliser des visites pour accompagner les structures dans la mise en œuvre de la procédure "Prévenir les risques liés aux agents biologiques"	SO							2021				
3.11	Fibres céramiques réfractaires (FCR) : Sécuriser les installations	1- Communiquer sur les risques des FCR 2- Réaliser des audits des installations concernées 3- S'assurer du contrôle de VLEP obligatoire dans les structures	SO							2020				
3.12	Equipements sous pression : Renforcer la prévention	1- Former les structures aux évolutions réglementaires 2- Rédiger une procédure de sécurité	SO							2020				
3.13	Fabrication additive (imprimantes 3D) : Prévenir les risques	1- Réaliser des visites de poste 2- Former le personnel aux risques liés à la fabrication additive	SO							2020				
3.14	Equipement de travail : Disposer d'un parc de machines conformes	Pérenniser l'accompagnement technique des structures pour les mises en conformité et assurer le suivi	SO							annuelle				
3.15	Chute : Prévenir les risques de chute	Poursuivre la mise en place de protections collectives sur les toitures le nécessitant	10 000							annuelle				
3.16	Risque électrique : Prévenir les risques liés aux interventions sur des installations électriques	1- Rappeler les activités nécessitant une habilitation électrique 2- S'assurer de la cohérence du réseau des personnes habilitées pour les ERP de 1ère et 2ème catégorie 3- Sensibiliser les responsables de structures aux respects de la réglementation (conception et utilisation)	SO							2019				

N°	Thème/ Objectifs	objectifs opérationnels	Montant budgété € (HTP) 2019	Entité concernée						échéance envisagée	Bilan			
				SPSE	SST	DRH	DRH	Direction A. sociale	Dnum		FSD	Montant € (HTP) budgété	Bilan/avancement	Bilan/ Etat
3.17	Risques liés aux missions : prévenir les risques liés aux missions notamment en milieu isolé	1- Mettre en place une formation sur les gestes de premiers secours en milieu isolé et une formation sur la prévention des risques liés aux missions	50							1, 2- 2020				
		2- Développer la communication sur la nécessité des visites médicales avant le départ en mission												
		3- Mettre à jour le guide des déplacements à l'étranger												
3.18	Suivi des expositions professionnelles : Assurer un suivi médical des agents exposés aux agents CMR	1- Rédiger une attestation d'exposition aux cancérogènes, mutagènes ou reprotoxiques pour les agents partant en retraite	50							annuelle				
		2- Organiser le suivi médical post-professionnel pour les agents détenteurs de l'attestation d'exposition ci-dessus	50							annuelle				
3.19	Fiches collectives de risque	1- Poursuivre la réalisation des fiches collectives de risques pour les services et composantes de l'Université 2- Collaborer avec les services de santé au travail des autres tutelles pour élaborer conjointement les fiches collectives de risques des UMR	50							annuelle				

N°	Thème/ Objectifs	objectifs opérationnels	Montant € (HTP) budgété 2019	Entité concernée					échéance envisagée	Bilan			
				SPSE	DRH	Direction Mission H	Drum	DAI		Montant € (HTP) budgété	Bilan/ Etat	Montant € (HTP) dépensé	Bilan/ Etat
4.1	Avis des ERP : Augmenter le nombre d'avis favorable ou améliorer le niveau de sécurité	1- Maintenir les avis favorables à la poursuite de l'exploitation 2- Mettre en place un suivi régulier par ERP (visite sur site, registre, observations,...) 3- Piloter le déclassement de l'IGH Faculté de Médecine	1- 2 000						1,2 -annuelle 3- 2019				
		4- Poursuivre la levée des avis défavorables pour les bâtiments ERP du 1er groupe le permettant (pour motifs techniques ou organisationnels) 5- Améliorer le suivi des travaux de restructuration ou de maintenance des bâtiments pour les faire réceptionner dès leur achèvement ou lors de la visite périodique suivante	4- 420 000						annuelle				
4.2	Evacuation : Améliorer l'évacuation des bâtiments	1- Poursuivre la formation des responsables et des guides d'évacuation et améliorer l'organisation de l'évacuation dans tous les bâtiments 2- Mettre en place les solutions équivalentes aux espaces d'attente sécurisés (EAS) pour les personnes à mobilité réduite (PMR) même en l'absence de locaux adaptés	1- inclus dans le budget formation continue						1- annuelle 2- 2021				
		3- Poursuivre la mise à jour des plans de secours 4- Maintenir le niveau de fonctionnement des Systèmes de Sécurité Incendie (SSI)	3- 20 000 4- 180 000						annuelle				
4.3	Manifestations évènementielles : Améliorer les procédures existantes	1-Achever la mise en place la procédure pour les utilisations exceptionnelles de locaux	SO						1- 2019				
		2- Etudier le reclassement du Palais Universitaire	A définir						2- 2021				
4.4	Accessibilité : Mettre en conformité les ERP existants	1- Faire le bilan de la première période d'accessibilité programmée (Ad'AP) 2- Déployer les diffuseurs lumineux d'alarme incendie pour les personnes sourdes ou mal entendantes dans les locaux le nécessitant	1- 200 000 2- inclus dans 4.2-4						2021				

N°	Thème/ Objectifs	Objectifs opérationnels	Montant budgété € (HTP) 2019	Entité		échéance envisagée	Bilan			
				SPSE	DPI		Montant € (HTP) budgété	Bilan/ avancement	Bilan/ Etat	Montant € (HTP) dépensé
5.1	Stockage de déchets : Disposer de locaux de stockage conformes pour les déchets présentant des risques pour la santé et l'environnement et de locaux adéquats pour les déchets non dangereux	1- S'assurer de la conformité du stockage des déchets dans les structures 2- Mettre en place la gestion opérationnelle pour les nouveaux bunkers et locaux de stockage 3- Proposer des solutions lors des travaux de restructuration ou des nouveaux projets immobiliers	50			2021				
5.2	DASRI (déchets d'activités de soins à risques infectieux) : Respecter les consignes de tri et d'élimination réglementaires et internes	S'assurer de l'élimination des DASRI via la bonne filière dans les structures et les conseiller le cas échéant	50			annuelle				
5.3	Déchets radioactifs : Respecter l'élimination réglementaire	1- Organiser les collectes et l'élimination des sels d'uranyle et de thorium 2- S'assurer de l'élimination adéquate des déchets radioactifs y compris les déchets "orphelins"	1-5000			2021				
5.4	Déchets ménagers et mobilier professionnel hors d'usage : Trier et éliminer les déchets non dangereux	1- Conseiller les structures pour améliorer le tri des déchets non dangereux 2- Sensibiliser les usagers au tri des déchets en cas de non-conformités persistantes dans des structures 3- Etudier la possibilité de mettre en place le tri des déchets pour les bâtiments universitaires situés dans l'enceinte des HUS	1-500			2021				

Programme de formations collectives en prévention et sécurité 2019

Annexe 1

Intitulé des formations	Nb de sessions prévues	Durée d'une session j : jour h : heure	Nb total prévisionnel de stagiaires	Dates prévisionnelles	Coût Unistra (€) (*)	Organisé par
Acteurs de la prévention						
Formation initiale des assistants de prévention (AP)	1	6 j	25	1 ^{er} semestre	2 500,00	Unistra
Formation continue des AP CNRS Inserm UHA Unistra (séminaire de coordination)	1	1 j	90	2 nd semestre	-	CNRS
Formation continue des AP des structures hébergées à l'Université (séminaire de coordination)	1	3h30	70	1 ^{er} ou 2 nd semestre	-	Unistra
Formation à l'utilisation de l'application EVRP (EValuation des Risques Professionnels) version CNRS	1	1 j	12	1 ^{er} semestre	-	CNRS
Formation à l'utilisation de l'application EVRP (EValuation des Risques Professionnels) version Université	1	6 h	12	fin juin, début juillet ou septembre	248,46	Unistra
Formation à l'analyse des incidents/accidents à destination des assistants de prévention	1	1 j	20	1 ^{er} ou 2 nd semestre	-	CNRS
Formation des membres de CHSCT	1	3 j	25	1 ^{er} ou 2 nd semestre	-	CNRS
Formation prévention sécurité à destination des encadrants des unités de recherche concernées par les risques en laboratoire, ou des encadrants de travaux pratiques expérimentaux	1	3 h 30	20	1 ^{er} ou 2 nd semestre	145,00	Unistra
Responsabilité civile et pénale en matière d'hygiène et de sécurité	1	2,5 h	90	1 ^{er} ou 2 nd semestre	2 500,00	Unistra
Animer une formation sécurité pour les nouveaux entrants	1	1 j	20	1 ^{er} semestre	1 200,00	Unistra
Sensibilisation à la prévention des risques professionnels pour les nouveaux arrivants	1	7 h	150	1 ^{er} semestre	-	Unistra
Accueil pour les nouveaux entrants (correspond à une intervention lors de la journée d'accueil des nouveaux entrants à l'Unistra)	1	0,5 h	150	2 nd semestre	-	Unistra
Sensibilisation à la prévention des risques (constitue le module "sensibilisation à l'hygiène et à la sécurité" dans la formation "connaissance de l'enseignement supérieur : organisation des Universités)	1	3 h	30	1 ^{er} semestre	124,23	Unistra

Intitulé des formations	Nb de sessions prévues	Durée d'une session j : jour h : heure	Nb total prévisionnel de stagiaires	Dates prévisionnelles	Coût Unistra (€) (*)	Organisé par
Risque incendie						
Formation à la Sécurité Incendie – théorie et pratique (manipulation d'extincteurs)	8	1,5 h	64	1 ^{er} et 2 nd semestre	3 792,00	Unistra
Formation sur le fonctionnement des systèmes de sécurité incendie (SSI)	1	4 h	20	1 ^{er} ou 2 nd semestre	165,64	Unistra
Responsable d'évacuation	1	3 h	20	1 ^{er} ou 2 nd semestre	540,00	Unistra
Guide/ Chargé d'évacuation	4 +1 (à la demande)	2 h	100	1 ^{er} et 2 nd semestre	593,70	Unistra
Risque électrique (12 personnes / sessions)						
Habilitation B2 - recyclage	1	2 j	12	1 ^{er} semestre	579,74	Unistra
Habilitation B0 - recyclage	2	1 j	24	1 ^{er} et 2 nd semestre	579,74	Unistra
Habilitation électrique BR - recyclage	1	2 j	12	1 ^{er} semestre	579,74	Unistra
Habilitation électrique BS / BE manœuvre - recyclage	2	1,5 j	24	1 ^{er} et 2 nd semestre	869,61	Unistra
Recyclage des formateurs en habilitation électrique	1	1,5 j	6	1 ^{er} semestre	1 800,00	Unistra

Intitulé des formations	Nb de sessions prévues	Durée d'une session j : jour h : heure	Nb total prévisionnel de stagiaires	Dates prévisionnelles	Coût Unistra (€) (*)	Organisé par
Risques en laboratoire						
Formation prévention du risque biologique	1	3 h	25	1 ^{er} semestre	500,00	Unistra
Formation prévention des risques liés à l'utilisation des bouteilles de gaz	1	1 j	10	1 ^{er} semestre	1 560,00	Unistra
Formation prévention du risque chimique	1	0,5 j	30	1 ^{er} semestre	144,94	Unistra
Formation à l'outil d'évaluation des risques chimiques et élaboration de la fiche individuelle d'exposition (FEVAR)	1	0,5 j	12	1 ^{er} ou 2 nd semestre	-	CNRS
Formation aux risques liés aux atmosphères explosives (ATEX)	1	0,5 j	24	1 ^{er} ou 2 nd semestre	-	CNRS
Les risques professionnels en animalerie	2	2* 1/2 j	40	1 ^{er} et 2 nd semestre	206,66	Unistra
Les équipements sous pression	1	0,5 j	20	1 ^{er} ou 2 nd semestre	-	CNRS
Conduite des appareils à couvercle amovible (autoclaves) : session initiale et/ou session recyclage en fonction des demandes	1	7 h	10	1 ^{er} ou 2 nd semestre	1 398,00	Unistra
	1	7 h	10	1 ^{er} ou 2 nd semestre	-	CNRS
Ergonomie - Gestes et postures						
Ergonomie du poste de travail - Travail sur écran	2	3,5 h	50	1 ^{er} et 2 nd semestre	124,23	Unistra + HEAR
Sensibilisation aux gestes et postures en animalerie	1	1 j	12	1 ^{er} ou 2 nd semestre	948,00	Unistra
Sensibilisation aux gestes et postures pour le personnel chargé de l'entretien	1	1 j	12	1 ^{er} semestre	948,00	Unistra
Gestes et postures - manipulation de charges	1	-	-	-	-	BNU
Premiers secours						
Maintien et Actualisation des Compétences (MAC) Sauveteur secouriste du travail (SST)	25	7 h	250	Toute l'année	7 246,75	Unistra
Sauveteur secouriste du travail - formation initiale - (2 jours ou 4 ½ journées)	10	14 h	100	Toute l'année	5 797,40	Unistra
Utilisation d'un défibrillateur	2	1 h	à la demande	Toute l'année	168,64	Unistra

Intitulé des formations	Nb de sessions prévues	Durée d'une session j : jour h : heure	Nb total prévisionnel de stagiaires	Dates prévisionnelles	Coût Unistra (€) (*)	Organisé par
Gestion des déchets						
Gestion des déchets dangereux et notions de base en transport de marchandises dangereuses	1	1 h	à la demande	en juin après le 20 juin (disponibilité des personnels en TP)	41,41	Unistra
Risque amiante						
Formations relative au risque amiante (Intervention sur matériaux contenant des fibres d'amiante)						
Initiale Personnel Encadrant Chantier (PEC) amiante	2	5 j	20	1er semestre	5 200,00	Unistra
Initiale Personnel Opérateur de Chantier (POC) amiante	1	2 j	10	1 ^{er} semestre	1 500,00	Unistra
Total					42 001,89	

Programme de formations collectives en ressources humaines et management 2019

Intitulé des formations	Nb de sessions prévues	Durée d'une session j : jour h : heure	Nb total prévisionnel de stagiaires	Dates prévisionnelles	Coût Unistra (€) (*)	Organisé par
Management - Risques psychosociaux (RPS)						
Sensibilisation à la prévention des RPS pour les encadrants	6	1 j	72	–	1 781,09 €	Unistra (5) et UHA
Les postures et les outils de la réussite de l'accompagnement des équipes d'aujourd'hui : leadership, management et coaching	2	3 j	24	–	6 480,00 €	Unistra
Gestion du temps	1	2 j	12	–	2 300,00 €	Unistra
Tout ce qu'il faut savoir pour animer ses réunions	1	2 j	12	–	1 839,20 €	Unistra
Conduite de l'entretien professionnel	3	1 j	24	–	2 676,00 €	Unistra (2) + UHA
Conduite de l'entretien professionnel	1	2 j	12	–	0,00 €	INSA
Les compétences outils du management	1	3 j	12	–	2 280,00 €	Unistra
Optimiser ses échanges avec ses collaborateurs	1	2 j	12	–	1 839,00 €	Unistra
Congés maladie, accidents du travail, maladies professionnelles	1	3 h	12	–	124,23 €	Unistra
Handicap et accessibilité	3	0,5 j	90	–	372,69 €	Unistra
Handicap : accompagner les personnels et/ou les étudiants en situation de handicap : Module de base	2	0,5 j	24	–	248,46 €	Unistra
Handicap : accompagner un étudiant en situation de handicap à l'Unistra	2	0,5 j	24	–	248,46 €	Unistra
Handicap : accompagner un personnel en situation de handicap	2	0,5 j	24	–	248,46 €	Unistra
Etre acteur de son bien-être au travail	2	2 j	24	–	4 600,00 €	Unistra
Préparation à la retraite	2	2 j	24	–	5 100,00 €	Unistra
Egalité professionnelle entre les femmes et les hommes à l'université : enjeux, constats et résistances : niveau 1	2	2 *1/2 j	24	–	1 996,92 €	Unistra
Egalité professionnelle entre les femmes et les hommes à l'université : enjeux, constats et résistances niveau 2	1	2 *1/2 j	12	–	775,20 €	Unistra
Accompagnement des encadrants dans la rédaction du rapport d'aptitude	1	1 j	12	–	1 115,00 €	Unistra
Droits et obligations des fonctionnaires : connaissance des statuts	1	3 h	12	–	124,25 €	Unistra

Intitulé des formations	Nb de sessions prévues	Durée d'une session j : jour h : heure	Nb total prévisionnel de stagiaires	Dates prévisionnelles	Coût Unistra (€) (*)	Organisé par
Management - Risques psychosociaux (RPS)						
Anticiper et gérer les conflits en milieu professionnel	2	2 j	24	-	2 700,00 €	UHA, Unistra
Gérer une équipe et faire travailler ensemble	1	2 j	12	-	0,00 €	UHA
La gestion des ressources humaines (conduite d'entretiens d'embauche, passation des contrats de travail, contenu du contrat, budget) (**)	2	1 j	24	-	496,92 €	Unistra
Argumenter en faisant mouche	1	2 j	12	-	1 839,20 €	Unistra
Formation management intermédiaire (**)	1	4 j	12	-	5 400,00 €	Unistra
Formation management (directeurs, chefs de service) (**)	1	4 j	12	-	5 400,00 €	Unistra
Total					49 985,08	

Légende

(*) Le coût Unistra comprend ce qui est pris sur le budget du bureau de la formation à savoir :

- intervenants extérieurs en TTC
- intervenants internes (coût chargé)

- : Non défini

(**) : Projet de formation en cours d'élaboration, l'intitulé précis et le contenu ne sont pas déterminés au 9/11/18

BNU : Bibliothèque nationale et universitaire (Strasbourg)

HEAR : Haute Ecole des Arts du Rhin

INSA : Institut National des Sciences Appliquées

UHA : Université Haute-Alsace

Programme de prévention des risques professionnels
et d'amélioration des conditions de travail, de protection de
l'environnement et de sûreté 2016-2018

Bilan 2018

15-févr-19

version	avis du CHSCT	programme porté à la connaissance du CT	programme porté à la connaissance du CA
2016	24/03/2016 (approuvé à l'unanimité)	28/04/2016	21/06/2016
2017	20/03/2017 (approuvé à l'unanimité)	28/04/2017	26/09/2017
2018	26/03/2018 (approuvé à l'unanimité)	28/06/2018	25/09/2018

Réglementation : chaque année le président soumet pour avis au comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail un programme annuel de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail qui fixe la liste détaillée des réalisations ou des actions à entreprendre au cours de l'année à venir. Il précise pour chaque réalisation ou action ses conditions d'exécution et l'estimation du coût (*art. 61 du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié*).

Le conseil d'administration de l'établissement et le comité technique reçoivent communication du programme annuel accompagné de l'avis formulé par le CHSCT (*respectivement art. 6 du décret n°2012-571 du 24 avril 2012 modifié et art. 61 du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié*).

Mise en œuvre à l'Université de Strasbourg







Le programme de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail, de protection de l'environnement et de sûreté 2016-2018 pour l'Université de Strasbourg a notamment été établi à partir du bilan du programme de prévention 2013-2015 et des orientations stratégiques ministérielles du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. Il sera mis en œuvre sous réserve de soutenabilité budgétaire et humaine et mis à jour pour les années 2017 et 2018.

Le programme comporte 5 axes :

1. Poursuivre le développement de l'organisation de la santé et sécurité au travail (acteurs, consignes et procédures) et de l'offre de formation
2. Poursuivre la démarche d'amélioration continue efficace et pérenne en matière de santé et sécurité au travail
3. Maintenir l'amélioration de la prévention des risques professionnels
4. Maintenir l'amélioration de la prévention du risque incendie, l'accessibilité et développer la sûreté
5. Continuer le développement de la protection de l'environnement

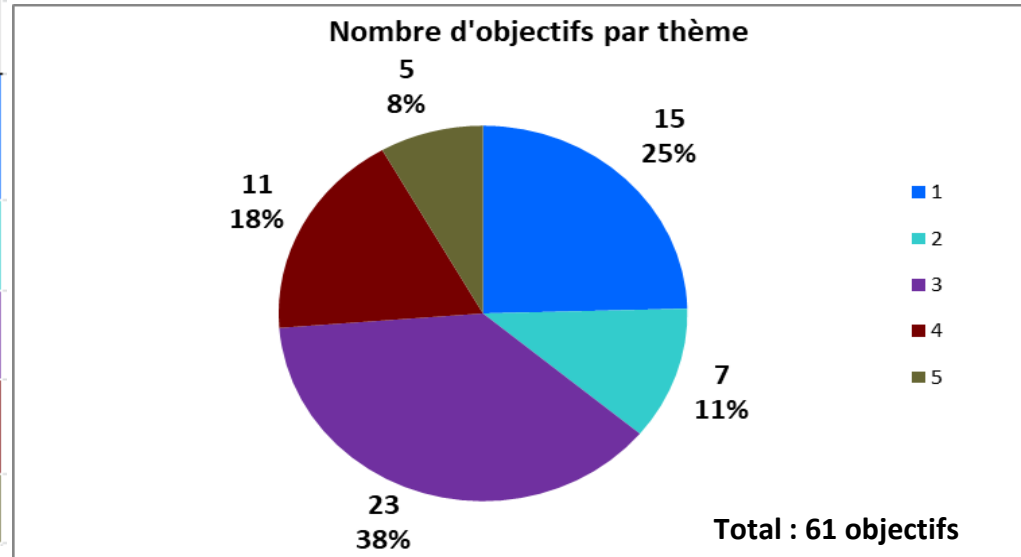
Pour chacun des axes concernés, le programme fixe la liste des objectifs déclinés en objectifs opérationnels, le montant du budget pour l'année en cours, le cas échéant, les différents acteurs au niveau central de l'Université et l'échéance. Certaines actions seront réalisées conjointement avec les partenaires.

Au terme de chaque année le bilan de la mise en œuvre des objectifs opérationnels sera réalisé et présenté au CHSCT de l'Université de Strasbourg.

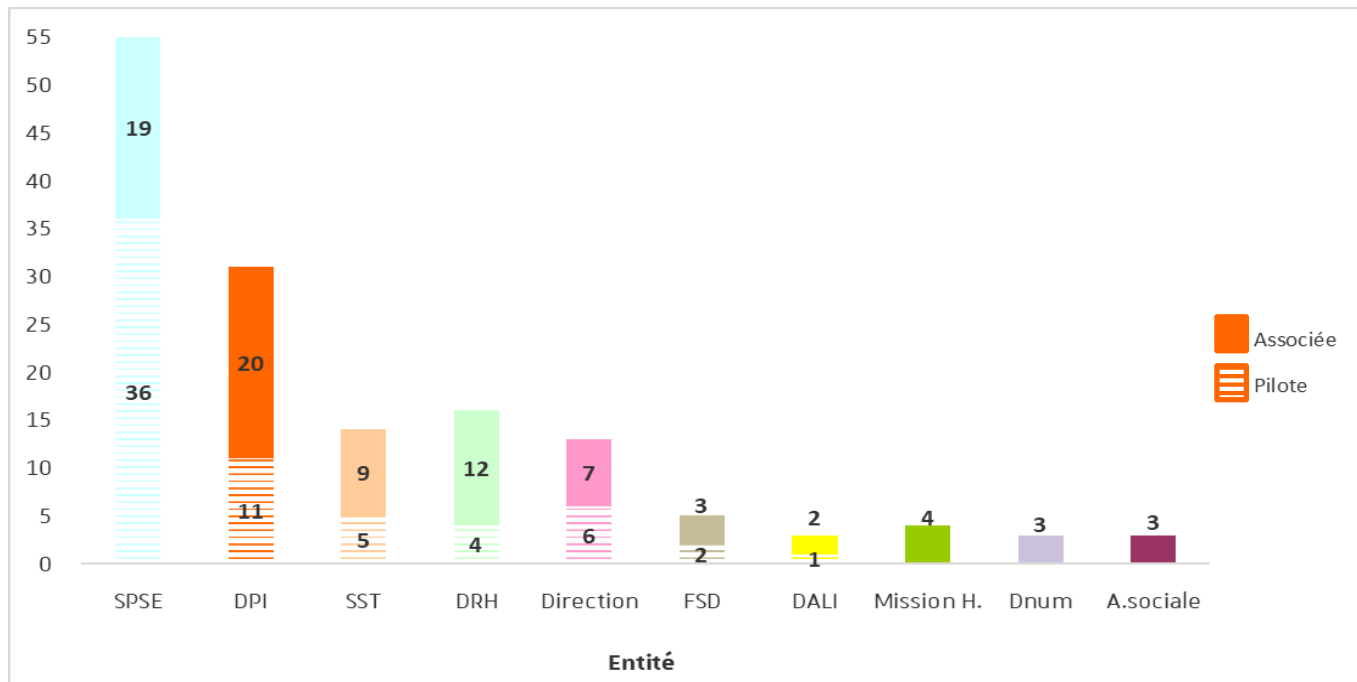
Sigles et acronymes		Légende	
AMUE : Agence de mutualisation des universités et établissements	EVVP : Evaluation des risques professionnels	Entité "pilote" ou "associée"	Bilan /Etat
ANDRA : Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs	FIPHFP : Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique		
ANSES : Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail	FSD : Fonctionnaire de Sécurité et de Défense	 entité « pilote » de l'action	 réalisé
CAMA : Commission d'attribution des marchés	GED : gestion électronique des documents	 « Couleur » dans la case : entité associée	 en cours
CLP : Classification, Labelling, Packaging	HA : Handicap		 non réalisé
CMR : Cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction	PEC : Personnel encadrant chantier		 sans objet
COTECH : Comité Technique	POC : Personnel opérateur chantier		(objectif débuté avec échéance ultérieure ou évolution de l'objectif)
CTE : Comité Technique d'Établissement	RPS : Risques psychosociaux		
DAM : département achat marché (DFI)	RQTH : Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé		
DASRI : Déchets d'activités de soins à risques infectieux	SO : Sans Objet		
DTA : Dossier Technique Amiante	SDIS : Service Départemental d'Incendie et de Secours		
EA : Equipe d'accueil	UE : Unité d'enseignement		
ERP : Etablissement Recevant du Public	VLEP : Valeurs limites d'exposition professionnelle		

Synthèse du programme 2016-2018

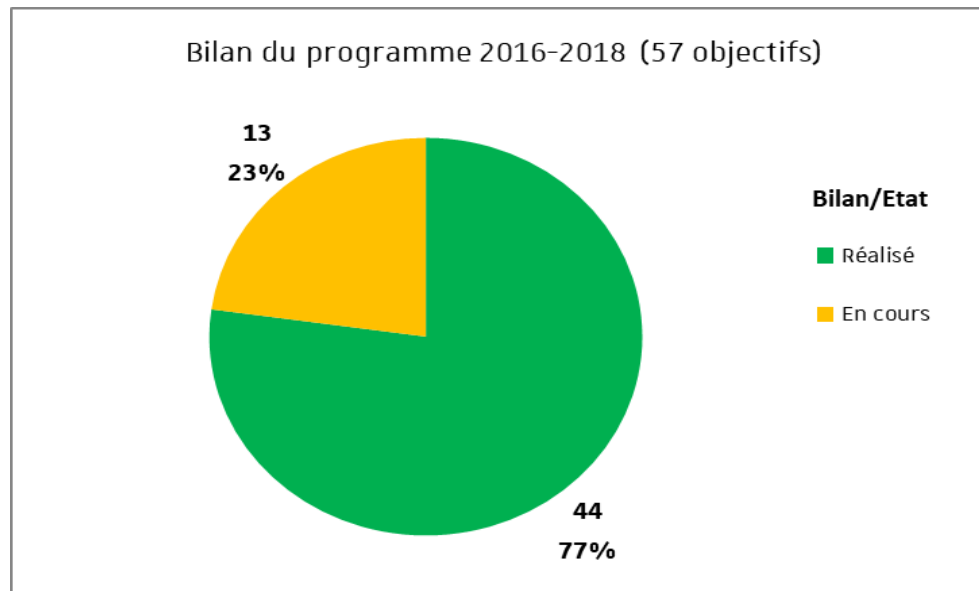
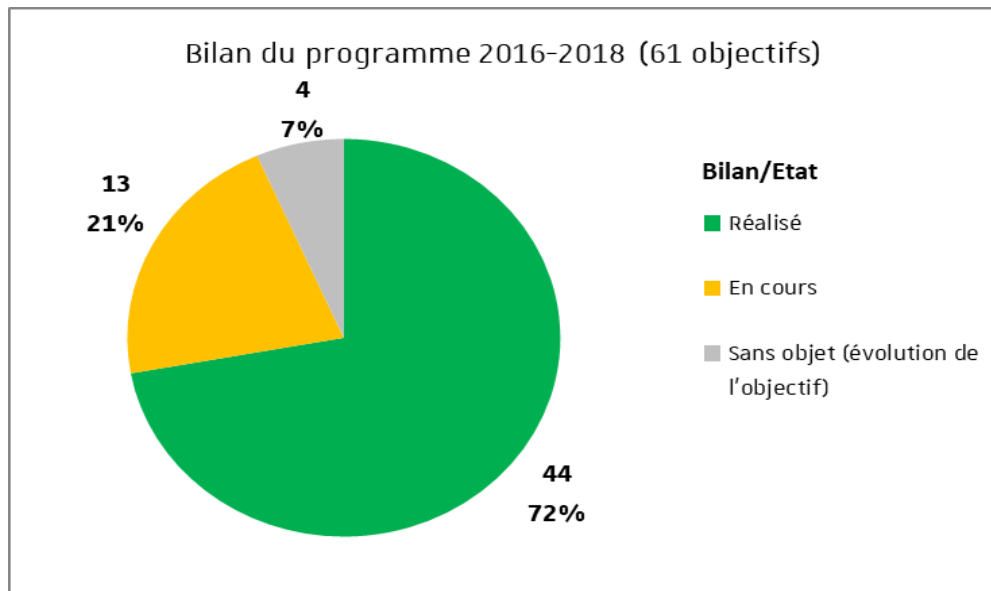
5 Thèmes
1. Poursuivre le développement de l'organisation de la santé et sécurité au travail (acteurs, consignes et procédures) et de l'offre de formation
2. Poursuivre la démarche d'amélioration continue efficace et pérenne en matière de santé et sécurité au travail
3. Maintenir l'amélioration de la prévention des risques professionnels
4. Maintenir l'amélioration de la prévention du risque incendie, l'accessibilité et développer la sûreté
5. Continuer le développement de la protection de l'environnement



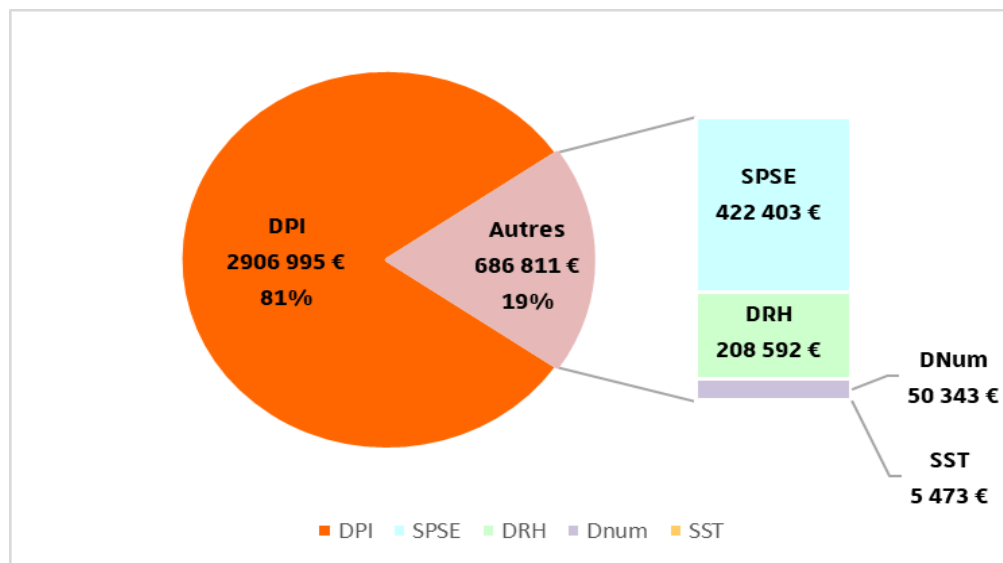
Nombre d'objectifs par entités pilotes et associées



Bilan du programme 2016 - 2018



Montant dépensé par entité



Montant total dépensé : 3 593 806€

N°	Thème/ Objectifs	objectifs opérationnels	Montant budgété € (HTP) 2018	Entité concernée							échéance	Bilan			
				SPSE	SST	DPI	DRH	Direction Mission H. A. sociale	DIRUM	FSD		Montant € (HTP) budgété	Bilan/ avancement	Bilan / Etat	Montant € (HTP) dépensé
1.1	CHSCT d'établissement : Faire fonctionner réglementairement le comité d'hygiène et de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) de l'Université	1- Réaliser au moins 4 visites de structures 2- Effectuer des enquêtes suite aux accidents graves et maladies professionnelles 3- Achever la formation des membres du CHSCT en 2016	SO								annuelle	SO	2018 : 1- Réalisation de 6 visites de structures 2- Réalisation d'aucune enquête (aucun accident ou maladie professionnelle n'a nécessité d'enquête de CHSCT)		SO
												SO	2017 : 1- Réalisation de 4 visites de structures 2- Réalisation d'aucune enquête (aucun accident ou maladie professionnelle n'a nécessité d'enquête de CHSCT)		SO
												formation : inclus dans 1.14	2016 : 1- Réalisation de 5 visites de structures 2- Réalisation d'une enquête suite à la déclaration d'une maladie professionnelle en rapport avec l'amiante (personnel CNRS, bâtiment Unistra) 3- Achèvement de la formation des membres du CHSCT actuel en 2016		formation : inclus dans 1.14
1.2	Commissions Locales d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CLHST) : Aider les CLHST à améliorer la sécurité dans leurs structures	1- Améliorer le fonctionnement des instances de proximité existantes 2- Poursuivre la mise en place des CLHST dans les structures le nécessitant	SO								2018	SO	2018 : 1- Poursuite de l'amélioration du fonctionnement d'instances de proximité existantes 2- Mise en place de nouvelles CLHST au sein de la Faculté des Sciences de la Vie et de Silabe (centre de primatologie)		SO
												SO	2017 : 1- Amélioration du fonctionnement d'instances de proximité existantes 2- Mise en place d'une nouvelle CLHST au sein de la Faculté de Géographie et d'aménagement 1 et 2 : Organisation d'une formation (24 participants de 18 structures)		SO
												SO	2016 : 1, 2- Elaboration et envoi de la procédure "Mettre en place une commission locale d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CLHST) de structure ou traiter ces questions au niveau du conseil de structure/réunions de service" en octobre		SO
1.3	Assistants de prévention (AP) : Poursuivre le renforcement des compétences des AP et de la dynamisation du réseau	1- Accompagner les directeurs d'EA, services et composantes pour la désignation d'AP 2- Suivre l'établissement des lettres de cadrage 3- Organiser deux séminaires	séminaire : inclus dans 1.14								annuelle	séminaire : inclus dans 1.14	2018 : 1- Envoi d'un courrier aux différents responsables de structures le 15/02 2- Lettre de cadrage établie pour 90 % des AP formés en 2018 (9 sur 10) 3- Organisation de 2 séminaires : le 09/10 pour les AP exerçant dans des bâtiments Unistra et le 06/12 pour les AP des structures CNRS, Inserm, UHA et Unistra		séminaire : inclus dans 1.14
												séminaire : inclus dans 1.14	2017 : 1- Envoi d'un courrier aux différents responsables de structures le 24/02 et le 28/02 2- Lettre de cadrage établie pour 67 % des AP formés en 2017 (10 sur 15) 3- Organisation de 2 séminaires : le 17/10 pour les AP exerçant dans des bâtiments Unistra et le 14/12 pour les AP des structures CNRS, Inserm, UHA et Unistra		séminaire : inclus dans 1.14
												séminaire : inclus dans 1.14	2016 : 1- Envoi d'un courrier aux différents responsables de structures le 3/03 et le 8/03 2- Lettre de cadrage établie pour 75 % des AP formés en 2016 (12 sur 16, une nomination repoussée) 3- Organisation de 2 séminaires : le 27/09 pour les AP exerçant dans des bâtiments Unistra et le 13/12 pour les AP des structures CNRS, Inserm, UHA et Unistra		séminaire : inclus dans 1.14
1.4	Personnes compétentes en radioprotection (PCR) : Pérenniser l'animation du réseau des PCR	Inciter les PCR à participer aux séminaires organisés tous les deux ans	SO								2018	SO	2018 : Participation de 17 PCR sur 25 à un séminaire (1 journée) organisée par le CNRS		SO
												SO	2016 : Participation des PCR à une visite du centre de stockage des déchets radioactifs de l'ANDRA dans l'Aube (1 journée) organisée par le CNRS		SO

N°	Thème/ Objectifs	objectifs opérationnels	Montant budgété € (HTP) 2018	Entité concernée							échéance	Bilan			
				SPSE	SST	DPI	DRH	Direction Mission H. A. sociale	DNUM	FSD		Montant € (HTP) budgété	Bilan/ avancement	Bilan / Etat	Montant € (HTP) dépensé
1.5	Rôle des différents acteurs : Clarifier et communiquer sur le rôle de chacun en matière de santé et sécurité au travail	1- Poursuivre l'information régulière en santé et sécurité lors des réunions institutionnelles 2- Diffuser une lettre de mission pour les responsables de structures concernant leur rôle en matière de sécurité ; proposition de remplacement par : Rédiger une instruction générale précisant le rôle de chacun des acteurs de l'université en matière de santé et sécurité au travail. 3- Intégrer la thématique sécurité dans les délégations de signature 4- Mettre à jour la partie sécurité du règlement intérieur de l'Unistra	SO								2018	SO	2018 : 1- Information sur la mise en place des registres publics d'accessibilité le 06/05 en conférence des directeurs de composantes, le 05/10 en conférence des directeurs d'unités de recherche et le 14/04 en réunion des responsables administratifs de composantes, chefs de services centraux Information sur la nouvelle procédure "prévenir les risques liés aux agents biologiques" et sur le questionnaire électronique relatif aux activités soumises à déclaration/autorisation/agrément le 07/12 en conférence des directeurs d'unités de recherche. 2- Rédaction débutée d'une instruction générale en sécurité - intégration dans le programme de prévention suivant 3- Intégration d'un paragraphe relatif à la sécurité dans les délégations de signature des directeurs de composante) 4- Mise à jour de la partie sécurité du règlement intérieur de l'Unistra par le SPSE (à compléter par d'autres structures).		SO
												SO	2017 : 1- Information sur le marché déchets ménagers le 16/01 en réunion des responsables administratifs de composantes et Directeurs & Chefs de services centraux		SO
												SO	2016 : 1- Information sur : * le livre des prescriptions le 23/05 en réunion de coordination des services centraux * l'inspection Santé Sécurité au Travail le 13/6 en réunion de coordination des services centraux * l'inspection Santé Sécurité au Travail et le livre des prescriptions le 28/06 en conférence des directeurs de composantes, le 01/07 en conférence des directeurs d'unités de recherche et le 04/07 en réunion des responsables administratifs de composantes, chefs de services centraux * les mesures immédiates suite à l'inspection le 28/11 en réunion des responsables administratifs de composantes, chefs de services centraux		SO

N°	Thème/ Objectifs	objectifs opérationnels	Montant budgété € (HTP) 2018	Entité concernée							échéance	Bilan			
				SPSE	SST	DPI	DRH	Direction Mission H. A. sociale	DNUM	FSD		Montant € (HTP) budgété	Bilan / Etat	Montant € (HTP) dépensé	
1.6	Personnes handicapées/personnes bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE) : Prendre en compte le handicap	1- Poursuivre la démarche de recrutement et la politique en faveur de l'accompagnement des personnes handicapées/personnes bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE). 2- Maintenir la mission handicap. 3- Poursuivre la mise en place d'un inventaire de gestion de matériel en 2016 et de la nouvelle procédure d'aménagement de postes 4- Mettre en place la convention établissement - FIPHP en 2016. 5- Poursuivre les formations. 6- Mettre en place le schéma directeur (2016 à 2020)	SO								2018	SO	2018 : 1- Poursuite de la démarche de recrutement et de la politique en faveur de l'accompagnement des personnes BOE (recrutement d'1 IGE par voie contractuelle, en vue d'une titularisation et mise en place d'1 nouveau contrat doctoral handicap - au total 168 personnes sont bénéficiaires de l'obligation d'emploi au 31/12/18 ; taux d'emploi direct 3,03%) et de la mise en place du télétravail. 2- Mise en place du Réseau handicap et travail qui remplace la cellule handicap (7 réunions en 2018) et poursuite de la participation aux groupes de travail organisés par le réseau des employeurs publics (échange de pratique et information thématique) 3- Mise à jour de l'inventaire de gestion de matériel mis à disposition des agents de l'Université et, en lien avec la DFI, de la nouvelle procédure d'aménagement de postes suite à la mise en place du Réseau handicap et travail. 4- Mise en oeuvre effective du conventionnement entre l'établissement et le FIPHP : signature de la convention en mars 2018, avec effet rétroactif au 01/09/2017. Transmission à la Caisse des dépôts et consignations du bilan de la première année de conventionnement, à l'automne 2018. 5- Organisation de deux sessions de formation "comprendre pour mieux accompagner les personnes en situation de handicap" (avril et novembre 2018) et mise en place d'une nouvelle formation "Handicap et accessibilité" à destination des personnes ressources identifiées dans le cadre du registre public d'accessibilité (3 sessions : 21 juin, 8 novembre et 13 décembre). 6- Poursuite du déroulement du schéma directeur handicap.		SO
												SO	2017 : 1- Poursuite de la démarche de recrutement et de la politique en faveur de l'accompagnement des personnes BOE (recrutement d'1 TECH, 2 ATRF et de 2 doctorants sur contrat HA - au total 152 personnes bénéficient de la RQTH (soit 2,77 %) et de la mise en place du télétravail 2- Poursuite des travaux de la cellule handicap (7 réunions) en la renforçant au niveau de l'assistantat et participation au groupe de travail organisé par l'employeur public (échange de pratique et information thématique) 3- Poursuite de la mise en place, en lien avec la DALI, d'un inventaire de gestion de matériel mis à disposition des agents de l'Université et, en lien avec la DFI, de la nouvelle procédure d'aménagement de postes suite à la mise à jour du catalogue d'aides FIPHP 4- Poursuite du projet de conventionnement entre l'établissement et le FIPHP en 2017 et présentation du projet au CHSCT, au CTE et au comité local FIPHP fin 2017 5- Organisation d'une formation "comprendre pour mieux accompagner les personnes en situation de handicap" (16/05) 6- Poursuite de la mise en place du schéma directeur		SO
												SO	2016 : 1- Poursuite de la démarche de recrutement et de la politique en faveur de l'accompagnement des personnes BOE (recrutement d'1 TECH, 1 ATRF et de 4 doctorants sur contrat HA - au total 147 personnes bénéficient de la RQTH (soit 2,71%) et de la mise en place du télétravail 2- Poursuite des travaux de la cellule handicap (7 réunions) en la renforçant au niveau de l'assistantat et participation au groupe de travail organisé par l'employeur public (échange de pratique et information thématique) 3- Poursuite de la mise en place, en lien avec la DALI, d'un inventaire de gestion de matériel mis à disposition des agents de l'Université et, en lien avec la DFI, de la nouvelle procédure d'aménagement de postes suite à la mise à jour du catalogue d'aides FIPHP 4- Organisation des échanges avec le FIPHP dans le cadre du projet de conventionnement avec l'établissement en 2017 5- Organisation d'une formation "comprendre pour mieux accompagner les personnes en situation de handicap" (13/10) 6- Mise en place du schéma directeur		SO

N°	Thème/ Objectifs	objectifs opérationnels	Montant budgété € (HTP) 2018	Entité concernée							échéance	Bilan		
				SPSE	SST	DPI	DRH	Direction Mission H. A. sociale	DNUM	FSD		Montant € (HTP) budgété	Bilan/ avancement	Bilan / Etat
1.7	Gestion de crise : Fiabiliser et consolider la procédure de gestion de crise	1- Faire un bilan des situations ayant fait l'objet d'une gestion de crise. 2- Actualiser la procédure, la partager avec les nouveaux acteurs de l'équipe de direction et la tester en 2017 3- Organiser un exercice de simulation de crise.	SO						annuelle	SO	2018 : 1- RETEX des mouvements étudiants du printemps 2018 2- Actualisation et enrichissement régulier des procédures (annuaire, fiches réflexes) 3- SO : remplacé par situation réelle		SO	
										SO	2017 : 1- SO 2- Actualisation et enrichissement régulier des procédures (annuaire, fiches réflexes) 3- Réalisation de 3 exercices de gestion de crise		SO	
										SO	2016 : 1- SO (n'est plus d'actualité) 2- réalisation d'un annuaire de crise - réalisation de fiches réflexe 3- réalisation de 2 exercices de gestion de crise		SO	
1.8	Plan de continuité d'activité (PCA) : Réaliser le PCA de l'établissement	1- Etablir le PCA en traitant prioritairement les volets consacrés : - aux ressources humaines ; - aux risques technologiques (chimique, biologique, environnementaux...); - aux risques informatiques. 2- Tester l'efficacité du PCA (organiser annuellement un exercice de simulation).	SO						2018	SO	2018 : 1- Volet informatique du PCA opérationnel à 90% 2- Volet gestion de crise du PCA compris dans 1.7		SO	
										SO	2016 : 1- Volet informatique du PCA opérationnel à 90% 2- Volet gestion de crise du PCA compris dans 1.7		SO	
1.9	Déplacements en France et à l'étranger : Gérer les missions, stages, mobilité	Mettre à disposition de la communauté universitaire un guide des déplacements intégrant les dimensions juridiques, administratives, assurantielles, sanitaires, et sécuritaires	SO						2018 ⁽²⁾	SO	2018 : Consolidation de la procédure et renforcement de la sensibilisation		SO	
										SO	2017 : Suivi de certains incidents ayant eu lieu à l'étranger		SO	
										SO	2016 : Traitement exhaustif des demandes de missions et de stages à destination de pays "à risque"		SO	
1.10	Secours extérieurs : Rendre tous les campus facilement accessibles aux secours	1- Réaliser au moins une manœuvre avec les pompiers en privilégiant les bâtiments en lien avec les activités de chimie (à risques) 2- Mettre à jour les plans d'accès aux campus	SO						annuelle	SO	2018 : 1- Absence de demandes des pompiers		SO	
										SO	2017 : 2- Mise à jour du plan d'accès des secours du campus Esplanade suite à une nouvelle étude de sécurisation du campus		SO	
										SO	2016 : 2- Mise à jour du plan d'accès des secours du campus Esplanade et diffusion aux secours et en interne		SO	
1.11	Risque électrique : Réduire les risques liés aux installations électriques	Faire appliquer le cahier des charges de l'université pour les travaux sur les installations électriques et thermiques dans les bâtiments universitaires	SO						2018 ⁽¹⁾	SO	2018 : Changement de stratégie (sera réalisé dans le cadre de la refonte de la fonction immobilière)		SO	
										SO	2017 : reporté en 2018		SO	
										SO	2016 : reporté en 2017		SO	
1.12	Risque électrique : Prévenir les risques liés aux interventions sur des installations électriques par l'application des nouvelles dispositions réglementaires	1- Développer une démarche permettant d'avoir une vision globale fiable et pérenne des personnes habilitées en électricité et de leur niveau d'habilitation 2- S'assurer de la cohérence du réseau des personnes habilitées	SO						2018 ⁽²⁾	SO	2018 : 1- Maintien à jour de la liste des personnes formées et habilitées en électricité et envoi des titres d'habilitation à la signature des responsables de structure des personnes formées en 2017 et 2018 2- Reporté dans le programme de prévention suivant		SO	
										SO	2017 : 1- Constitution de la liste de l'ensemble des personnes formées depuis 2014 et envoi des titres d'habilitation à la signature des responsables de structure des personnes formées en 2014, 2015 et 2016 pour lesquelles les documents relatifs à la formation étaient disponibles (40 titres envoyés pour 54 personnes formées)		SO	

N°	Thème/ Objectifs	objectifs opérationnels	Montant budgété € (HTP) 2018	Entité concernée							échéance	Bilan		
				SPSE	SST	DPI	DRH	Direction Mission H. A. sociale	DNUM	FSD		Montant € (HTP) budgété	Bilan/ avancement	Bilan / Etat
1.13	Utilisation des locaux et des équipements par des tiers : Intégrer la sécurité lors de la mise à disposition des locaux et des équipements à des tiers	1- Formaliser la procédure d'élaboration des conventions pour l'utilisation des locaux par des tiers 2- Faire compléter les paragraphes traitant de la sécurité dans les conventions de mise à disposition des locaux afin de prendre en compte tous les aspects sécurité	SO							2018	SO	2018 : 1 -Réorganisation des procédures relatives aux autorisations d'occupation temporaire (AOT) (envoi d'un courrier à tous les directeurs de structures en novembre) 2- Reporté dans le programme de prévention suivant		SO
											SO	2017 : 1-Validation en juillet d'un logigramme pour la formalisation de la procédure d'élaboration des conventions		SO
1.14	Formations : Organiser des formations couvrant les risques professionnels	1- Organiser des formations collectives en santé et sécurité au travail, en management et prévention des risques psychosociaux 2- Augmenter le taux d'inscription aux sessions proposées afin de pouvoir maintenir l'ensemble des sessions programmées 3- Proposer des outils pour améliorer la formation des nouveaux entrants organisée par les structures en 2016	1- 42 032 (prévention sécurité) 44 390 (formation RH + management) 2 200 (sûreté) (budget DRH)							annuelle	1- 42 032 (prévention sécurité) 44 390 (formation RH + management) 2 200 (sûreté) (budget DRH)	2018 : 1- voir le bilan en annexe 1 Personnels : organisation de 24 formations collectives en prévention sécurité et 17 formations collectives en ressources humaines et management Etudiants (*): organisation d'une UE sensibilisation à l'hygiène et la sécurité (organisée par la faculté de pharmacie), organisation d'une formation hygiène, sécurité, environnement pour les doctorants en sciences chimiques de 1ère année (organisée par l'Ecole Doctorale des Sciences Chimiques et le SPSE), organisation d'une UE engagement associatif avec un module sur les règles de sécurité (organisée par la faculté des sciences de la vie) (*) sont mentionnées les formations pour lesquelles le SPSE intervient		1- 28 630 (prévention sécurité) 38 696 (formation RH + management) 2 334 (sûreté) (budget DRH)
											1- 37 766 (prévention sécurité) 43 643 (formation RH + management) (budget DRH)	2017 : 1- voir le bilan en annexe 2 Personnels : organisation de 26 formations collectives en prévention sécurité et 13 formations collectives en ressources humaines et management Etudiants (*): organisation d'une UE sensibilisation à l'hygiène et la sécurité (organisée par la faculté de pharmacie), organisation d'une formation hygiène, sécurité, environnement pour les doctorants en sciences chimiques de 1ère année (organisée par l'Ecole Doctorale des Sciences Chimiques et le SPSE), organisation d'une UE engagement associatif avec un module sur les règles de sécurité (organisée par la faculté des sciences de la vie) (*) sont mentionnées les formations pour lesquelles le SPSE intervient 3-Diffusion en septembre d'une procédure commune CNRS/Inserm/UHA/Unistra intitulée "former les nouveaux entrants à la sécurité"		1- 36 786 (prévention sécurité) 35 959 (formation RH + management) (budget DRH)
											1- 33 480 (prévention sécurité) 57 530 (formation RH + management) (budget DRH)	2016 : 1- voir le bilan en annexe 2 Personnels : organisation de 21 formations collectives en prévention sécurité et 13 formations collectives en ressources humaines et management Etudiants (*): organisation d'une UE sensibilisation à l'hygiène et la sécurité (organisée par la faculté de pharmacie), organisation d'une formation hygiène, sécurité, environnement pour les doctorants en sciences chimiques de 1ère année (organisée par l'Ecole Doctorale des Sciences Chimiques et le SPSE), organisation d'une UE engagement associatif avec un module sur les règles de sécurité (organisée par la faculté des sciences de la vie) (*) sont mentionnées les formations pour lesquelles le SPSE intervient 3- Organisation de 2 sessions de formation au didacticiel de formation des nouveaux entrants du CNRS "Néo" à destination des assistants de prévention des unités de recherche CNRS/Unistra (voir annexe 1) Rédaction en cours d'une procédure commune CNRS/Inserm/UHA/Unistra intitulée "former les nouveaux entrants"		1- 21 500 (prévention sécurité) 36 687 (formation RH + management) 2 214 (sûreté) (budget DRH)
1.15	Télétravail : Mettre en place le télétravail (ajout 2018)	1- Définir le cadre du dispositif et les différents documents nécessaires (charte, protocole individuel, etc) 2- Mettre en place et suivre les indicateurs de mesure qualitative/quantitative 3- Communiquer envers les différentes instances	à définir							2018	Coût pédagogique budgété pour les formations 8 000 €	2018 : 1 et 3 - Elaboration de 3 documents : charte, formulaire de demande de télétravail, protocole individuel. Validation définitive de ces documents par les instances le 26.11 (CHSCT) et le 10.12 (CTE) - Formation de 148 personnes (encadrants et personnels) en Novembre et Décembre - Formation des chargées de carrière le 10.12 pour assurer les formations 2019) 2- Organisation de 3 réunions du groupe de travail Télétravail en 2018 : 18.04, 09.05 et 25.05		Coût pédagogique budgété pour les formations 8 000 €

N°	Thème/ Objectifs	objectifs opérationnels	Montant budgété € (HTP) 2018	Entité concernée					échéance	Bilan		
				SPSE	SST	DPI	DIRH	Direction PNUM		Montant € (HTP) budgété	Bilan/ Etat	Montant € (HTP) dépensé
2.1	Document unique (1): Augmenter le pourcentage de structures avec un document unique mis à jour annuellement et intégrant un programme d'actions avec un objectif de 100 % pour 2020	Accompagner les structures dans la mise à jour de leur document unique d'évaluation des risques professionnels avec l'application EVRP, notamment : 1- Réaliser 2 formations sur l'application EVRP (1 version CNRS, 1 version Unistra) 2- Poursuivre la démarche d'aide financière pour la mise en œuvre des plans d'actions des structures dans le cadre de la politique de l'établissement 3- Effectuer un bilan de la réalisation des documents uniques 4- Etudier avec l'AMUE et la DI les améliorations possibles à apporter à l'application EVRP dès 2016	1- 16630 (redevance AMUE, DI) 2- 37 000					annuelle	2018 : 1- Réalisation d'une formation sur l'application EVRP CNRS le 03/07 et d'une formation sur l'application EVRP Unistra le 28/06 2- Aide financière réalisée pour 16 structures (9 UMR CNRS/Unistra, 2 services et 4 composantes et 1 équipe d'accueil) 3- Bilan des déclarations des Documents Uniques (DU) pour la période du 15/02/2018 au 14/02/2019 : - Pour les Composantes : 27 sur 36 (73%) - Pour les Services Centraux : 25 sur 36 (69%) - Pour les unités CNRS/Unistra : 25 sur 32 (78%) - Pour les unités Inserm/Unistra : 10 sur 12 (83%) - Pour les Equipes d'Accueil : 3 sur 27 (11%) 4- Amélioration de l'application EVRP par le passage de la version 4.1 à la version 5.2.0.0 (ajout de la fonctionnalité de restructuration des unités pour les ingénieurs sécurité, création d'un consultant établissement)		1- 17 443 (redevance AMUE, DI) 2- 39 100	
									2017 : 1- Réalisation d'une formation sur l'application EVRP CNRS le 26/06 et d'une formation sur l'application EVRP Unistra le 04/10 2- Aide financière réalisée pour 13 structures (6 UMR CNRS/Unistra, 2 services et 5 composantes) 3- Bilan des déclarations des Documents Uniques (DU) pour la période du 01/02/2017 au 31/01/2018 : - Pour les Composantes : 28 sur 36 (75%)* - Pour les Services Centraux : 22 sur 39 (56%) ** - Pour les unités CNRS/Unistra : 26 sur 31 (84%) - Pour les unités Inserm/Unistra : 9 sur 12 (75%) - Pour les Equipes d'Accueil : 4 sur 30 (13%) 4- Amélioration de l'application EVRP par le passage de la version 4.0.1.0 à la version 4.1 (ajout d'une fonctionnalité "Validation des risques" pour le Directeur, ajout d'un menu déroulant pour le statut des actions, améliorations ergonomiques..)		1- 16 630 (redevance AMUE, DI) 2- 33 701	
									2016 : 1- Réalisation d'une formation sur l'application EVRP CNRS le 04/07 et d'une formation sur l'application EVRP Unistra le 20/10. Organisation d'un atelier sur l'élaboration du document unique lors du séminaire des AP du 27/09 2- Aide financière réalisée pour 15 structures (11 UMR CNRS/ Unistra et 4 composantes) 3- Bilan de la déclaration des documents uniques pour la période du 07/02/2015 au 06/02/2017 : pour les composantes : 27 sur 38 (74%) pour les services centraux : 21 sur 41 (54%) pour les unités CNRS/Unistra : 25 sur 31 (81%) pour les unités Inserm/Unistra : 5 sur 9 (56 %) pour les équipe d'accueil : 2 sur 30 (7%) 4- Amélioration de l'application EVRP par le passage de la version 3.9.2 à la version 4.0.1.0 (ajout d'un filtre des actions déclarées, diminution des lenteurs, ajout des risques résiduels dans le tableau de bord ...)		1- 16 270 (redevance AMUE, DI) 2- 34 217	

N°	Thème/ Objectifs	objectifs opérationnels	Montant budgété € (HTP) 2018	Entité concernée					échéance	Bilan		
				SPSE	SST	DPI	DRH	Direction PNUM		Montant € (HTP) budgété	Bilan/ Etat	Montant € (HTP) dépensé
2.2	Document unique (2) : Mettre en œuvre le document unique de l'Université de Strasbourg	Mettre en œuvre les actions au niveau central de l'université	à définir					annuelle	à définir	2018 : 58 % des 56 actions ont été traitées : - Actions à réaliser traitées : 15 (14%) - Actions à l'étude traitées : 21 (20 %) - Actions à réaliser non traitées : 21 (20%) - Actions à l'étude non traitées : 4 (4%) - Actions à réaliser non traitées avec échéance au-delà de 2018 : 44		à définir
										2017 : 73 % des 67 actions ont été traitées : - Actions à réaliser traitées : 31 (46%) - Actions à l'étude traitées : 18 (27 %) - Actions à réaliser non traitées : 8 (12%) - Actions à l'étude non traitées : 10 (15%) - Actions à réaliser non traitées avec échéance au-delà de 2017 : 35		à définir
										2016 : 78 % des 32 actions ont été traitées : - Actions à réaliser traitées : 3 (9%) - Actions à l'étude traitées : 22 (69 %) - Actions à réaliser non traitées : 2 (6%) - Actions à l'étude non traitées : 5 (16%) - Actions à réaliser non traitées avec échéance au-delà de 2016 : 11		à définir
2.3	Livre des prescriptions : Suivre et accompagner l'application des règles par les structures des différents thèmes abordés dans le livre des prescriptions en prévention sécurité	1- Mettre à jour le livre des prescriptions en cas de besoin 2- Faire réaliser l'auto-évaluation des structures par rapport aux attendus du livre des prescriptions 3- Déterminer des axes d'amélioration à l'échelle de l'université 4- Diffuser 5 procédures/outils pour accompagner les structures dans la mise en œuvre du livre des prescriptions	SO					2018	SO	2018 : 5- Diffusion de 2 procédures (Prévenir les risques liés aux agents biologiques, Gérer les difficultés organisationnelles et/ou les situations de mal-être collectif)		SO
									SO	2017 : 3- Axes d'amélioration intégrés dans les programmes de prévention 4- Diffusion de 3 procédures/outils (Prévenir les risques liés aux rayonnements ionisants, Former les nouveaux entrants à la sécurité, Mettre en place les conditions d'alerte et mettre en œuvre les actions nécessaires après signalement de danger grave et imminent)		SO
									SO	2016 : 1- Mise à jour du livre des prescriptions 2- Réalisation de l'auto-audit par les structures (87% de retour) au moyen d'un outil informatique élaboré en 2016 par le CNRS 4 - Diffusion de la procédure "Mettre en place une commission locale d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CLHSCT)"		SO

N°	Thème/ Objectifs	objectifs opérationnels	Montant budgété € (HTP) 2018	Entité concernée					échéance	Bilan																																				
				SPSE	SST	DPI	DRH	Direction PNUM		Montant € (HTP) budgété	Bilan/ Etat	Montant € (HTP) dépensé																																		
2.4	Obligations administratives : Assurer le suivi des obligations administratives des structures / Effectuer la veille réglementaire sur les sujets évoqués	1- Mettre le questionnaire sous forme électronique en 2017 2- Diffuser et exploiter annuellement le questionnaire sur les obligations réglementaires nécessitant une déclaration / autorisation / agrément 3- Accompagner les structures dans la régularisation de leur situation vis-à-vis des obligations administratives le cas échéant	SO					annuelle	2018 : 2- Diffusion du questionnaire sous format électronique le 15/11 aux structures scientifiques (100% de retour au 15/02/2019) :				SO																																	
									<table border="1"> <thead> <tr> <th>Thématiques</th> <th>Nombre de structures concernées</th> <th>Pourcentage de structure conformes administrativement</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1. Précurseurs chimiques de stupéfiants ou de substances psychotropes</td> <td>18</td> <td>94%</td> </tr> <tr> <td>3. Sources radioactives, générateurs de rayons X et accélérateurs de particules</td> <td>15</td> <td>87%</td> </tr> <tr> <td>5. Matières nucléaires</td> <td>7</td> <td>100%</td> </tr> <tr> <td>6. Plantes pathogènes</td> <td>1</td> <td>100%</td> </tr> <tr> <td>8. Organismes Génétiquement Modifiés (hors plantes)</td> <td>23</td> <td>65%</td> </tr> <tr> <td>9. Animaux</td> <td>23</td> <td>100%</td> </tr> <tr> <td>10. Echantillons humains</td> <td>16</td> <td>63%</td> </tr> <tr> <td>11. Importation et exportation des éléments du corps humain</td> <td>7</td> <td>57%</td> </tr> <tr> <td>12. Equipements sous pression</td> <td>21</td> <td>100%</td> </tr> <tr> <td>13. Substances à l'état nanoparticulaire</td> <td>12</td> <td>100 % <i>(effectué par le SPSE)</i></td> </tr> </tbody> </table>		Thématiques			Nombre de structures concernées	Pourcentage de structure conformes administrativement	1. Précurseurs chimiques de stupéfiants ou de substances psychotropes	18	94%	3. Sources radioactives, générateurs de rayons X et accélérateurs de particules	15	87%	5. Matières nucléaires	7	100%	6. Plantes pathogènes	1	100%	8. Organismes Génétiquement Modifiés (hors plantes)	23	65%	9. Animaux	23	100%	10. Echantillons humains	16	63%	11. Importation et exportation des éléments du corps humain	7	57%	12. Equipements sous pression	21	100%	13. Substances à l'état nanoparticulaire	12	100 % <i>(effectué par le SPSE)</i>	3- Accompagnement des structures réalisé
									Thématiques	Nombre de structures concernées	Pourcentage de structure conformes administrativement																																			
1. Précurseurs chimiques de stupéfiants ou de substances psychotropes	18	94%																																												
3. Sources radioactives, générateurs de rayons X et accélérateurs de particules	15	87%																																												
5. Matières nucléaires	7	100%																																												
6. Plantes pathogènes	1	100%																																												
8. Organismes Génétiquement Modifiés (hors plantes)	23	65%																																												
9. Animaux	23	100%																																												
10. Echantillons humains	16	63%																																												
11. Importation et exportation des éléments du corps humain	7	57%																																												
12. Equipements sous pression	21	100%																																												
13. Substances à l'état nanoparticulaire	12	100 % <i>(effectué par le SPSE)</i>																																												
2017 : 1- Réalisation du questionnaire sous format électronique via l'outil limesurvey 2- Diffusion du questionnaire sous format électronique le 04/12/2017 aux structures scientifiques (90% de retour au 09/02/2018) :																																														
<table border="1"> <thead> <tr> <th>Thématiques</th> <th>Nombre de structures concernées</th> <th>Pourcentage de structure conformes administrativement</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1. Précurseurs chimiques de stupéfiants ou de substances psychotropes</td> <td>19</td> <td>89,50%</td> </tr> <tr> <td>3. Sources radioactives, générateurs de rayons X et accélérateurs de particules</td> <td>11</td> <td>100%</td> </tr> <tr> <td>5. Matières nucléaires</td> <td>5</td> <td>100%</td> </tr> <tr> <td>6. Plantes pathogènes</td> <td>1</td> <td>100%</td> </tr> <tr> <td>8. Organismes Génétiquement Modifiés (hors plantes)</td> <td>17</td> <td>53%</td> </tr> <tr> <td>9. Animaux</td> <td>19</td> <td>84%</td> </tr> <tr> <td>10. Echantillons humains</td> <td>16</td> <td>56%</td> </tr> <tr> <td>11. Importation et exportation des éléments du corps humain</td> <td>5</td> <td>80%</td> </tr> <tr> <td>12. Equipements sous pression</td> <td>22</td> <td>86%</td> </tr> <tr> <td>13. Substances à l'état nanoparticulaire</td> <td>11</td> <td>100 % <i>(effectué par le SPSE)</i></td> </tr> </tbody> </table>		Thématiques	Nombre de structures concernées	Pourcentage de structure conformes administrativement	1. Précurseurs chimiques de stupéfiants ou de substances psychotropes	19	89,50%	3. Sources radioactives, générateurs de rayons X et accélérateurs de particules	11	100%	5. Matières nucléaires	5	100%	6. Plantes pathogènes	1	100%	8. Organismes Génétiquement Modifiés (hors plantes)	17	53%	9. Animaux	19	84%	10. Echantillons humains	16	56%	11. Importation et exportation des éléments du corps humain	5	80%	12. Equipements sous pression	22	86%	13. Substances à l'état nanoparticulaire	11	100 % <i>(effectué par le SPSE)</i>	3- Accompagnement des structures réalisé											
Thématiques	Nombre de structures concernées	Pourcentage de structure conformes administrativement																																												
1. Précurseurs chimiques de stupéfiants ou de substances psychotropes	19	89,50%																																												
3. Sources radioactives, générateurs de rayons X et accélérateurs de particules	11	100%																																												
5. Matières nucléaires	5	100%																																												
6. Plantes pathogènes	1	100%																																												
8. Organismes Génétiquement Modifiés (hors plantes)	17	53%																																												
9. Animaux	19	84%																																												
10. Echantillons humains	16	56%																																												
11. Importation et exportation des éléments du corps humain	5	80%																																												
12. Equipements sous pression	22	86%																																												
13. Substances à l'état nanoparticulaire	11	100 % <i>(effectué par le SPSE)</i>																																												
									2016 : 2- Bilan du respect des obligations réglementaires réalisé au moyen des auto-audits du livre des prescriptions - Transmission aux structures scientifiques d'un questionnaire concernant les matières nucléaires ainsi que les nanomatériaux (63% de retour au 31/01/2017) : * 6 structures sont en possession de matières nucléaires mais en quantité ne nécessitant pas de démarches administratives * 7 structures utilisent des nanomatériaux 3- accompagnement des structures réalisé				SO																																	

N°	Thème/ Objectifs	objectifs opérationnels	Montant budgété € (HTP) 2018	Entité concernée					échéance	Bilan		
				SPSE	SST	DPI	DAH	Direction		PNUM	Montant € (HTP) budgété	Bilan/ Etat
2.5	Retour d'expérience : Exploiter et communiquer sur le retour d'expérience des incidents, accidents et maladies professionnelles	1- Organiser une enquête après les accidents et les incidents significatifs 2- Exploiter les registres santé et sécurité au travail 3- Réaliser une enquête conjointe SST/SPSE après reconnaissance de maladie professionnelle	SO					annuelle	SO	2018 : 1- Réalisation de 4 visites de sécurité suite à un signalement dans le registre de santé et sécurité au travail 2- Diffusion d'un courrier (février) aux structures n'ayant pas transmis de consignations depuis 4 ans pour s'assurer de la mise en place du registre (30 structures dépourvues de registre santé sécurité au travail (14 services centraux & communs, 7 EA, 5 composantes et 4 UMR) sur 137 structures). - Réception de 88 consignations. 3- voir 1.1		SO
									SO	2017 : 1- Organisation de 5 visites de sécurité suite à un signalement dans le registre de santé sécurité au travail. 2- Réception de 115 consignations. 3- voir 1.1		SO
									SO	2016 : 1- Réalisation d'une enquête conjointe avec le CNRS (accident à l'IPCMS) 2- Réception de 96 consignations 3- voir 1.1		SO
2.6	Projets immobiliers : Intégrer la sécurité et la protection de l'environnement dans les projets de construction et de restructurations importantes	1- Etudier chaque projet par le SPSE 2- Participer (pilote SPSE) à chaque réunion technique le nécessitant	SO					annuelle	SO	2018 : 1- Sollicitation du SPSE pour chaque projet 2- Participation aux réunions du pilote du SPSE et/ou d'une autre personne du SPSE selon les thématiques (Cotech, réunions techniques, réunions d'information..) le nécessitant		SO
									SO	2017 : 1- Sollicitation du SPSE pour chaque projet (13 projets en 2017) 2- Participation aux réunions du pilote du SPSE et/ou d'une autre personne du SPSE selon les thématiques (Cotech, réunions techniques, réunions d'information..) le nécessitant		SO
									SO	2016 : 1- Sollicitation du SPSE pour chaque projet (16 projets en 2016) 2- Participation aux réunions du pilote du SPSE et/ou d'une autre personne du SPSE selon les thématiques (Cotech, réunions techniques, réunions d'information..) le nécessitant		SO
2.7	Inspection en santé et sécurité au travail : Préparer l'inspection en santé et sécurité au travail de 2016 et suivre la mise en œuvre des recommandations	1- Etablir le bilan de la mise en œuvre des recommandations de l'inspection de 2010 en 2016 2- Préparer l'inspection de 2016 3- Mettre en œuvre les recommandations	SO					2018	SO	2018 : 3- poursuite de la mise en œuvre de recommandations par le SPSE - demande de la mise en œuvre de recommandations par les structures (janvier)		SO
									SO	2017 : 3- mise en œuvre des recommandations suites aux 6 mesures immédiates et suite à d'autres recommandations du rapport d'inspection obtenu en mars 2017		SO
									SO	2016 : 1- Réalisation du bilan de la mise en œuvre des recommandations de l'inspection de 2010 2- Préparation de l'inspection (octobre 2016) : documents, réunions / visites 3- mise en œuvre des recommandations suites aux 6 mesures immédiates avec premier retour à l'inspection le 06/01/2017		SO

N°	Thème/ Objectifs	objectifs opérationnels	Montant budgété € (HTP) 2018	Entité concernée					échéance	Bilan		
				SPSE	SST	DPI	DRH	Direction A. sociale		Montant € budgété	Bilan/ Etat	Montant € (HTP) dépensé
3.1	Risques psychosociaux : Prévenir les risques psychosociaux	1- Choisir les indicateurs et les modalités de mise en œuvre en 2016 2- Poursuivre l'analyse des situations individuelles et collectives présentant des RPS et poursuivre le déploiement des démarches de prévention primaire et secondaire. 3- Poursuivre les formations en management et prévention des RPS destinés à l'encadrement (3 formations) 4- Poursuivre les travaux du groupe de travail "Qualité de Vie au Travail" (QVT)	formations compris dans action 1.14					annuelle	formations compris dans action 1.14	<p>2018 :</p> <p>1- Maintien dans le bilan social des indicateurs définis au niveau national (taux d'absentéisme pour raison de santé, taux de rotation des agents, taux de visite sur demande au médecin de prévention <u>avec historique, nombre d'accidents de service/travail avec historique</u>) et <u>développement</u> des indicateurs de fonctionnement <u>et de performance</u> de l'université, de santé, <u>de prévention</u> et sécurité</p> <p>2- Déploiement d'un nouveau dispositif de prévention primaire dans les composantes et les services centraux de l'université. Il s'agit d'une sensibilisation et d'une évaluation des RPS en 4 phases :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réunion de sensibilisation et de présentation du dispositif dans chaque structure - Questionnaire portant sur la santé et les conditions de travail perçus - Groupe de travail composé de volontaires pour élaborer un plan d'action spécifique à la structure - Restitution au Directeur de structure + AP <ul style="list-style-type: none"> • Poursuite de l'analyse des situations individuelles et collectives présentant des RPS en prévention tertiaire • Mise en place d'un nouveau dispositif spécifique à la gestion des situations de harcèlement sexuel destiné à la fois aux personnels et aux étudiants <p>3- Organisation de formations en management et de prévention des RPS destinées à l'encadrement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 5 sessions "Sensibilisation à la prévention des RPS pour les encadrants" (participation personnels Unistra), - 2 sessions "Gérer une équipe et faire travailler ensemble", - 1 session "Anticiper et gérer les conflits en milieu professionnel", - 1 session "Atelier de management opérationnel", - 4 sessions "Etre acteur de son bien-être au travail". <p>4- Organisation de 2 réunions du groupe QVT (20/02 -projet télétravail et conventionnement FIPHP-, 09/11 - télétravail, bilan conventionnement FIPHP et droit à la déconnexion)</p>		formations compris dans action 1.14
									formations compris dans action 1.14	<p>2017 :</p> <p>1- Maintien dans le bilan social des 3 indicateurs définis au niveau national (taux d'absentéisme pour raison de santé, taux de rotation des agents, taux de visite sur demande au médecin de prévention) et poursuite de l'exploitation de l'ensemble des indicateurs de fonctionnement de l'université et de santé et sécurité</p> <p>2- Poursuite de l'analyse des situations individuelles et collectives présentant des RPS et déploiement des démarches de prévention primaire et secondaire</p> <p>3- Organisation de formations en management et de prévention des RPS destinées à l'encadrement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - formation en management (4 sessions) - formation de prévention des RPS (5 sessions) <p>4- Organisation de 2 réunions du groupe QVT (08/02, 10/05)</p>		formations compris dans action 1.14
									formations compris dans action 1.14	<p>2016 :</p> <p>1- Maintien dans le bilan social des 3 indicateurs définis au niveau national (taux d'absentéisme pour raison de santé, taux de rotation des agents, taux de visite sur demande au médecin de prévention) et poursuite de l'exploitation de l'ensemble des indicateurs de fonctionnement de l'université et de santé et sécurité (ces indicateurs ont été introduits dans le bilan social pour l'année 2015)</p> <p>2- Poursuite de l'analyse des situations individuelles et collectives présentant des RPS et déploiement des démarches de prévention primaire et secondaire</p> <p>3- Organisation de formations en management et de prévention des RPS destinées à l'encadrement (3 sessions)</p> <p>4- Organisation de 3 réunions du groupe QVT (11/02, 08/06 et 19/10)</p>		formations compris dans action 1.14

N°	Thème/ Objectifs	objectifs opérationnels	Montant budgété € (HTP) 2018	Entité concernée				échéance	Bilan		
				SPSE	SST	DPI	DRH		Direction A. sociale	Montant € budgété	Bilan/ Etat
3.2	Troubles Musculo-Squelettiques (TMS) : Prévenir l'apparition de TMS	1- Poursuivre les formations à l'ergonomie au travail sur écran destinées aux personnels et réaliser des actions sur l'aménagement de postes de travail sur écran sur le terrain. 2- Poursuivre la formation sur les risques en animalerie. 3- Continuer les visites de postes, notamment en animalerie. 4- Intégrer du matériel ergonomique dans les marchés "fournitures de bureau et fournitures de matériels informatiques" en 2017	formations compris dans action 1.14				annuelle	formations compris dans action 1.14	2018 : 1- Organisation de deux sessions de formation à l'ergonomie du travail sur écran - Réalisation de visites de poste liées à l'ergonomie du travail sur écran - Poursuite du prêt de matériel ergonomique et achat de nouveaux matériels 2- Organisation d'une session de formation sur les risques en animalerie (et d'une session de formation aux gestes et postures pour le personnel d'entretien). 3- Réalisation de visites de poste		1-1130 (achat de matériel ergonomique)
								formations compris dans action 1.14	2017 : 1- Organisation de formations à l'ergonomie au travail sur écran - prêt de matériel ergonomique permettant l'aménagement de poste de travail sur écran 2- Organisation de formations sur les risques en animalerie 3- Réalisation de visites de postes		formations compris dans action 1.14
								formations compris dans action 1.14	2016 : 1- Annulation des 2 formations à l'ergonomie au travail sur écran faute de participants - prêt de matériel ergonomique permettant l'aménagement de poste de travail sur écran 2- Organisation de 2 formations sur les risques en animalerie 3- Réalisation de 25 visites de postes		formations compris dans action 1.14
3.3	Risque chimique (1) : Prévenir les risques liés à l'utilisation d'agents chimiques dangereux	1- Informer de l'obligation de contrôle des VLEP obligatoires par les structures concernées en 2016 (notamment pour les poussières de bois dans les animaleries et pour la silice libre) 2- Mettre en oeuvre un plan de maîtrise des risques en fonction des résultats des contrôles 3- S'assurer de l'application du règlement CLP par les structures 4- Réaliser 2 exercices de gestion d'accident chimique en collaboration avec les pompiers (voir point 1.10)	SO				2018	SO	2018 : 3- Organisation d'une session de formation sur le risque chimique incluant la réglementation CLP le 27/03 - Formulation de recommandations sur l'application du CLP lors des différentes visites de sécurité		SO
								SO	2017 : 2- Réalisation d'une visite des services de prévention et médecine de prévention et aide des tutelles au financement d'équipements de sécurité suite à un dépassement de VLEP à l'UMS 3415 Chronobiotron 3- Formulation de recommandations sur l'application du CLP lors des différentes visites de sécurité		SO
								SO	2016 : 1- Envoi le 9/06 d'un courrier aux structures précisant les modalités de contrôle des VLEP 3- Organisation d'une session de formation sur le risque chimique incluant la réglementation CLP le 8/11 - Formulation de recommandations sur l'application du CLP lors des différentes visites de sécurité		SO
3.4	Risque chimique (2) : Prévenir les risques liés à l'utilisation d'agents chimiques dangereux	Poursuivre la réalisation des mesures atmosphériques ciblées, associées à des visites de poste pour les agents chimiques.	SO				annuelle	SO	2018 : Information en continue sur la nécessité de réaliser des mesures atmosphériques dans les composantes. Réalisation de mesures atmosphériques par prélèvement passif par le médecin du CNRS à la Fédération de Chimie. (Réalisation future de mesures complémentaires par le SST de l'Université après mise en place de mesures de prévention). Réalisation d'une visite des services de prévention et de médecine de prévention à l'UMR 7021 et financement de mesures de VLEP à l'UMR 7021 au sein de l'aile D de la Faculté de pharmacie		2 232
								1 500	2017 : Structures désormais autonomes dans la réalisation des mesures		SO
								4 000	2016 : Réalisation de mesures atmosphériques de poussières de bois dans 2 animaleries : faculté de médecine (09) et faculté de psychologie (11)		1 242

N°	Thème/ Objectifs	objectifs opérationnels	Montant budgété € (HTP) 2018	Entité concernée					échéance	Bilan		
				SPSE	SST	DPI	DRH	Direction A. sociale		Montant € (HTP) budgété	Bilan/ Etat	Montant € (HTP) dépensé
3.5	Risques chimiques : Prévenir les risques liés aux nanoparticules	1- Réaliser la déclaration de l'Université 2- Réaliser des visites de postes	SO					annuelle	SO	2018 : 1- Déclaration de l'Université réalisée auprès de l'ANSES via l'application R-Nano (6 structures concernées par la déclaration)		SO
									SO	2017 : 1- Déclaration de l'Université réalisée auprès de l'ANSES via l'application R-Nano (10 structures concernées par la déclaration) 2- Réalisation d'une visite de poste dans l'UMR7504-IPCMS sur la thématique des nanomatériaux avec le CNRS		SO
									SO	2016 : 1- Déclaration de l'Université réalisée auprès de l'ANSES via l'application R-Nano (8 structures concernées par la déclaration) 2- Réalisation d'une visite de poste dans l'UMR7515-ICPEES sur la thématique des nanomatériaux avec le CNRS		SO
3.6	Atmosphère explosive : Formaliser les Documents Relatifs à la Protection contre les Explosions (DRPE) des structures hébergées à l'université	1- Accompagner les structures dans la réalisation de leur DRPE 2- Proposer des formations sur la prévention des explosions	1- 8000 2- formations compris dans action 1.14					annuelle	1- 8000 2- formations compris dans action 1.14	2018 : 1- Réalisation du DRPE pour les bâtiments du magasin de chimie, de l'institut Le Bel et de l'Institut de Science et d'Ingénierie Supramoléculaires 2- Thématique ATEX intégrée à la formation risque chimique du 27/03		1-7 973 2- formations compris dans action 1.14
									1- 5 000 formations compris dans action 1.14	2017 : 1- Actualisation du recensement des bouteilles de gaz inflammables et des locaux de stockage de produits chimiques inflammables dans les bâtiments du magasin de chimie, de la faculté de chimie, à l'institut Le Bel et à l'Institut de Science et d'Ingénierie Supramoléculaire par les assistants de prévention concernés. Choix du prestataire pour réalisation de la prestation (constitution des DRPE) début 2018		1-0
									1- 5 000 formations compris dans action 1.14	2016 : 1- Réalisation d'un recensement des bouteilles de gaz inflammables et des locaux de stockage de produits chimiques inflammables dans les bâtiments du magasin de chimie, de la faculté de chimie, de la tour de chimie et à l'institut Le Bel par les assistants de prévention concernés 2- Organisation d'une session de formation sur la prévention des explosions le 21 /04		1-0 2- formations compris dans action 1.14
3.7	Suivi des expositions (1) : Assurer une traçabilité des expositions des agents Unistra	Accompagner les structures dans la réalisation de l'ensemble des fiches individuelles d'exposition (FIERI, FIEROA, amiante, Ex-FIERC) et dans leur transmission aux médecins	SO					annuelle	SO	2018 : Accompagnement des structures pour l'utilisation du fichier d'évaluation du risque chimique (FEVAR) (réalisation d'1 formation et de 2 assistances téléphoniques auprès des structures concernées : UMR7242 ; IUT RS) et transmission de 7 listes du personnel exposé (LPE) aux médecins (Faculté de chimie ; IUT Robert Schuman ; UMR7177 ; UMR7515 ; IGBMC ; Faculté de Pharmacie ; UMR_S1110)		SO
									SO	2017 : Accompagnement des structures pour l'utilisation du fichier d'évaluation du risque chimique (FEVAR) (réalisation de 1 formation et 4 assistances téléphoniques auprès des structures concernées : UMR7242 x 3 ; IUT RS ; UMR7199 x2) et transmission de 7 listes du personnel exposé (LPE) aux médecins (Faculté de chimie ; IUT Robert Schuman ; UMR7140 ; UMR7178 ; UMR7199 ; UMR7200 ; UMR7364)		SO
									SO	2016 : Accompagnement des structures pour l'utilisation du fichier d'évaluation du risque chimique (FEVAR) (réalisation de 5 formations et assistance sur site auprès des structures concernées : UMR7177 ; EA7290 ; UMR7242 ; UMR7199) et transmission de 8 listes du personnel exposé (LPE) aux médecins. nota : la session de formation collective FEVAR prévue a été annulée faute d'un nombre suffisant de participant		SO

N°	Thème/ Objectifs	objectifs opérationnels	Montant budgété € (HTP) 2018	Entité concernée					échéance	Bilan		
				SPSE	SST	DPI	DRH	Direction A. sociale		Montant € (HTP) budgété	Bilan/ Etat	Montant € (HTP) dépensé
3.8	Suivi des expositions (2) : Assurer une traçabilité des expositions des agents Unistra	Réaliser les attestations d'expositions antérieures	50					2018 ⁽²⁾	50	2018 : Réalisation des documents à envoyer aux agents quittant l'université (3 volets de l'Attestation d'Exposition Antérieure, 1 courrier destiné à l'agent, 1 formulaire d'explication)		50
									50	2017 : Poursuite de la réflexion sur la mise en place des attestations d'expositions antérieures		50
									50	2016 : Commencement de la réflexion sur la mise en place des attestations d'expositions antérieures		50
3.9	Suivi des expositions (3) : Assurer un suivi médical des agents Unistra exposés à des CMR (dont l'amiante)	1- Poursuivre le suivi médical post-exposition et post-professionnel pour les personnes exposées à l'amiante 2- Proposer une procédure pour la mise en place de la surveillance post professionnelle des agents partant à la retraite	100					2018 ⁽²⁾	100	2018 : 1- Poursuite du suivi post exposition des personnels exposés à l'amiante. 2- Proposition (à la DRH) d'une procédure de mise en œuvre des attestations d'expositions antérieures et de suivi post professionnel		0
									300	2017 : 1- Poursuite du suivi post-exposition pour les personnes exposées à l'amiante 2- Commencement de la réflexion sur l'élaboration d'une procédure la mise en place de la surveillance post professionnelle des agents partant à la retraite		95
									400 (scanners)	2016 : 1- Information des personnes susceptibles d'avoir été exposées à de l'amiante et/ou de la silice à l'EOST rue Blessig (vues en visite médicale pour celles ayant donné suite) - autres agents vus en visite médicale en suivi post-expositions si nécessaire		192

N°	Thème/ Objectifs	objectifs opérationnels	Montant budgété € (HTP) 2018	Entité concernée					échéance	Bilan			
				SPSE	SST	DPI	DRH	Direction A. sociale		Montant € (HTP) budgété	Bilan/ Etat	Montant € (HTP) dépensé	
3.10	Sorbonnes (1) : Contrôler l'ensemble des sorbonnes fonctionnelles au moins 1 fois tous les 18 mois et favoriser leur bonne utilisation	1- Poursuivre les études de rationalisation 2- Poursuivre la mise en œuvre de l'étude de rationalisation de la faculté de pharmacie en 2016. 3- Elaborer une consigne sur les bonnes pratiques d'utilisation des sorbonnes en 2016. 4- Planifier et réaliser le contrôle des sorbonnes tous les 18 mois	4- 60 000						annuelle	4- 60 000	2018 : 2- Intégration de l'étude de rationalisation des sorbonnes de la faculté de Pharmacie dans les projets de déménagement des équipes de recherche et de réhabilitation des bâtiments 3- Consigne en cours de finalisation avant diffusion aux structures 4- Planification et contrôle des sorbonnes au moins tous les 18 mois, hors cas particulier de travaux en cours ou à venir (IPCB) Structures contrôlées : - en interne : Faculté de chimie ; Plateforme de biologie ; Maths-EOST ; Institut de botanique ; Faculté de géographie ; EOST rue Blessig ; ECPM R1 et TP ; Faculté de pharmacie ailes C et D ; Pôle API ; IUT Louis Pasteur ; Institut de virologie / bactériologie / parasitologie, Institut d'hématologie, Institut d'anatomie - en externe : Faculté de pharmacie ailes E et F ; Institut Le Bel ; ISIS ; IUT Robert Schuman		4- 58 481
										4- 26 182	2017 : 2- Intégration de l'étude de rationalisation des sorbonnes de la faculté de Pharmacie dans les projets de déménagement des équipes de recherche et de réhabilitation des bâtiments 4- Planification et contrôle des sorbonnes au moins tous les 18 mois, hors cas particulier de travaux en cours ou à venir Structures contrôlées : - en interne : Faculté de chimie ; Plateforme de biologie ; ECPM R1 à R5 et TP ; Faculté de pharmacie ailes C et D ; Pôle API ; IUT Louis Pasteur ; Faculté de médecine ; Institut de virologie - en externe : Faculté de pharmacie ailes E et F ; Institut Le Bel Sud Sud ; ISIS ; IUT Robert Schuman		4- 26 181
										1, 2- à définir (faculté de pharmacie- budget DPI) 4- 36 500 (contrôle sorbonnes - budget SPSE)	2016 : 1- Intégration du SPSE dans les projets immobiliers notamment dans les phases de définition des besoins en sorbonnes/équipements de protection collective (IPCB, G2EI, faculté de géographie) 2- Absence de réalisation faute de budget 4- Planification et contrôle des sorbonnes au moins tous les 18 mois, hors cas particulier de travaux en cours ou à venir Structures contrôlées : - en interne : Institut de botanique ; ECPM R1 et TP ; Faculté de pharmacie ailes C et D ; IUT Louis Pasteur - en externe : ECPM R2 à R5 ; Faculté de pharmacie aile E ; Institut Le Bel Sud-Centre (tranche ferme) ; ISIS ; IUT Robert Schuman ; Plateforme de Biologie		4- 27 886

N°	Thème/ Objectifs	objectifs opérationnels	Montant budgété € (HTP) 2018	Entité concernée				échéance	Bilan		
				SPSE	SST	DPI	DRH		Direction A. sociale	Montant € (HTP) budgété	Bilan/ Etat
3.11	Sorbonnes (2) : Améliorer le parc des sorbonnes de laboratoire	1- Augmenter le % de sorbonnes conformes en poursuivant le plan d'amélioration des sorbonnes notamment en mettant en place des alarmes de débit pour les sorbonnes non équipées 2- Elaborer un référentiel pour les installations de nouvelles sorbonnes en 2017 3- Accompagner les sites dans le suivi de la maintenance des sorbonnes dans le cadre du projet de refonte de la fonction immobilière 4- Achever l'intégration des sorbonnes dans Abyla en 2017	100 000				annuelle	100 000	2018 : 1- Augmentation de 1,0 point du pourcentage de sorbonnes assurant leur rôle de protection collective entre 2017 et 2018 Démarrage des travaux d'amélioration des sorbonnes à l'Institut Le Bel 4ème Nord 2- Exigences techniques intégrées au stade de chaque programme 3- Rédaction d'une procédure "préparation et contrôles périodiques des sorbonnes de laboratoire" en cours 4- Intégration de 90% des sorbonnes dans Abyla		1- 246 000 (ILB - 4ème N) 236 000 (Pharma)
								1- 450 000	2017 : 1- Réalisation de la régulation automatisée entre amenée d'air et extraction des sorbonnes du bâtiment R5 à l'ECPM. Mise en place de voyant d'alarme de visualisation de défaut de régulation. Réalisation d'un audit de ventilation dans l'ensemble de la faculté de pharmacie. Augmentation de 6,2 points du pourcentage de sorbonnes assurant leur rôle de protection collective entre 2016 et 2017 2- Référentiel en cours de réalisation		1- 348 000 (ECPM - R5) 80 000 (Pharma)
								à définir	2016 : 1- Augmentation de 2,9 points du pourcentage de sorbonnes assurant leur rôle de protection collective entre 2015 et 2016		1- 0
3.12	Equipements de protection collective (EPC) hors sorbonnes : Elargir la stratégie de vérification des installations de ventilation	1- Recenser l'ensemble des équipements de protection collective hors sorbonnes 2- Formaliser le respect des dispositions réglementaires pour les installations d'EPC autres que les sorbonnes	SO				2018	SO	2018 : 1- Mise à jour en continu du recensement des hottes, BOA, armoires ventilées et éviers ventilés		SO
								SO	2017 : 1- Mise à jour en continu du recensement des hottes, BOA, armoires ventilées et éviers ventilés		SO
								SO	2016 : 1- Mise à jour en continu du recensement des hottes, BOA, armoires ventilées et éviers ventilés (ECPM R2 ; Institut Le Bel Sud ; faculté de pharmacie ; géographie ; IUT Louis Pasteur)		SO
3.13	Douches de sécurité : Avoir des douches de sécurité en place fonctionnelles	1- Vérifier les douches de sécurité, 2- Assurer une maintenance corrective pour les douches le nécessitant	Inclus dans le budget de la maintenance annuelle				annuelle	Inclus dans le budget de la maintenance annuelle	2018 : 1- Réalisation du contrôle annuel des douches de sécurité 2- Réalisation de la maintenance des douches		(1+2)- 40 000
								12 000	2017 : 1- Réalisation du contrôle annuel des douches de sécurité 2- Réalisation de la maintenance des douches		Inclus dans le budget de la maintenance annuelle
								7 000	2016 : 1- Réalisation de la maintenance des douches de sécurité (6 264 €HTP) 2- Remplacement de douches de sécurité dans les salles de TP au 2e étage à l'Institut de botanique (4 628 €HTP)		10 892

N°	Thème/ Objectifs	objectifs opérationnels	Montant budgété € (HTP) 2018	Entité concernée				échéance	Bilan		
				SPSE	SST	DPI	DRH		Direction A sociale	Montant € (HTP) budgété	Bilan/ Etat
3.14	Amiante (1) : Prévenir le risque lié à l'amiante et exécuter les obligations réglementaires	1- Accompagner les personnels formés PEC et POC dans leur activité (notamment l'établissement des Fiches Individuelles d'Exposition (FIE)) 2- Réaliser les contrôles périodiques sur les matériaux amiantés de la liste A (en 2018) 3- Poursuivre la mise en conformité des DTA concernant les éléments extérieurs ajoutés 4- Renouveler le marché en 2017 pour la réalisation des diagnostics avant travaux	3- 9 500				annuelle	3- 9 500	2018 : 1- Organisation d'une session initiale POC et d'une session de recyclage POC pour les personnes formées en 2015. Transmission du modèle de FIE à l'issue de la formation et sur demande. 3- Mise à jour des DTA pour 15 bâtiments de l'Université sur 67 incluant les éléments extérieurs ajoutés. La mise à jour des DTA des 6 bâtiments restants sera effectuée lors des opérations de réhabilitation globale du bâtiment et/ou des opérations incluses dans le plan campus.		1- inclus dans 1.14 3- 9 185
								2- 17 000 3- 10 000	2017 : 1- Organisation d'une session initiale POC et d'une session de recyclage pour les personnes formées initialement PEC en 2014. Transmission du modèle de FIE à l'issue de la formation et sur demande. 2- Organisation des contrôles réglementaires des matériaux de la liste A pour les bâtiments suivants : Faculté de Droit, Observatoire astronomique, Institut de Mécanique des Fluides et des Solides, Institut Lebel 3- Mise à jour des DTA pour 43 bâtiments de l'Université sur 67 incluant les éléments extérieurs ajoutés 4- Renouvellement du marché le 07/04 concernant la prestation de réalisation des diagnostics avant travaux		1- inclus dans 1.14 2- 5 563 3- 19 514
								3- 3 000	2016 : 1- Organisation d'une session de recyclage pour les personnes formées initialement PEC et POC en 2013. Transmission du modèle de FIE sur demande 3- Mise à jour des DTA des bâtiments Platane, Institut d'Hygiène et Faculté de Chirurgie dentaire en incluant les éléments extérieurs ajoutés		1- inclus dans 1.14 3- 12 377
3.15	Amiante (2) : Prévenir le risque lié à l'amiante et exécuter les obligations réglementaires	1- Poursuivre le retrait des matériaux amiantés de la liste A 2- Désamianter les sous-stations de chauffage exploitées par des entreprises extérieures 3- Développer l'accès au DTA dans Abyla pour les structures et maintenir à jour les DTA dans Abyla <i>Pour mémoire :</i> - Liste A : Flocage, calorifugeage, faux-plafond - Liste B : dalles de sol, colle noire, faïence, carton-tablette, ...	1-30 000				2018	1- 30 000	2018 : 1- Utilisation du budget pour le désamiantage d'urgence de matériaux dégradés de la liste B dans deux locaux en EOST (Rue Descartes -revêtement de sol). 3- Poursuite de la mise à jour régulière des DTA des bâtiments concernés avec intégration dans abyla des repérages avant travaux, repérages avant démolition, plans de retrait, bordereaux d'élimination des déchets. Mise à disposition du module amiante pour deux responsables de sites identifiées (IUT Robert Schuman et Faculté de chimie - Institut Le Bel) et réflexion en cours pour les responsables de site restants.		1- 38 354
								1- 50 000	2017 : 1- Utilisation du budget pour le désamiantage d'urgence de matériaux dégradés de la liste B dans un local à l'EOST (Rue Blessig -revêtement de sol) et dans un amphî à la Faculté de Physique et d'Ingénierie (cartons tablette sous radiateur) 3- Poursuite de la mise à jour régulière des DTA des bâtiments concernés avec intégration des repérages avant travaux, repérages avant démolition, plans de retrait, bordereaux d'élimination des déchets		1- 45 137
								2- 50 000	2016 : 2-Désamiantage du calorifugeage dans le local SETE à UFR de mathématiques-Informatique (les 4 sous-stations restant à désamianter le seront dans le cadre des restructurations dans les années à venir (Zoologie, Botanique, Serre de Barry, Faculté de chimie) 3- Saisie de l'ensemble des DTA dans le nouveau module "obligation réglementaire" de Abyla. Mise à jour régulière des DTA des bâtiments concernés avec intégration des repérages avant travaux, repérages avant démolition, plans de retrait, bordereaux d'élimination des déchets		2- 6 762

N°	Thème/ Objectifs	objectifs opérationnels	Montant budgété € (HTP) 2018	Entité concernée				échéance	Bilan			
				SPSE	SST	DPI	DRH		Direction A. sociale	Montant € budgété	Bilan/ Etat	Montant € (HTP) dépensé
3.16	Plomb (1) : Prévenir le risque lié à la présence de plomb dans les bâtiments	Etudier avec l'inspection du travail les consignes à respecter en matière de repérage du plomb avant travaux	SO					2016	SO	2016 : SO (plus d'actualité car le repérage du plomb est effectué dans tous les cas)		SO
3.17	Plomb (2) : Prévenir le risque lié à la présence de plomb dans les bâtiments	Etablir un marché permettant le diagnostic plomb.	SO					2017	SO	2017 : Réalisation d'un marché pour la prestation des diagnostics plomb		SO
									SO	2016 : Réalisation des diagnostics attestant de la présence ou non de plomb avec la convention UGAP		SO
3.18	Rayonnements ionisants : Prévenir les risques lors de l'exposition à des rayonnements ionisants	1- Poursuivre les visites de sécurité 2- Poursuivre le suivi de la mise en œuvre des mesures de surveillance périodique des combles de l'Institut d'Hématologie	SO					annuelle	SO	2018 : 1- Réalisation de 4 visites de sécurité (UMR 7006 - UMR 7156 - UMR 7177/FRE 2010 - IUT Louis Pasteur) 2- Suivi et mise en œuvre des mesures de surveillance périodique des combles de l'Institut d'Hématologie effectuées régulièrement et respectant les engagements pris auprès de l'ASN		SO
									SO	2017 : 1- Réalisation de 4 visites de sécurité (UMR 7199 - UMR 7213 - UMR 7515 - ECPM) 2- Suivi et mise en œuvre des mesures de surveillance périodique des combles de l'Institut d'Hématologie effectuées régulièrement et respectant les engagements pris auprès de l'ASN		SO
									SO	2016 : 1- Annulation de la visite prévue à l'UMR 7515 (reportée trois fois puis annulée) suite à des imprévus des participants de la visite 2- Suivi et mise en œuvre des mesures de surveillance périodique des combles de l'Institut d'Hématologie effectués régulièrement et respectant les engagements pris auprès de l'ASN		SO
3.19	Rayonnements non ionisants : Améliorer le suivi des agents exposés aux rayonnements optiques artificiels (Laser, LED (light-emitting diode))	Créer un protocole de suivi (questionnaire, examens complémentaires, certificat d'aptitude) pour le référent sécurité laser	SO					2016	300 (coût des examens complémentaires en ophtalmologie)	2016 : Elaboration d'une procédure ROA (rayonnements optiques artificiels) pour la surveillance médicale des agents exposés et suivi des agents en visite médicale		582
3.20	Laser : Accompagner les référents sécurité laser (RSL) dans leur mission de prévention des risques	1- Former les RSL à l'utilisation de l'application LISA en 2016 2- Formaliser, le cas échéant, des lettres de mission pour les RSL 3- Réaliser des visites de sécurité thématique sur le sujet	SO					2018	formations compris dans action 1.14	2018 : 1- Réalisation d'une formation à destination des RSL le 18/10 3- Réalisation de 3 visites de sécurité (UMR7006-ISIS ; UMR7156-GMGM ; UMS3286-PCBis)		formations compris dans action 1.14
									formations compris dans action 1.14	2017 : 1- Réalisation d'une formation prévention du risque laser à destination des utilisateurs		formations compris dans action 1.14
									formations compris dans action 1.14	2016 : 1- Réalisation de la formation le 27/09 2- Envoi d'un modèle de lettre de mission aux RSL le 03/10 3- Réalisation d'une visite de sécurité à la faculté de chimie le 12/12		formations compris dans action 1.14
3.21	Risques biologiques : Prévenir les risques biologiques	1- Elaborer une procédure sur la prévention du risque biologique en 2017 2- Réaliser des visites pour accompagner les structures dans la mise en œuvre de la procédure	SO					2018	SO	2018 : 1- Elaboration d'une procédure envoyée le 14/01/2019		SO
									SO	2017 : 1- Report en 2018		SO

N°	Thème/ Objectifs	objectifs opérationnels	Montant budgété € (HTP) 2018	Entité concernée					échéance	Bilan		
				SPSE	SST	DPI	DRH	Direction A. sociale		Montant € (HTP) budgété	Bilan/ Etat	Montant € (HTP) dépensé
3.22	Equipement de travail (1) : Disposer d'un parc de machines conformes	1- Assurer les vérifications périodiques 2- Assurer le suivi des mises en conformité effectuées par les structures	4 686					annuelle	4686	2018 : 1- Réalisation des vérifications périodiques suivantes : * contrôle initial sur 2 machines-outils * contrôle périodique sur 65 machines-outils * contrôle suite à la mise en conformité sur 49 machines-outils 2- Envoi d'un courrier général le 18/05 aux structures rappelant l'interdiction de l'utilisation des machines dont les non-conformités pourraient être source de danger. Ce courrier comprenait la note générale relative au maintien/mise en conformité des machines. Envoi d'un courrier spécifique le 29/06 aux 5 structures concernées par le contrôle des machines en 2015, 2016 et/ou 2017 avec demande de retour sur les modalités de levée des non-conformités. Au 07/01/2019, sur les 290 machines (réparties dans 25 structures) : 207 équipements sont conformes, 69 équipements sont en cours de mise en conformité, 12 équipements sont en panne et 2 nouveaux équipements ont été recensés.		5 268
									10 500	2017 : 1- Réalisation des vérifications périodiques suivantes : * contrôle initial sur 10 machines-outils * contrôle périodique sur 58 machines-outils * contrôle suite à la mise en conformité sur 84 machines-outils * mise en conformité suite à l'inspection santé et sécurité au travail de 11 machines-outils utilisées par les étudiants dans le cadre des travaux pratiques 2- Envoi d'un courrier spécifique le 04/07 aux 14 structures concernées par le contrôle des machines en 2017 avec demande de retour sur les modalités de levée des non-conformités. Au 11/01/2018, sur les 297 machines (réparties dans 25 structures) : 169 équipements sont conformes, 117 équipements sont en cours de mise en conformité, 7 équipements sont en panne et 4 nouveaux équipements ont été recensés		8 849 20 323 (étudiants)
									6 000	2016 : 1- Réalisation des vérifications périodiques suivantes : * contrôle initial sur 11 machines-outils * contrôle périodique sur 112 machines-outils * contrôle de mise en conformité sur 9 machines-outils 2- Envoi d'un courrier général le 08/11 aux structures rappelant l'interdiction de l'utilisation des machines dont les non-conformités pourraient être source de danger. Ce courrier comprenait la note générale relative au maintien/mise en conformité des machines. Envoi d'un courrier spécifique le 28/11 aux 23 structures concernées par le contrôle des machines en 2015 et/ou 2016 avec demande de retour sur les modalités de levée des non-conformités. Au 17/01/2017, sur les 295 machines (réparties dans 24 structures), 189 machines sont non-conformes (15 équipements sont éliminés, 36 mis en conformité, 137 en cours de mise en conformité et 1 en panne)		1- 7 600
3.23	Chute : Prévenir les risques de chute	Poursuivre la mise en place de protections collectives sur les toitures le nécessitant	0					annuelle	0	2018 : Pose d'une ligne de vie et de 2 points d'ancrage au Service de Formation Continue		7 300
									14 500	2017 : Réalisation d'un garde-corps au Portique. Vérification des points d'ancrage à l'institut Le Bel.		10 650
									15 000	2016 : Installation et pose d'un garde-corps à l'institut de géologie, ainsi qu'un complément de garde corps à la faculté de pharmacie		11 500

N°	Thème/ Objectifs	objectifs opérationnels	Montant € (HTP) budgété 2018	Entité concernée					échéance	Bilan		
				SPSE	DAI	DAU	Direction	Mission H.		DALI	FSD	Montant € (HTP) budgété
4.1	Avis des ERP (1) : Maintenir un bon niveau de sécurité	1- Lever l'avis défavorable pour les bâtiments ERP du 1er groupe le permettant (avec des motifs non liés à la vétusté généralisée ou exclusivement organisationnels) 2- Maintenir les avis favorables à la poursuite de l'exploitation	2- 2 000					annuelle	2- 2 000	2018 : 1- Transmission des documents pour la régularisation du dossier de remplacement du SSI en juin (absence de réponse) - Réalisation de travaux de rattrapage sur le SSI du Palais U (fin décembre 2018) 2- Suite aux visites périodiques (20 sur 26 prévisibles), maintien de 12 Avis Favorable (AF) à la poursuite de l'exploitation, obtention de 1 AF pour la faculté de géographie et d'aménagement, déclassement du bâtiment Tour de chimie sous Avis Défavorable (AD), maintien de 5 AD et perte de 2 AF (Aile Joffre - ESPE Colmar-Escarpe) : 68,4% des ERP du 1er groupe sont sous AF (69,0% fin 2017)		2- 2 476
									2- 1 000	2017 : 1- Fin des travaux de restructuration et de mise en sécurité de la faculté de Géographie (en attente de réception en 2018) - Levée de l'avis défavorable du Collège Doctoral Européen (CDE) en janvier 2017 lors de la visite périodique - Réalisation de travaux de rattrapage sur le SSI du Palais U 2- Suite aux visites périodiques (6 sur 22 prévisibles), maintien de 1 Avis Favorable (AF) à la poursuite de l'exploitation, obtention de 1 AF pour le CDE, suppression du bâtiment SCD sous Avis Défavorable (AD) déclassé puis démoli et maintien de 4 AD : 69,0% des ERP du 1er groupe sont sous AF (66,1% fin 2016)		2- 186
									2- 1 000	2016 : 1- Réalisation des travaux de restructuration et de mise en sécurité de la faculté de Géographie et travaux toujours en cours - Amélioration du désenfumage du bâtiment CDE pour lever l'avis défavorable (01/2017 au lieu de 12/2016) 2- Suite aux visites périodiques, maintien des 8 Avis Favorables (AF) à la poursuite de l'exploitation, ajout d'un nouveau bâtiment avec AF (annexe Galileo) et maintien de 5 Avis Défavorables : 66,1% des ERP du 1er groupe sont sous AF (65,5% fin 2015)		2- 526

N°	Thème/ Objectifs	objectifs opérationnels	Montant € (HTP) budgété 2018	Entité concernée						échéance	Bilan				
				SPSE	DRH	DRH	Direction	Mission H.	DALI		FSD	Montant € (HTP) budgété	Bilan / Etat	Montant € (HTP) dépensé	
4.2	Avis des ERP (3) : Maintenir un bon niveau de sécurité	1- Régulariser en totalité et pérenniser les obligations administratives relatives aux travaux 2- Améliorer le suivi des travaux de restructuration ou de maintenance des bâtiments	1- 138 000 2- 75 000						annuelle	1- 138 000 2- 75 000		<p>2018 :</p> <p>1- Réalisation des vérifications techniques réglementaires en exploitation : 267 contrôles annuels (8 sur installations de levage, 11 pour installations contre la foudre, 27 pour des installations au gaz, 110 pour les installations électriques relevant du code du travail et 64 pour les installations électriques des ERP), 13 contrôles triennaux pour les Systèmes de Sécurité Incendie, ainsi que 34 contrôles quinquennaux pour ascenseurs (loi De Robien)</p> <p>2- Réalisation des levées d'observations électriques au 10/01/2019 : 2056 observations concernant le code du travail, 131 observations sont relatives l'arrêté du 25 juin 1980 modifié. Soit 2187 observations réparties comme suit : 1633 représentent un risque à la personne, 247 concernent la sécurité du bâtiment et 307 sont des observations d'ordre administratif ; 153 (7%) observations ont été levées, 317 (15%) sont attribuées pour suite à donner et 1717 (78%) restent encore à traiter</p>		1- 121 000 2- 282 250	
										1- 116 000 2- 7 200				<p>2017 :</p> <p>1- Réalisation des vérifications techniques réglementaires en exploitation : 289 contrôles annuels (7 sur installations de levage, 11 pour installations contre la foudre, 25 pour des installations au gaz, 109 pour les installations électriques relevant du code du travail et 64 pour les installations électriques des ERP), 14 contrôles triennaux pour les Systèmes de Sécurité Incendie, 23 contrôles quinquennaux pour ascenseurs (art. AS9) ainsi que 23 contrôles quinquennaux pour ascenseurs (loi De Robien) et 9 rapports de vérifications des colonnes sèches et RIA)</p> <p>- Réalisation des levées d'observations électriques au 01/02/2018 : 2104 observations concernant le code du travail, 103 observations sont relatives l'arrêté du 25 juin 1980 modifié. Soit 2207 observations réparties comme suit : 1565 représentent un risque à la personne, 246 concernent la sécurité du bâtiment et 396 sont des observations d'ordre administratif ; 201 (9%) observations ont été levées, 448 (20%) sont attribuées pour suite à donner et 1558 (70%) restent encore à traiter</p>	1- 107 300
										1- 300 000 2- 140 000				<p>2016 :</p> <p>1- Réalisation de différentes autorisations et déclarations : 1 déclaration d'un puits de rejets, 7 autorisations de travaux dont 1 pour un monument historique, 6 déclarations préalable, 9 permis de construire, 5 permis de démolir</p> <p>- Réalisation des vérifications techniques réglementaires en exploitation : 217 contrôles annuels (6 sur installations de levage, 11 pour installations contre la foudre, 25 pour des installations au gaz, 110 pour les installations électriques relevant du code du travail et 65 pour les installations électriques des ERP), 22 contrôles triennaux pour les systèmes de Sécurité Incendie, 29 contrôles quinquennaux pour ascenseurs et 10 rapports de vérifications des poteaux et puits d'incendie)</p> <p>- Sur un total 2035 observations dans les rapports électriques des bâtiments dont 84 dans le Rapport de Vérifications Réglementaires en Exploitation (relevant de la réglementation incendie ERP), 331 ont été levées (16%) et 332 sont attribuées pour suite à donner (16%)</p>	1- 145 700 2- 0

N°	Thème/ Objectifs	objectifs opérationnels	Montant € (HTP) budgété 2018	Entité concernée					échéance	Bilan		
				SPSE	DRH	Direction	Mission H.	DALI		FSD	Montant € (HTP) budgété	Bilan / Etat
4.3	Evacuation (1) : Améliorer l'évacuation des bâtiments	1- Réaliser les 2 exercices d'évacuation réglementaires 2- Maintenir la formation des responsables d'évacuation et développer l'organisation de l'évacuation dans tous les bâtiments 3- Mettre en place des consignes d'évacuation et les espaces d'attente sécurisés (EAS) pour les personnes à mobilité réduite (PMR) même en l'absence de locaux adaptés	2- 2 600 (casquettes)					annuelle	2- 2 600 (casquettes)	2018 : 1- Réalisation de 2 exercices d'évacuation pour 93% des bâtiments et d'un exercice pour tous les bâtiments Pour l'année universitaire 2018/2019, 88% des 1er exercices d'évacuation des 97% des bâtiments à jour ont été faits dans le mois suivant la rentrée universitaire (avant le 31 octobre) 2- Distribution de 130 casquettes pour 12 bâtiments 3- Organisation de 2 formations pour guides/chargés d'évacuation (cf. 1.14) - Définition des EAS ou solutions équivalentes EAS pour l'Institut Le Bel : reste à faire valider par la SCDS		2- 3 846 (casquettes)
									2- 2 600 (casquettes)	2017 : 1- Réalisation de 2 exercices d'évacuation pour 90% des bâtiments et d'un exercice pour tous les bâtiments Pour l'année universitaire 2017/2018, 61% des 1er exercices d'évacuation des 98% des bâtiments à jour ont été faits dans le mois suivant la rentrée universitaire (avant le 31 octobre) 2- Distribution de 209 casquettes pour 18 bâtiments 3- Organisation de 1 formation des responsables d'évacuation et mise en place des 2 premières formations pour guides/chargés d'évacuation (cf. 1.14) - Mise en place des consignes EAS à la faculté de chirurgie dentaire		2- 0
									2- 2600 (casquettes)	2016 : 1- Réalisation de 2 exercices d'évacuation pour 85% des bâtiments et d'un exercice pour tous les bâtiments Pour l'année universitaire 2016/2017, 86% des 1er exercices d'évacuation des 89% des bâtiments à jour ont été fait dans le mois suivant la rentrée universitaire (avant le 31 octobre) 2- Achat de 300 casquettes fluorescentes et distribution de 219 casquettes pour 19 bâtiments 3- Organisation de 2 formations des responsables d'évacuation (cf. 1.14)		2 422

N°	Thème/ Objectifs	objectifs opérationnels	Montant € (HTP) budgété 2018	Entité concernée						échéance	Bilan			
				SPSE	DRH	DRH	Direction	Mission H.	DALI		FSD	Montant € (HTP) budgété	Bilan / Etat	Montant € (HTP) dépensé
4.4	Evacuation (2) : Améliorer l'évacuation des bâtiments	1- Mettre en œuvre un planning de mise à jour des plans de secours pour tous les bâtiments 2- Améliorer le fonctionnement opérationnel des Systèmes de Sécurité Incendie (SSI)	1- 20 000							annuelle	2018 :			1- 11 200
			2- 50 000								1- Réalisation des plans d'évacuation et d'intervention pour : Primatologie, Autopont Le Bel, Hall de technologie ECPM, Collège doctoral européen, Chalet Poincaré, ILB (hors sous-sol) 2- Remplacement du SSI pour les bâtiments : Observatoire, Tour de Chimie, Espé Colmar (phase 1) - Reprogrammation du SSI du CDE - Remplacement des détecteurs ioniques pour : Math-Info/EOST, ECPM (+ déclencheurs manuels) - Remplacement des détecteurs pour la villa Arconati-Visconti			2 - 71 000
											2017 :			1- Réalisation des plans d'évacuation et d'intervention pour : Palais universitaire, extension de l'Institut de virologie, Institut de bactériologie, Institut du travail, IRMA, Observatoire astronomique - grande coupole et pavillon sud, 61 avenue des Vosges, Faculté de géographie, IUT de Haguenau, Plateforme de biologie, Halle de sports, SUAPS, Forum et Faculté de psychologie 2- Remplacement du système de sécurité incendie à l'Escarpe - Réalisation de travaux de maintenance d'amélioration des SSI pour les bâtiments : Espé Colmar, Institut de bactériologie, 7 rue de l'université, ECPM, Institut de botanique, Espé Meinau et SFC
		2- 50 000								2016 :			1- 51 900	
										1- 70 000	1- Réalisation des plans d'évacuation et d'intervention pour : Pavillon T. Ribot, Bibliothèque de géographie, Villa Arconati-Visconti, SUMP, Maison Universitaire France-Japon, Pôle API, IUT L. Pasteur, ECPM, Maison Universitaire Internationale, Pangloss, Amphi Athéna, MISHA, IUT R. Schuman, Espé Sélestat, Espé Colmar			2- 151 000
										2- 266 000	2- Etude de faisabilité pour l'installation d'un équipement d'alarme incendie pour les bâtiments : Observatoire astronomique, Centre de Primatologie et Géologie - Réalisation de travaux de maintenance d'amélioration des SSI pour les bâtiments : EOST, Pangloss, ISIS, Saint-Georges, SFC, ECPM, Pharmacie, Palais U, Médecine - bât. 3 (IGH) - Remplacement des détecteurs ioniques des bâtiments : Médecine -Forum, Médecine - bât. 3 (IGH), Atrium, PEGE, ECPM			
4.5	ETablissements REpertoriés (ETARE) : Réaliser et réviser les dossiers de défense pour les ETARE (bâtiments présentant des risques par rapport à leurs activités) selon les directives du SDIS	1- Etablir un programme de mise à jour avec le service prévision du SDIS 2- Réviser les dossiers de défense	SO						2018	SO	Absence de sollicitation du SDIS		SO	
4.6	Utilisation exceptionnelle des locaux : Compléter les procédures existantes	Pérenniser les obligations administratives relatives aux utilisations exceptionnelles pour tous les sites	SO						2017	SO	2018 : idem 2017		SO	
										SO	2017 :		SO	
										SO	- Demande d'utilisation exceptionnelle pour le Gala de l'ECPM - Mise en place de mesures compensatoires dans le cadre de la prévention du risque incendie pour l'organisation de tout événement (galas, concerts, diners, autres manifestations extérieures,...) sur les sites de l'université (Palais Universitaire, Escarpe, Halle des sports, Le Portique, Institut Le bel, Pangloss, Atrium, campus Esplanade...)			
									2016 :			SO		
										- Aide à la déclaration de 3 manifestations en extérieur avec un chapiteau pour l'IGBMC - Mise en place de mesures compensatoires dans le cadre de la prévention du risque incendie pour l'organisation de 10 événements (galas, concerts, diners,...) au Palais Universitaire et de 3 autres manifestations dans d'autres sites de l'université (Escarpe, Halle des sports, Médecine)				

N°	Thème/ Objectifs	objectifs opérationnels	Montant € (HTP) budgété 2018	Entité concernée					échéance	Bilan		
				SPSE	DAI	DAI	Direction	Mission H.		DALI	FSD	Montant € (HTP) budgété
4.7	Ascenseurs : Poursuivre le programme : Sécurité des Ascenseurs en Exploitation (SAE)	Poursuivre le programme SAE des ascenseurs pour l'échéance 2018	50					2018	30 000	2017 : Réalisation du SAE pour 16 ascenseurs répartis dans 13 bâtiments. Sont notamment concernés : Pôle API, Faculté de chirurgie dentaire, Médecine - Bât. 2, Espé Sélestat, Palais universitaire, Institut du travail, Faculté de droit, Bibliothèque U2/U3 et ECPM (objectif atteint dès 2017)		30 050
									145 000	2016 : Réalisation du SAE pour 77 ascenseurs répartis dans 41 bâtiments. Sont notamment concernés : Pôle API, Le Portique, IUT Robert Schuman, PEGE, Faculté de chirurgie dentaire, Faculté de pharmacie, Faculté de géographie, Maths info /EOST, IPCB, Médecine -Bât. 2, ESPE Sélestat		150 000
4.8	Accessibilité (1) : Mettre en conformité les ERP	1- Mettre en œuvre la 1re période de l'Agenda d'Accessibilité Programmé (Ad'Ap) dans la limite des crédits disponibles 2- Développer les systèmes d'alarme incendie pour les personnes mal entendant	1- 0 2- 0					2018	1- 0 2- 0	2018 : 1- Pose de 2 mains courantes pour l'EOST 2- Réception de la mise en accessibilité et sécurité du bâtiment Faculté de géographie et d'aménagement 2- Mise en place de diffuseurs lumineux à la faculté de chimie		1- 700 2- Inclus dans le 4.4-2
									1- 40 000	2017 : 1- Réalisation de différents travaux recensés dans les diagnostics accessibilité (nez de marches contrastées, contremarche, dalles podotactiles, main courante) pour : SFC, Amphithéâtre Athéna, SUMPS, Patio, IUT de Haquenau, Virologie, SUAPS, Le Portique et Forum de médecine		1- 41 000
									1- 50 000	2016 : 1- Réalisation de différents travaux recensés dans les diagnostics accessibilité (nez de marches contrastées, contremarche- dalles podotactiles) pour : Institut Le Bel, SFC, CSU, escalier extérieur -Escarpe et escaliers extérieurs des amphis de droit		1- 46 700
4.8 bis	Accessibilité (2) : Mettre en conformité les ERP (ajout 2018)	Mettre en place les registres publics d'accessibilité	50					2018	50	2018 : - Mise en place des registres publics d'accessibilité sous forme dématérialisée - Organisation de 3 sessions de formations (21 juin, 8 novembre et 13 décembre) : 62 stagiaires		50
									50	2017 : - Définition de la forme (GED) et du contenu du registre - Réflexion sur le contenu et les bénéficiaires de la formation (mise en place à partir de 2018)		50
4.9	Services de sécurité / sûreté centraux : Constituer un/des service/s de sécurité / sûreté sur le campus central (Esplanade + Historique)	1- Définir le périmètre des missions 2- Définir le fonctionnement 3- Etudier la faisabilité 4- Réaliser le/les service/s central/centraux	à définir					2018 ⁽²⁾	à définir	2018 : mise en place du département de sureté intérieure de la DALI		50
									50	2017 : 1, 2 - Réalisation d'un état des lieux de l'existant et début de réflexion sur les missions et le fonctionnement 3- Demande de dérogation (octobre) pour l'exploitation de la tour de chimie (immeuble de grande hauteur) en établissement recevant du public, la plupart des disciplines à risque ayant été extraites de la tour - absence de réponse en 2017		50
4.10	Vigipirate : Assurer la sécurité des personnels et des infrastructures face au risque terroriste	1- Etablir un plan d'action pérenne de sécurisation des espaces bâtis et non bâtis. 2- Sensibiliser la communauté universitaire.	50					2017	50	2017 : 1- Consolidation du dispositif de sécurisation en lien avec le prestataire de gardiennage - Sécurisation ponctuelle des événements en fonction de leur sensibilité 2- Actions de sensibilisation régulières - Ajout d'une formation à la conduite à tenir en cas d'attentat dans l'offre de formation de l'université		50
									50	2016 : 1- mise en place de patrouilles d'agents de surveillance sur les campus Historique et Esplanade 2- diffusion d'une note récapitulative des consignes de vigilance - information et sensibilisation des directeurs de composantes		50

N°	Thème/ Objectifs	Objectifs opérationnels	Montant budgété € (HTP) 2018	Entité concernée		échéance	Bilan			
				SPSE	DPI		Montant € (HTP) budgété	Bilan/ Etat	Montant € (HTP) dépensé	
5.1	Stockage de produits dangereux (1) : Disposer de locaux de stockage conformes pour les déchets	1- S'assurer de la conformité du stockage des déchets dangereux dans les structures 2- Mettre en place la gestion opérationnelle des bunkers de stockage et des procédures (Faculté de Pharmacie, ECPM, IPCB, CRBS)	SO			2018	SO	2018 : 2- Recommandations pour la future gestion des déchets chimiques au CRBS. Organisation d'une réunion d'information à l'IPCMS (janvier) pour améliorer le stockage et le suivi des déchets chimiques.		SO
							SO	2017 : 1- Prescriptions pour les locaux déchets chimiques (Pôle scientifique Géosciences, Eau et Environnement, Ingénierie - G2EI Descartes, Réhabilitation de l'Institut de Physique Biologique projet Imagerie In-vivo Multimodale Translationnelle - I2MT) 2- Organisation d'une réunion d'information pour l'Engées et l'Insa en décembre et explication sur la mise en oeuvre du nouveau marché déchets chimiques		SO
							SO	2016 : 1- Participation aux réunions pour les projets immobiliers pour les zones déchets (IPCB, Botanique, Géologie) 2- Gestion opérationnelle définie en mai 2016 avec la Faculté de pharmacie pour le nouveau bunker. Mise en place de la collecte en porte à porte des déchets en juillet 2016 (achat transpalette). 2- Organisation d'une réunion d'information pour l'ECPM en avril 2016 et conseil sur la gestion du bunker déchets suite au départ à la retraite du magasinier		2- 922
5.2	Stockage de produits dangereux (2) : Disposer de locaux de stockage conformes pour les déchets	1- En fonction des résultats des vérifications de conformité mettre en conformité les locaux de stockage des déchets 2- Construire un bunker de stockage à la Faculté de Pharmacie en 2016 3- Améliorer le stockage des produits chimiques au département Chimie de l'IUT R. Schuman suite à la suppression du bunker en 2017	SO			2018	SO	2018 : 1- Absence de mise en conformité en 2018 car les locaux de stockage de déchets chimiques non conformes ne seront plus utilisés dès l'achèvement de la construction de nouveaux bâtiments (Extension ISIS, G2EI Descartes)		SO
							2 - 0 3 - 0	2017 : 1- Mise en place d'un plancher de rétention au bunker du Pôle API pour le stockage des déchets chimiques et produits neufs suite à une remarque de l'inspection de 2016 2- Obtention de crédits complémentaires (SPSE) pour financer l'installation de l'extinction automatique du bunker de Pharmacie non prévue dans l'enveloppe DPI 3- Suppression du bunker déprogrammée		1- 0 2- 22 772 (SPSE)
							2- 450 000	2016 : 2- Construction du bunker de stockage de la Faculté de pharmacie terminée en juillet et complètement opérationnel depuis octobre		2- 464 000

N°	Thème/ Objectifs	Objectifs opérationnels	Montant budgété € (HTP) 2018	Entité concernée		échéance	Bilan			
				SPSE	DPI		Montant € (HTP) budgété	Bilan/ Etat	Montant € (HTP) dépensé	
5.3	Déchets dangereux : Respecter les consignes de tri et d'élimination réglementaires et internes	1- S'assurer de l'élimination des DASRI via la bonne filière dans les structures et les conseiller le cas échéant 2- S'assurer de l'élimination adéquate des déchets radioactifs "orphelins" 3- Mettre à jour le guide de tri et diffuser les consignes	SO			2018	SO	2018 : 1- Conseil auprès des structures pour mettre en place la filière DASRI en collaboration avec le pôle prévention des risques professionnels suite à l'analyse des réponses de l'enquête sur les obligations administratives (Faculté des sciences de la vie, UMR7242, UMR7364, UMR7177, UMR7140) Conseil auprès des structures hors enquête (EASE, Musée Zoologique, UMR7504, IUT LP) 2- Réalisation du suivi de l'élimination des déchets orphelins du bunker radioactif de la Faculté de Médecine quasiment achevé fin novembre (reste un bidon de tritium à enlever par l'Andra) 3- Diffusion à tous les personnels du guide de tri le 11/01/18		2- 7 583 (fac Médecine)
							SO	2017 : 1- Adaptation du questionnaire sur les situations administratives pour vérification en 2018 si les bonnes filières pour les DASRI sont en place 2- Réalisation de l'inventaire des produits en stock dans les bunkers radioactifs de la Faculté de Médecine et conseil pour leur élimination 3- Mise à jour du guide de tri suite au nouveau marché déchets chimiques dont le démarrage a eu lieu le 01/01/2018		2- 11 574 (fac Médecine)
							SO	2016 : - Réalisation de formations (AP, nouveaux entrants, ECPM) 2- Organisation de l'enlèvement de 4 fûts non radioactifs en Hématologie et réalisation du suivi pour le reconditionnement de 2 fûts radioactifs - Assistance auprès de l'EOST pour l'enlèvement des roches radioactives et aide financière pour l'UMR7177 pour l'enlèvement de tritium 3- Diffusion du guide de tri en anglais et informations sur les déchets transmises au réseau		2- 21 977
5.4	Déchets ménagers et recyclables : Trier les déchets non dangereux	Assister les structures pour la mise en place du marché déchets ménagers et recyclables	SO			2017 ⁽¹⁾	SO	2017 : - Présentation du marché en réunion plénière RA CSC / Information diffusée dans l'Actu / Bilan présenté au séminaire des assistants de prévention - Collaboration avec le DAM pour optimiser le marché dont rencontres avec les titulaires du marché pour analyser les prestations. Mise en place du second marché subséquent en ayant réévalué le nombre de bacs à déchets - Définition des modalités de ramassage des poubelles avec le prestataire du marché nettoyage. - Assistance des structures pour répondre à leurs sollicitations sur les déchets à trier		SO
							SO	2016 : - Analyse des candidatures du marché et passage en CAMA - Collaboration avec le DAM pour informer les membres du groupements et référents des sites pour l'Unistra - Réalisation de l'interface entre l'Eurométropole, les nouveaux prestataires et les bâtiments Unistra		SO
5.5	Dératisation - désinsectisation : Maintenir un bon niveau de sanitation dans les bâtiments et leurs abords	1- Suivre les contrats selon les modalités du marché 2- Faire établir des contrats lors d'infestation ponctuelle	11 500			annuelle	11 500	2018 : 1- Passation d'un avenant au marché pour étendre les traitements préventifs à 2 nouveaux bâtiments (Portique et Institut de Botanique) 2- Mise en place de 8 contrats ponctuels		10 325
							10 000	2017 : 1, 2- Mise en place de 10 contrats ponctuels et suivi des traitements préventifs		11 642
							12 000	2016 : 1, 2- Mise en place de 5 contrats ponctuels et suivi des traitements préventifs 1- Relance du marché et analyse des candidatures		9 934

⁽¹⁾ échéance initiale 2016

⁽²⁾ échéance initiale 2017

Bilan des formations collectives en prévention et sécurité, ressources humaines, management et sûreté 2018
Annexe 1

Intitulé des formations	Nb de sessions réalisées	Nb d'heures ou de jours (par session)	Nombre total de stagiaires présents	Dates	Organisé par	Coût Unistra (€) (*)
Acteurs de la prévention						
Formation initiale des assistants de prévention (AP)	1	4 j ou 6 j	18	16-17-18 avril 15-16-17 mai	Unistra	638,00 €
Formation continue des AP CNRS Inserm UHA Unistra (séminaire de coordination)	1	1 j	97	6 décembre	CNRS	
Formation continue des AP des structures hébergées à l'Université (séminaire de coordination)	1	3h30	56	9 octobre	Unistra	- €
Formation à l'utilisation de l'application EVRP (EVALUATION des Risques Professionnels) version CNRS	1	1 j	7	3 juillet	CNRS	
Formation à l'utilisation de l'application EVRP (EVALUATION des Risques Professionnels) version Université	1	3 h	8	28 juin	Unistra	176,36 €
Formation à l'outil NEO pour la formation des nouveaux entrants à destination des assistants de prévention	1	3 h	9	19 novembre	CNRS	
Sensibilisation à la prévention des risques professionnels pour les nouveaux arrivants	1	0,5 j ou 1 j	149	16 janvier	Unistra	- €
Accueil pour les nouveaux entrants (correspond à une intervention lors de la journée d'accueil des nouveaux entrants à l'Unistra)	1	0,5 h	58	6 septembre	Unistra	- €
Sensibilisation à la prévention des risques <i>(constitue le module "sensibilisation à l'hygiène et à la sécurité" dans la formation "connaissance de l'enseignement supérieur : organisation des Universités)</i>	1	2 h	60	7 février	Unistra	86,96 €
Risque incendie						
Formation à la Sécurité Incendie – théorie et pratique (manipulation d'extincteurs)	8	1h30	61	15 mai et 11 novembre	Unistra	3 792,00 €
Formation sur le fonctionnement des systèmes de sécurité incendie (SSI)	2	4 h	29	12 avril et 17 mai	Unistra	248,46 €
Guide/ Chargé d'évacuation	2	2 h	26	24 mai et 5 novembre	Unistra	165,64 €
Risque électrique (12 personnes / sessions)						
Habilitation électrique BS / BE manœuvre - recyclage	1	1,5 j	4	10-11 avril	Unistra	445,57 €
Habilitation BE / HE essai plateforme - recyclage	-	-	-	-	CNRS	

Intitulé des formations	Nb de sessions réalisées	Nb d'heures ou de jours (par session)	Nombre total de stagiaires présents	Dates	Organisé par	Coût Unistra (€) (*)
Risques en laboratoire						
Formation / information : mise à jour des connaissances des Personnes Compétente en Radioprotection (PCR)	1	1 j	21	29 novembre	CNRS	
Formation continue pour les Référénts Sécurité Laser (RSL)	1	3 h	9	18 octobre	CNRS	
Formation prévention du risque chimique	1	3 h	13	27 mars	Unistra	89,05 €
Formation à l'outil d'évaluation des risques chimiques et élaboration de la fiche individuelle d'exposition (FEVAR)	1	2 h	12	6 septembre	Unistra	89,05 €
Sensibilisation au transport des matières dangereuses	1	2 h	37	16 octobre	CNRS	
Action nationale de formation sur le transport de marchandises dangereuses	1	2 j + 1 ou 2 module d'0,5 j	23	11 au 13 décembre	CNRS	
Transport des matières dangereuses (TMD) - formation continue pour les personnes formées en 2014 (table ronde sur le TMD)	1	3 h	9	16 octobre	CNRS	
Les risques professionnels en animalerie	1	1 j	11	6 et 13 novembre	Unistra	249,35 €
Conduite des appareils à couvercle amovible (autoclaves) : 1 session initiale et 1 session recyclage	1	1 j	10	5 novembre	Unistra	1 398,00 €
	2	1,5 j	20	17 septembre, 24 septembre et 9 octobre, 9 novembre	CNRS	
Ergonomie - Gestes et postures						
Ergonomie du poste de travail - Travail sur écran	2	3 h	25	6 février et 20 novembre	Unistra	356,22 €
Gestes et postures pour le personnel chargé de l'entretien	1	1 j	13	24 janvier	Unistra	948,00 €
Premiers secours						
Maintien et Actualisation des Compétences (MAC) Sauveteur secouriste du travail (SST)	20	1 j	162	Toute l'année	Unistra	4 927,79 €
Sauveteur secouriste du travail - formation initiale	11	2 j	99	Toute l'année	Unistra	6 087,27 €
Utilisation d'un défibrillateur	1	3 h	12	4 juin	Unistra	- €
Notions de premiers secours	1	3h30	10	13 juillet	Unistra	- €

Intitulé des formations	Nb de sessions réalisées	Nb d'heures ou de jours (par session)	Nombre total de stagiaires présents	Dates	Organisé par	Coût Unistra (€) (*)
Risque amiante						
Formations relative au risque amiante (Intervention sur matériaux contenant des fibres d'amiante)						
Recyclage Personnel Opérateur de Chantier (POC) amiante	1	1 j	5	19 octobre	Unistra	1 400,00 €
Initiale Personnel Opérateur de Chantier (POC) amiante	1	2 j	8	15 et 16 novembre	Unistra	3 057,63 €
Risques psychosociaux						
Sensibilisation à la prévention des risques psychosociaux pour les encadrants	6	1 j	53	Réparties dans l'année	Unistra (5) + UHA + ENSAS	2 374,78 €
Bruit						
Sensibilisation aux risques liés au bruit	1	3 h	15	11 octobre	CNRS	
Machine						
Sécurité des machines - réglementation et conformité	1	1 j	8	7 juin	Unistra	2 100,00 €
					TOTAL	28 630,13 €

Management - Risques psychosociaux (RPS)						
Atelier de management opérationnel	1	2 j	8	9 et 10 octobre	Unistra	2 602,00 €
Les postures et les outils de la réussite de l'accompagnement des équipes d'aujourd'hui : leadership, management et coaching	1	3 j	8	27 et 28 septembre et 18 décembre	Unistra	3 240,00 €
Gestion du temps	1	2 j	6	12 et 13 avril	Unistra	2 300,00 €
Tout ce qu'il faut savoir pour animer ses réunions	1	2 j	7	15 et 16 février	Unistra	1 839,20 €
Conduite de l'entretien professionnel	2	2 j	18	19 et 20 mars	Unistra	2 676,00 €
Optimiser ses échanges avec ses collaborateurs	1	2 j	11	5 et 6 avril	Unistra	1 839,20 €
Handicap et accessibilité	3	3 h	64	13 février - 21 juin et 8 novembre	Unistra	293,40 €
Handicap : accompagner les personnels et/ou les étudiants en situation de handicap : Module de base	2	3 h	24	10 avril et 13 novembre	Unistra	252,11 €

Intitulé des formations	Nb de sessions réalisées	Nb d'heures ou de jours (par session)	Nombre total de stagiaires présents	Dates	Organisé par	Coût Unistra (€) (*)
Handicap : accompagner un étudiant en situation de handicap à l'Unistra	2	3 h	6	17 avril et 20 novembre	Unistra	260,88 €
Handicap : accompagner un personnel en situation de handicap	1	3 h	7	22 novembre	Unistra	102,85 €
Etre acteur de son bien-être au travail	4	2 j	38	15 et 16 janvier - 20 et 21 septembre - 13 et 14 novembre - 15 et 16 novembre	Unistra	9 200,00 €
Préparation à la retraite	2	2 j	12	5 et 6 avril - 19 et 20 novembre	Unistra	4 600,00 €
Egalité professionnelle entre les femmes et les hommes à l'université : enjeux, constats et résistances : niveau 1	1	1 j	11	12 et 19 avril	Unistra	775,20 €
Egalité professionnelle entre les femmes et les hommes à l'université : enjeux, constats et résistances niveau 2	1	1 j	12	31 mai et 07 juin	Unistra	775,20 €
La conduite de l'entretien professionnel (piloté Insa)	2	2 j	-	12 et 13 mars 28 et 29 mars	Insa	
Gérer une équipe et faire travailler ensemble	2	2 j	22	18 et 19 juin - 5 et 6 novembre	Unistra	5 503,50 €
Anticiper et gérer les conflits en milieu professionnel	1	2 j	7	22 et 23 novembre	Unistra	2 436,60 €
					Total	38 696,14 €
Sûreté						
Comment réagir en cas d'attentat ?	1	1 j	11	17 avril	Unistra	2 334,00 €
					Total	2 334,00 €

Formations planifiées par l'Unistra mais non organisées

Animer une formation sécurité pour les nouveaux entrants	Action reportée en 2019
Responsable d'évacuation	Nombre d'inscrits insuffisant
Habilitation B2 - recyclage	Nombre d'inscrits insuffisant
Habilitation B0 - recyclage	Action non programmée
Recyclage des formateurs en habilitation électrique	Action reportée en 2019
Gestes et postures – manutention de charges (prévention des risques liés à l'activité physique)	Nombre d'inscrits insuffisant
Gestion des déchets dangereux	Absence de demande
Prévention des risques psychosociaux tout public	Action annulée
Les compétences outils du management	Nombre d'inscrits insuffisant
Mobiliser son équipe autour d'objectifs communs	Nombre d'inscrits insuffisant
Congés maladie, accidents du travail, maladies professionnelles	Action reportée à 2019
Accompagnement des encadrants dans la rédaction du rapport d'aptitude	Action annulée
Droits et obligations des fonctionnaires : connaissance des statuts	Action reportée

Légende

(*) Le coût Unistra comprend ce qui est pris sur le budget du bureau de la formation à savoir :

- intervenants extérieurs en TTC
- intervenants internes (coût chargé)

- : Non Renseigné - données non disponibles

ENSAS : Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Strasbourg

INSA : Institut National des Sciences Appliquées

UHA : Université Haute-Alsace

Le 9 mai 2019

	Bilan	
--	-------	--

Bilan de la situation générale de la santé, de la sécurité et des conditions de travail de l'Université de Strasbourg Année 2018

Réalisé par GEIST Claude
Chef de service
claude.geist@unistra.fr

Service	
---------	--

prévention, sécurité et environnement		Université de Strasbourg
--	--	--------------------------

Table des matières

1. Effectifs au 31/12/2018.....	3
1.1 Généralités.....	3
1.1.1 Répartition par population des effectifs de l'Université de Strasbourg	3
1.1.2 Pyramide des âges de l'ensemble des personnels de l'Université de Strasbourg	3
1.2 Précision par population	4
1.2.1 Personnels enseignants et doctorants contractuels	4
1.2.2 Personnels BIATSS.....	4
1.2.3 Personnels sur missions de valorisation de la recherche.....	5
1.2.4 Personnels sur crédit de recherche	5
1.3 Bénéficiaires de l'obligation d'emploi.....	5
2. Principaux indicateurs.....	6
2.1 Accidents du travail, Maladies professionnelles et congés de maladie ordinaire.....	6
2.1.1 Accidents du travail	6
2.1.2 Maladies professionnelles.....	7
2.1.3 Congés de maladie ordinaire	7
2.2 Instances de concertation	8
2.2.1 CHS / CHSCT	8
2.2.2 Autres instances de concertations	8
2.3 Dépenses en matière de sécurité.....	8
3. Autres conditions de travail.....	9
3.1 Durée et aménagement du travail.....	9
3.1.1 Personnels BIATSS, titulaires et contractuels de droit public	9
3.1.2 Personnels Enseignants et enseignants-chercheurs	10
3.2 Médecine de Prévention.....	10
4. Faits saillants.....	11
4.1 Etat des lieux des dangers grave et imminent	11
4.2 Compte rendu et analyse des accidents, incidents et maladies professionnelles (sur la base des rapports d'enquête du CHSCT)	11
4.3 Observations formulées par les inspecteurs santé et sécurité au travail	11
5. Moyens et actions des acteurs	12
5.1 CHSCT de l'Unistra	12
5.2 Autres instances de concertation	14
6. Bilan des actions menées.....	15
6.1 Moyens humains consacrés à la prévention	15
6.1.1 Le service prévention sécurité environnement (SPSE)	15
6.1.2 Les assistants de prévention	16
6.2 Mise en œuvre du programme annuel de prévention	17

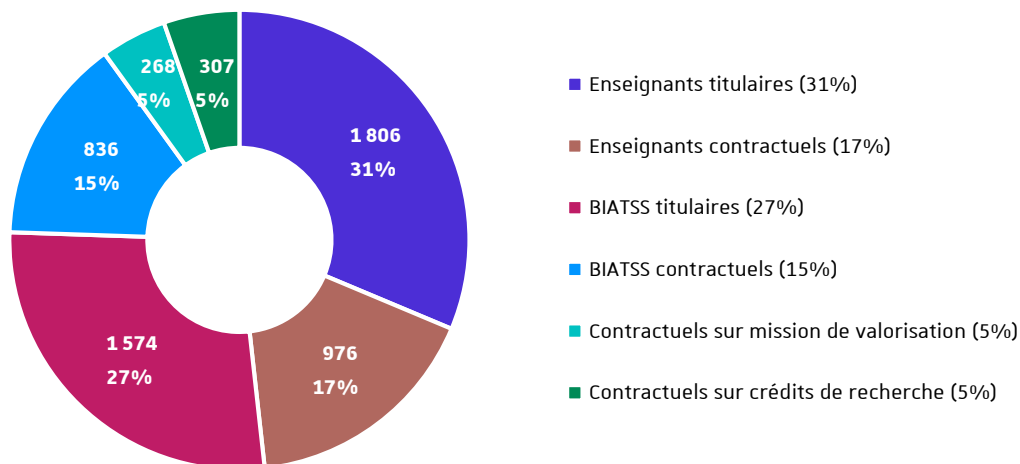
1. Effectifs au 31/12/2018

Source : Direction des ressources humaines

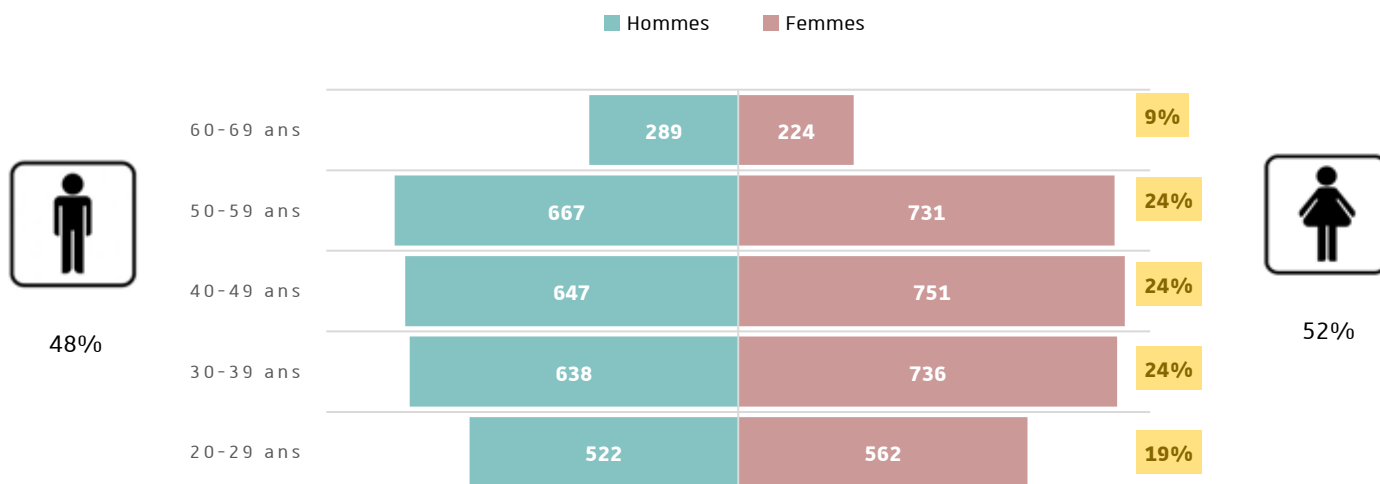
1.1 Généralités

1.1.1 Répartition par population des effectifs de l'Université de Strasbourg

Population des personnels	Effectifs
BIATSS titulaires	1 574
BIATSS contractuels	836
Enseignants titulaires	1 806
Enseignants contractuels et doctorants contractuels	976
Contractuels sur mission de valorisation de la recherche	268
Contractuels sur crédit de recherche	307
Total	5 767



1.1.2 Pyramide des âges de l'ensemble des personnels de l'Université de Strasbourg



1.2 Précision par population

1.2.1 Personnels enseignants et doctorants contractuels

Titulaires

	Femmes	Hommes	Total
Enseignants- Chercheurs et assimilés	483	790	1 273
Enseignants- Chercheurs Hospitalo- Universitaires	82	168	250
Enseignants du 2nd degré	130	147	277
Enseignants du 1er degré	3	3	6
Total enseignants titulaires	698	1 108	1 806

Non titulaires

	Femmes	Hommes	Total
Contractuels enseignants sur mission à caractère permanent	29	15	44
Enseignants Hospitalo- Universitaires non titulaires	90	92	182
Autres personnels enseignants contractuels et doctorants contractuels	364	386	750
Total enseignants contractuels et doctorants contractuels	483	493	976

	Femmes	Hommes	Total
Total général (personnels enseignants titulaires + contractuels)	1 181	1 601	2 782

1.2.2 Personnels BIATSS

Titulaires

	Femmes	Hommes	Total
Personnels ITRF	704	518	1222
Personnels AENES	196	42	238
Personnels des Bibliothèques	73	30	103
Personnels médicaux et sociaux	11		11
Total titulaires	984	590	1574

Non Titulaires

	Femmes	Hommes	Total
Contractuels non enseignants sur mission à caractère permanent	175	56	231
Contractuels sur mission à caractère temporaire	278	122	400
Contractuels sur poste vacant de titulaires	116	59	175
Contractuels des anciens laboratoires d'analyses médicales	11	2	13
Contrats d'apprentissage	8	9	17
Total contractuels	588	248	836

	Femmes	Hommes	Total
Total général (personnels BIATSS titulaires + contractuels)	1 572	838	2 410

1.2.3 Personnels sur missions de valorisation de la recherche

268 contrats de valorisation dont 22% de personnels administratifs ou techniques, et 78% de personnels chercheurs (chercheurs, doctorants avec ou sans mission complémentaire, post doctorants) soit 208 personnels qui se consacrent à la recherche.

1.2.4 Personnels sur crédit de recherche

307 contractuels sur crédit de recherche dont 22% de personnels administratifs ou techniques, et 78% de personnels chercheurs (chercheurs, doctorants avec ou sans mission complémentaire, post doctorants) soit 240 personnels qui se consacrent à la recherche.

1.3 Bénéficiaires de l'obligation d'emploi

	Nombre
Personnels enseignants et enseignants-chercheurs	30
Personnels AENES	20
Personnels ITRF	102
Personnels de bibliothèques	4
Apprentis	1
Total	157

2. Principaux indicateurs

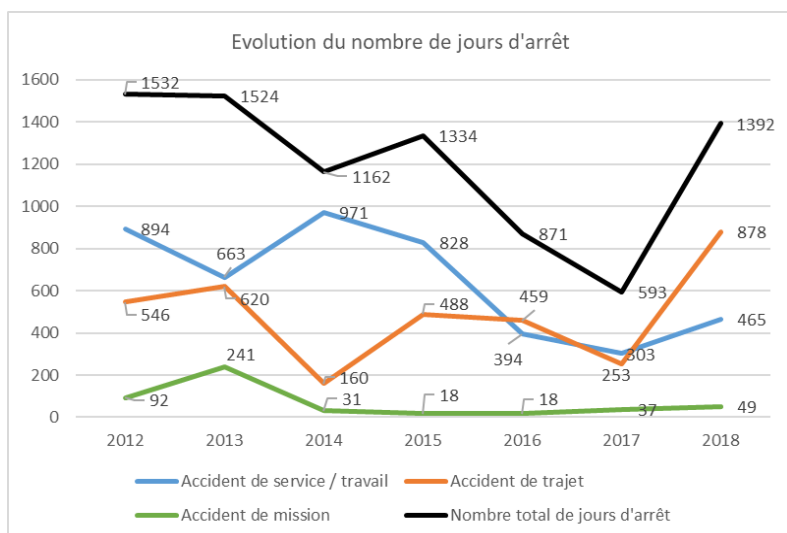
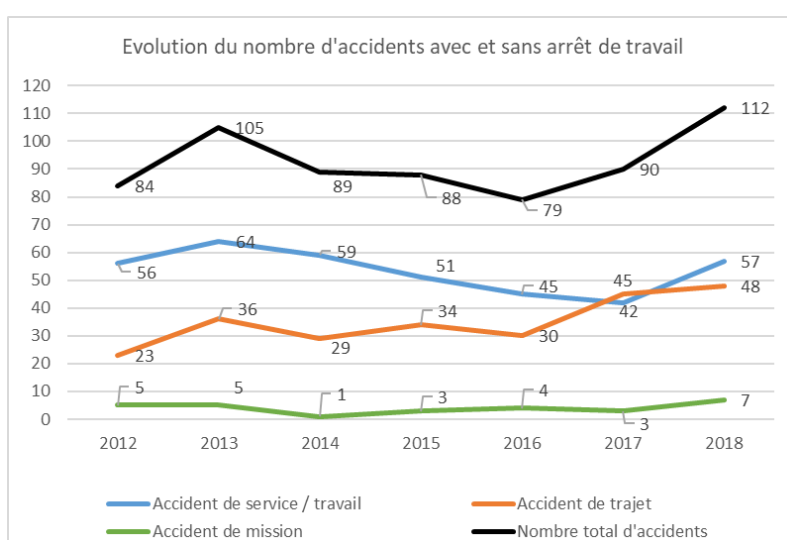
2.1 Accidents du travail, Maladies professionnelles et congés de maladie ordinaire

Source : Service de santé au travail

2.1.1 Accidents du travail

	Nombre d'accidents avec et sans arrêt de travail	Nombre de jours d'arrêt
Accident de service/ travail	57	465
Accident de trajet	48	878
Accident de mission	7	49
Total	112	1 392

Indice de fréquence (%) ¹
4,7



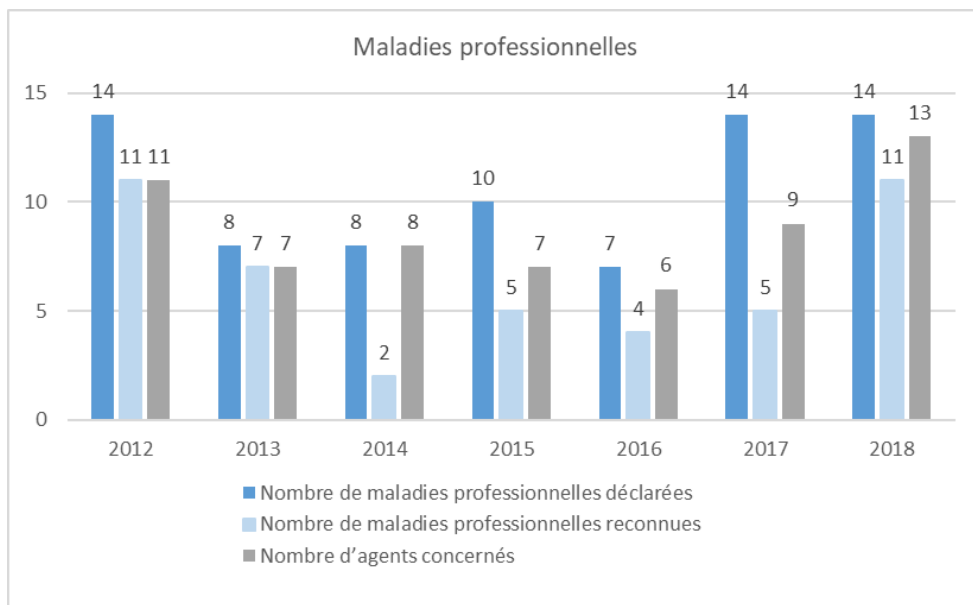
Commentaire pour l'année 2018 :

Le nombre d'accidents de trajet est globalement stable mais 3 accidents graves ont entraîné de longs arrêts. Le nombre d'accidents de service a augmenté avec plus de déclarations d'accidents "bénins".

Plusieurs accidents du travail ne sont pas comptabilisés car il manquait des pièces pour que la déclaration soit prise en compte.

¹ Indice de fréquence : nombre d'accidents déclarés avec arrêt (hors accident de trajet) x 1.000 / effectifs de salariés

2.1.2 Maladies professionnelles



Commentaire pour l'année 2018 :

14 maladies professionnelles (MP) ont été déclarées en 2018 chez 13 agents.

11 MP ont déjà été reconnues (10 TMS et 1 allergie), 2 ne sont pas reconnues (canal carpien et tendinopathie calcifiante de la coiffe des rotateurs), 1 est toujours en instruction.

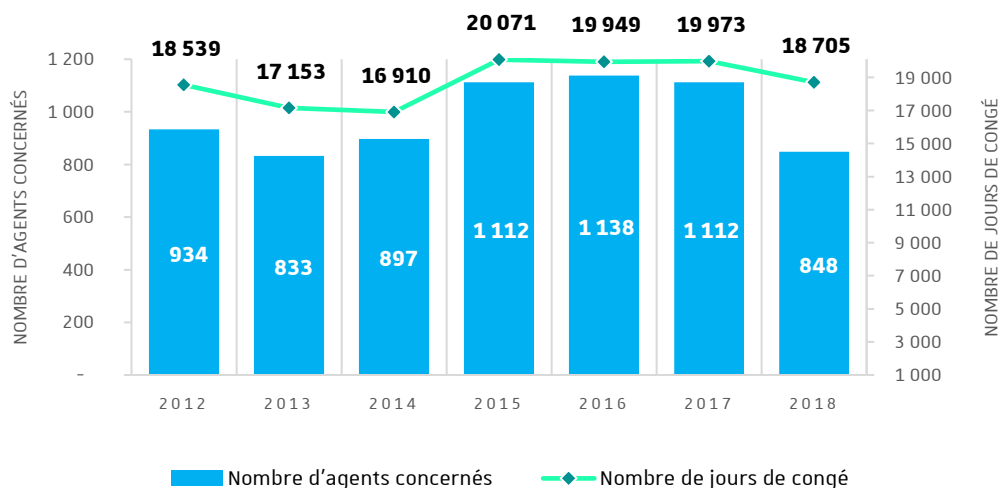
La procédure de reconnaissance s'est améliorée notamment avec des délais plus courts d'instruction des dossiers depuis le transfert de gestion des AT/MP du rectorat vers l'université et la création de la commission AT/MP de l'Unistra (1^{er} janvier 2017).

2.1.3 Congés de maladie ordinaire

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Nombre d'agents concernés	934	833	897	1 112	1 138	1 112	848
Nombre de jours de congé	18 539	17 153	16 910	20 071	19 949	19 973	18 705
Taux d'absentéisme	1,6%	1,5%	1,5%	1,8%	1,8%	1,81%	1,69%
Nombre moyen de jours d'arrêt par agent *	/	/	4,59	5,48	5,47	5,51	5,12

* Personnels pris en compte : personnels titulaires et personnels contractuels sur mission à caractère permanent.

Evolution des congés de maladie ordinaire de 2012 à 2018



Commentaire pour l'année 2018 :

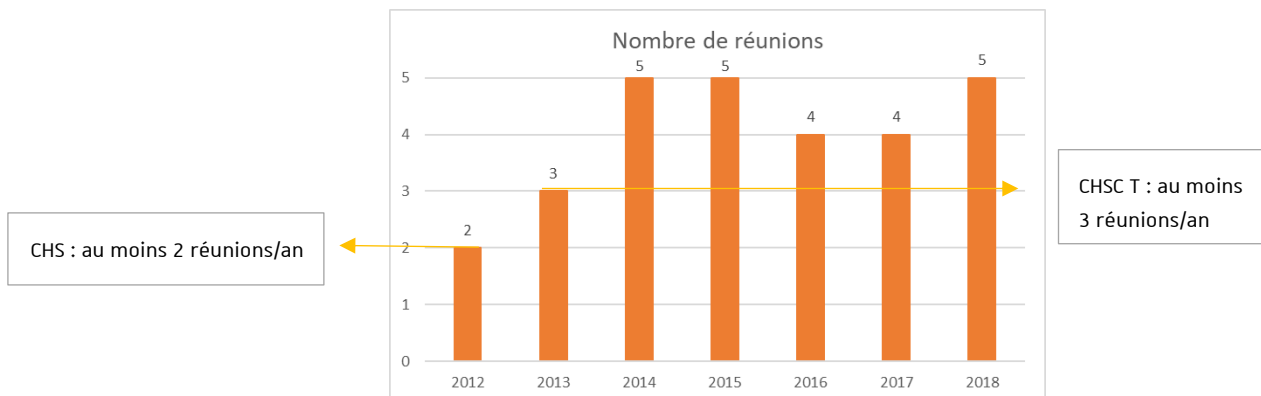
Durant l'année 2018, 848 agents ont été concernés par un congé de maladie ordinaire ; le nombre total de jours de congé de maladie ordinaire s'élève à 18 705 jours. Le nombre total de jours de congé baisse de près de -6% par rapport à 2017. Le nombre moyen de jours d'arrêt par agent est également en baisse passant de 5,51 jours en 2017 à 5,12 jours en 2018.

2.2 Instances de concertation

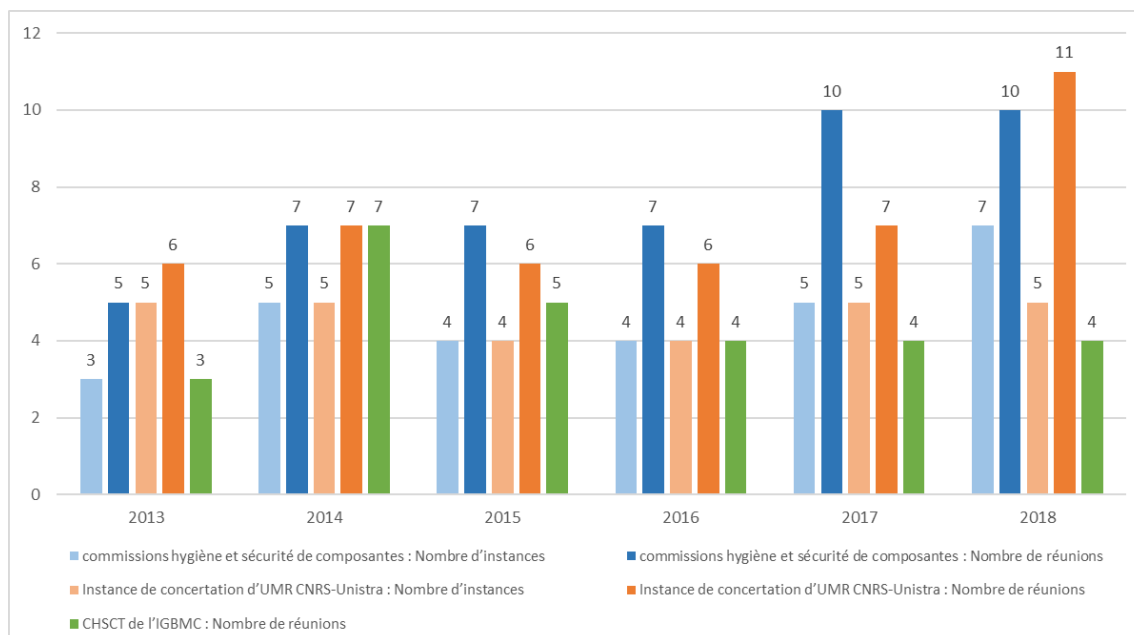
Source : Service Prévention Sécurité Environnement

2.2.1 CHS / CHSCT

Observation : Comité d'hygiène et de sécurité jusqu'en mars 2012 puis Comité d'hygiène de sécurité et des conditions de travail depuis le 1^{er} septembre 2012.



2.2.2 Autres instances de concertations



Commentaire pour l'année 2018 : toutes les commissions locales d'hygiène de sécurité et des conditions de travail (CLHSCT) d'UMR CNRS-Unistra se sont réunies au moins deux fois en 2018 comme préconisé dans la note de 2016 (voir point 5.2).

2.3 Dépenses en matière de sécurité

Source : Service Prévention Sécurité Environnement

Montant dépensé par l'Unistra en 2018 dans le cadre du programme annuel de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail et de protection de l'environnement 2016-2018 : 1 296 406 € dont 69 660 € destiné à la formation (28 630 € pour les formations en prévention et sécurité, 38 696 € pour les formations en management et prévention des risques psychosociaux, et 2 334 € pour les formations en sûreté).

3. Autres conditions de travail

3.1 Durée et aménagement du travail

Source : Direction des ressources humaines

3.1.1 Personnels BIATSS, titulaires et contractuels de droit public

Durée du travail

A temps plein :

Durée de travail	1 607 heures par an
Nombre d'heures effectives	37h30 par semaine
Nombres de jours de congés	51,5 jours de congés par an (42 jours de congés annuels et 9,5 jours dans le cadre du dispositif ARTT)

A temps partiel :

Quotité de travail	Congés / horaires	
	Jours de congés	Horaires hebdomadaires
90%	46,5	33h45
80%	41	30h00
70%	36	26h15
60%	31	22h30
50%	26	18h45

Compte épargne temps (CET) ²

Nombre d'agents disposant d'un CET et nombre de jours reportables en volume par catégorie de la fonction publique au 31/12/2018

Catégories fonction publique	Nombre d'agents disposant d'un CET par catégorie de la fonction publique			Nombre de jours reportables en volume par catégorie de la fonction publique		
	Nombre d'agents en 2018	Nombre d'agents en 2017	Variation campagne 2018/2017	Nombre de jours reportables en volume 2018	Nombre de jours reportables en volume 2017	Variation campagne 2018/2017
A	420	409	+2,7%	9 936,0	12 552,0	-20,8%
B	280	267	+4,9%	5 973,5	7 649,5	-21,9%
C	321	316	+1,6%	7 003,0	8 186,5	-14,5%
Total	1 021	992	+2,9%	22 912,5	28 388,0	-19,3%

Entre fin 2017 et fin 2018, le nombre d'agents disposant d'un CET a augmenté de + 2,9% tandis que le nombre de jours reportables en volume a diminué de - 19,3%.

(Pour mémoire, entre fin 2016 et fin 2017, le nombre d'agents disposant d'un CET ainsi que le nombre de jours reportables en volume étaient en augmentation respectivement de +1,9% et de +21,24%).

² Possibilité de versement sur le compte épargne temps, en accord avec le supérieur hiérarchique, du solde de congés annuels non pris dans une certaine mesure.

Retraite additionnelle de la fonction publique (RAFP)

Nombre de jours monétisables et dédiés à la retraite additionnelle de la fonction publique (RAFP) en volume par catégorie de la fonction publique

Catégories fonction publique	Nombre de jours monétisables en volume par catégorie de la fonction publique			Nombre de jours dédiés au RAFP en volume par catégorie de la fonction publique		
	Nombre de jours monétisables en volume 2018	Nombre de jours monétisables en volume 2017	Variation campagne 2018/2017	Nombre de jours dédiés au RAFP en volume 2018	Nombre de jours dédiés au RAFP en volume 2017	Variation campagne 2018/2017
A	2 736,0	2 053,0	+33,3%	255,0	162,0	+57,4%
B	1 520,0	1 081,0	+40,6%	137,0	177,0	-22,5%
C	1 509,0	962,0	+56,9%	276,0	111,0	+148,6%
Total	5 765,0	4 096,0	+40,7%	668,0	450,0	+48,4%

Le nombre de jours monétisables et le nombre de jours dédiés à la RAFP en 2018 le sont suite aux choix opérés par les personnels lors de la campagne 2017.

Entre fin 2017 et fin 2018, le nombre de jours monétisables et le nombre de jours dédiés à la RAFP sont respectivement en hausse de 40,7% et de +48,4%.

(Pour mémoire entre fin 2016 et fin 2017, le nombre de jours monétisables et le nombre de jours dédiés à la RAFP étaient respectivement en hausse de +1,9% et de +2,3%).

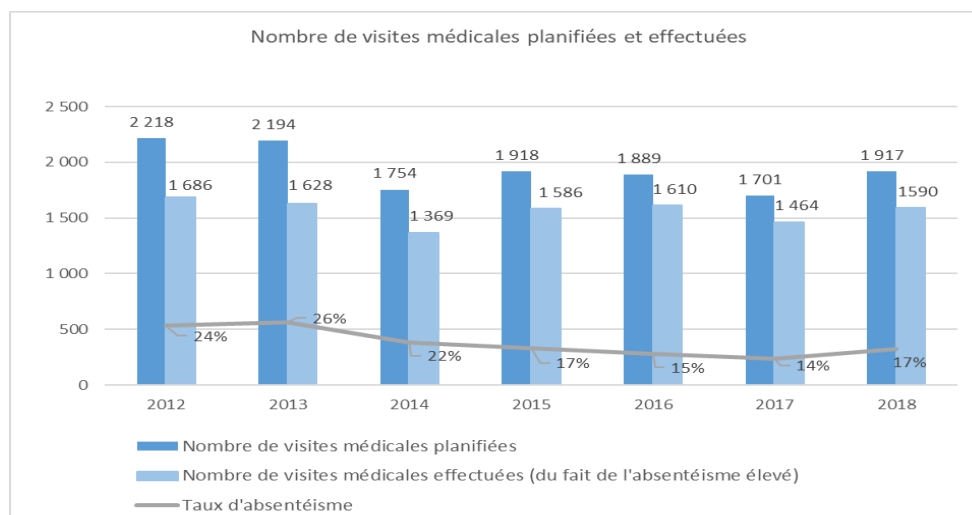
3.1.2 Personnels Enseignants et enseignants-chercheurs

Existence d'obligations de service d'enseignement différentes en fonction du statut.

3.2 Médecine de Prévention

Source : Service de santé au travail

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Nombre de visites de postes et de locaux	52	67	>37	81	43	69	71
Part du temps consacré au tiers temps (+ administratif)		40%	NC	NC	NC	NC	>30%
Taux d'absentéisme	24%	26%	22%	17%	15%	14%	17%



4. Faits saillants

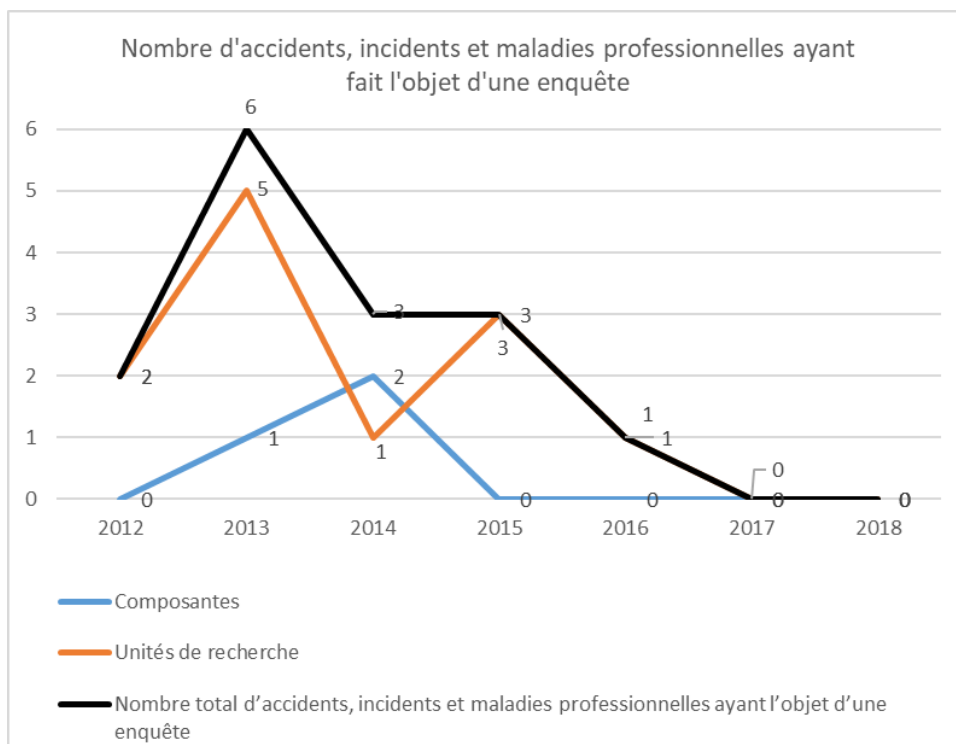
Source : Service Prévention Sécurité Environnement

4.1 Etat des lieux des dangers grave et imminent

Néant

4.2 Compte rendu et analyse des accidents, incidents et maladies professionnelles (sur la base des rapports d'enquête du CHSCT)

Aucun événement n'a fait l'objet d'une enquête du CHSCT en 2018 pour la deuxième année consécutive. Pour mémoire, 15 enquêtes ont été réalisées de 2012 à 2016 (d'une à six par an).



4.3 Observations formulées par les inspecteurs santé et sécurité au travail

Aucune observation n'a été formulée par les inspecteurs santé et sécurité au travail en 2018.

La mise en œuvre des recommandations formulées en 2017, suite à l'inspection en santé et sécurité au travail de l'Université de Strasbourg, d'octobre 2016 suit son cours.

Un courrier du Président de l'Unistra a notamment été envoyé à l'ensemble des directeurs de structures (composantes, unités de recherche et services centraux) en janvier 2018 avec la liste des actions prioritaires à mettre en œuvre. Sur les 26 actions concernées, 5 sont nouvelles.

5. Moyens et actions des acteurs

Source : Service Prévention Sécurité Environnement

5.1 CHSCT de l'Unistra

Thématique	Précisions (année 2018)	2014	2015	2016	2017	2018
Réunions - séances plénières						
ordinaires	26/03, 04/06, 12/10, 26/11	4 réunions	5 réunions	4 réunions	4 réunions	4 réunions
extraordinaires	Sans objet	0	0	0	0	0
demandées par les représentants du personnel	07/02	1 réunion	0	0	0	1 réunion
Réunion d'information						
Phase d'un projet immobilier	/	Sans objet	1 réunion	Sans objet	1 réunion	Sans objet
Comités de pilotage (participation d'un représentant du personnel)						
- Agenda d'Accessibilité Programmée	/	Sans objet	2 réunions	Sans objet	Sans objet	Sans objet
- Elaboration du plan d'action de l'Unistra (document unique d'évaluation des risques professionnels)	08/02	Sans objet	Sans objet	Sans objet	1 réunion	1 réunion
- Commission sur la stratégie immobilière	28/06	Sans objet	Sans objet	Sans objet	2 réunions	1 réunion
- Comité de suivi des personnes susceptibles d'avoir été exposées à des roches uranifère	/	1 réunion	aucune	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Groupes de travail, autres réunions (émanation du CHSCT)						
Groupe « qualité de vie au travail » (QVT) créé en juin 2015 ayant succédé au groupe de travail prévention des RPS (janvier 2014)	18/04, 09/05, 25/05 (télétravail), 09/11 (télétravail + droit à la déconnexion)	13 réunions	2 réunions	4 réunions	2 réunions	4 réunions
Déploiement de la démarche d'évaluation des risques psychosociaux à l'Unistra	14/06	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet	1 réunion
Mise en place d'un dispositif de lutte contre le harcèlement sexuel, les propose sexistes et l'homophobie à l'Unistra	12/02, 19/02, 20/02, 22/02, 12/03	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet	5 réunions
Elaboration de la consigne « communiquer en cas de décès »	09/02	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet	1 réunion

Thématique	Précisions (année 2018)	2014	2015	2016	2017	2018
Visites						
Faculté de Physique et d'Ingénierie	06/04					
UMR_S 1109 (Immunorhumatologie moléculaire)	09/04					
UMR 7177 (Institut de chimie de Strasbourg)	23/05	4 visites	4 visites	5 visites	5 visites	6 visites
UMR 7362 (Laboratoire Image, Ville, Environnement (LIVE))	04/10					
UMR 7200 (Laboratoire d'Innovation Thérapeutique (LIT))	09/11					
UMR_S 1113 (Interface recherche Fondamentale et Appliquée en Cancérologie)	21/11					
Recours à l'expertise agréée et suites données	/	aucun	aucun	1 demande	Achèvement en 2017 de l'instruction de la demande formulée en 2016	sans objet
Enquêtes suite à accident	voir point 4.2	3 enquêtes	3 enquêtes	1 enquête	aucune	aucune
Recours à la procédure de danger grave et imminent	/	3 signalements	aucun	aucun	aucun	aucun

5.2 Autres instances de concertation

Dans le but d'accroître la culture de sécurité de proximité, une note avait été élaborée (octobre 2016) conjointement avec les partenaires (CNRS et Inserm). L'objectif était de développer la mise en place de commissions locales, d'hygiène de sécurité et des conditions de travail (CLHSCT) dans les structures, voire d'adapter le fonctionnement des instances existantes ou de traiter de questions de sécurité au niveau du conseil de structure / réunions de service. Cette note avait été accompagnée en 2017 d'une formation ayant conduit à l'amélioration du fonctionnement de commissions existantes et à la création de trois commissions, en 2017 à la Faculté de géographie et d'aménagement (absence de réunion en 2018), et en 2018 au Centre de primatologie et à la Faculté des sciences de la vie.

En 2018, s'est réunie la commission de la Faculté de chimie (absence de réunion de 2015 à 2017) ; le SPSE a participé à tous les CHSCT des délégations régionales des partenaires et des CLHSCT des composantes et d'unités de recherche sauf stipulé ci-dessous. Le nombre de réunions est élevé, en raison de l'augmentation du nombre d'instances et de leurs réunions.

Thématique	Précisions (année 2018)	2014	2015	2016	2017	2018
Réunions des CHSCT d'établissements partenaires	- CNRS : 04/04, 21/06 et 27 /11 - Inserm : 16/02, 19/06, 19/11	5 réunions	5 réunions	6 réunions	6 réunions	6 réunions
Réunions des CLHSCT des composantes et de leurs unités de recherches hébergées	- Faculté de pharmacie (6 unités) : 02/07 et 14/11 - IUT Robert Schuman : 25/05 et 22/11 - IUT Louis Pasteur (1 unité) : 28/01 ³ , 19/11 - Faculté des sciences de la vie (2 unités) : 18/06 - Faculté de chimie : 15/01 - ECPM (4 unités) : 23/05 - Centre de primatologie : 07/11	7 réunions	7 réunions	7 réunions	10 réunions	10 réunions
Réunions des CLHSCT des UMR CNRS-Unistra ou d'UPR CNRS	- UMR 7357 - Laboratoire des sciences de l'ingénieur, de l'informatique et de l'imagerie-Icube : 11/07 et 10/12 - UMR 7177 - Institut de Chimie de Strasbourg : 21/06 et 11/12 - UMR 7118 - Institut Pluridisciplinaire Hubert Curien (IPHC) : 24/04 et 18/12 - UMR 7504 - Institut de Physique et de Chimie des Matériaux : 12/01, 29/05 et 04/12 -UPR 2357 - Institut de biologie moléculaire des plantes (IBMP) : 27/06 ⁴ et 10/12 ⁵	7 réunions	6 réunions	6 réunions	7 réunions	11 réunions
Réunions ordinaires du CHSCT de l'IGBMC	13/03, 26/06, 13/09 et 11/12	7 réunions 1 visite	5 réunions 1 visite (UMR 7104 04/02/15)	4 réunions	4 réunions	4 réunions 2 visites
Total		26 réunions 1 visite	23 réunions 1 visite	23 réunions	27 réunions	31 réunions 2 visites

³ Absence du SPSE

⁴ Absence du SPSE

⁵ Absence du SPSE

6. Bilan des actions menées

Source : Service Prévention Sécurité Environnement

6.1 Moyens humains consacrés à la prévention

6.1.1 Le service prévention sécurité environnement (SPSE)

Le SPSE est un service central de l'Université de Strasbourg appartenant au domaine des ressources.

L'année 2018 se caractérise par :

- la résolution de la situation de décalage grade/fonction pour la responsable du pôle « protection de l'environnement » (promotion au grade d'IE),
- le rétablissement de la quotité de travail à 100 % de l'assistante de direction au 01/09/2018 et du technicien en gestion des déchets au 01/10/2018 (suite à la suppression des astreintes pour l'équipe de sécurité incendie de l'Esplanade en tant qu'agent logé en conséquence du déclassement de la tour de chimie d'IGH à ERP),
- la poursuite du remplacement de l'assistante en évaluation des risques en disponibilité.

Le service se compose de 11 personnes : le chef de service (1 ETP), qui est le conseiller de prévention de l'établissement, la secrétaire (1 ETP) et 3 pôles :

- **prévention des risques professionnels** : - 5 personnes (- 4,8 ETP),
- **prévention du risque incendie / accessibilité** dans les établissements recevant du public (ERP) et les immeubles de grande hauteur (IGH) : - 2 personnes (- 1,8 ETP),
- **protection de l'environnement** : - 2 personnes (- 2 ETP).

Les statuts, catégories, grades et ETP (si différents de 1) sont résumés ci-dessous (date d'observation : fin 2018) :

	A	B	C	Total
Titulaire	1 IR, 4 IE (3,8 ETP) ⁶ ,	1	3 (2.8 ETP) ⁷	9 (8,6 ETP)
CDD (sur missions permanentes)	1 ASI ⁸ , 1 IE ⁹			2
Total	7	1	3	11 (10,6 ETP)

⁶ 0.8 ETP pour la responsable du pôle prévention des risques professionnels

⁷ 0.8 ETP pour le technicien en prévention du risque incendie

⁸ assistante en évaluation des risques professionnels en remplacement de la personne titulaire en disponibilité

⁹ Ingénieur en hygiène et sécurité spécialisé en chimie en CDD jusqu'au 31/12/2018 (et en CDI à partir du 01/01/2019)

6.1.2 Les assistants de prévention

Nombre :

Fin 2018 le réseau des assistants de prévention (AP) compte 180 personnes (représentant 20,7 ETP) correspondant à 200 fonctions d'assistants de prévention. 177 fonctions d'assistants de prévention sont assurées par une personne formée. Une lettre de cadrage a été établie pour 82 % de ces 177 fonctions.

Thématique	Description	2013	2014	2015	2016	2017	2018
<i>Nombre couverture</i>	21 nouvelles personnes désignées ou nommées en tant qu'assistant de prévention Fin 2018 : 41 % des EA, 91 % des UMR associées au CNRS, 100 % des UMR associées à l'Inserm, 94 % des composantes et 78 % des services ont désigné au moins un AP	182 AP fin 2013	186 AP fin 2014	189 AP fin 2015	190 AP fin 2016	179 AP fin 2017	180 AP fin 2018
<i>Quotité de travail destinée à la prévention</i>	Pourcentage de fonctions ¹⁰ d'AP dotées d'une lettre de cadrage fin 2018 : 45 % des EA, 92 % des UMR associées au CNRS, 78 % des UMR associées à l'Inserm, 70 % des composantes et 67 % des services	16,6 ETP	17.9 ETP	18.5 ETP	20.2 ETP	20.2 ETP	20,7 ETP

Coordination :

Les assistants de prévention bénéficient de deux séminaires de coordination chaque année :

- une demi-journée destinée aux AP des structures hébergées à l'Unistra (participation de 56 personnes en 2018),
- une journée destinée à tous les AP du CNRS, de l'Inserm, de l'Unistra et de l'UHA (participation de 97 personnes en 2018).

L'objectif est de coordonner le réseau par les services de prévention, notamment par la présentation de retours d'expériences sur les événements passés (accidents d'une certaine gravité, dossiers spécifiques, etc.), et de points sur les dossiers futurs (nouvelles procédures, événement particulier, nouvelle réglementation, etc.). En fonction de l'actualité, le SST et la DRH sont également susceptibles d'intervenir.

Par exemple, en 2018, lors du séminaire d'une demi-journée ont notamment été présentés le déploiement des registres publics d'accessibilité et le nouveau modèle de consignes de sécurité par le SPSE, la démarche d'évaluation des risques psychosociaux et leur intégration au document unique par la psychologue du travail et la mise en place d'un marché pour l'achat de défibrillateurs par un médecin de prévention.

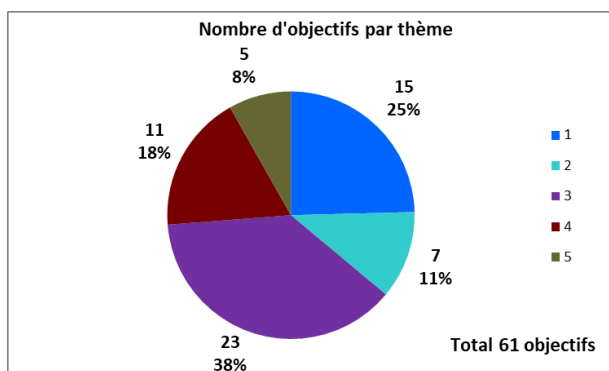
Lors du séminaire d'une journée ont par exemple été présentés : la nouvelle procédure « prévention des risques liés aux agents biologiques » ainsi que l'impact en prévention des risques et la mise à jour du document unique dans le cadre du télétravail. De plus, lors du séminaire d'une journée, le grand format est toujours consacré au traitement d'un sujet transversal susceptible de concerner la plupart des AP : en 2018, la gestion de l'urgence dans le cadre du risque incendie a été présentée par un colonel des pompiers (Service départemental d'Incendie et de secours du Bas-Rhin [SDIS67]).

¹⁰ Une personne assistant de prévention peut assurer sous conditions cette fonction pour plusieurs structures (composantes, services, unité de recherche). Ceci explique que le nombre de fonctions d'assistants de prévention est supérieur au nombre de personnes assistants de prévention.

6.2 Mise en œuvre du programme annuel de prévention

Le programme de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail, de protection de l'environnement et de sûreté 2016-2018 est divisé en 5 thèmes comportant 61 objectifs déclinés en actions :

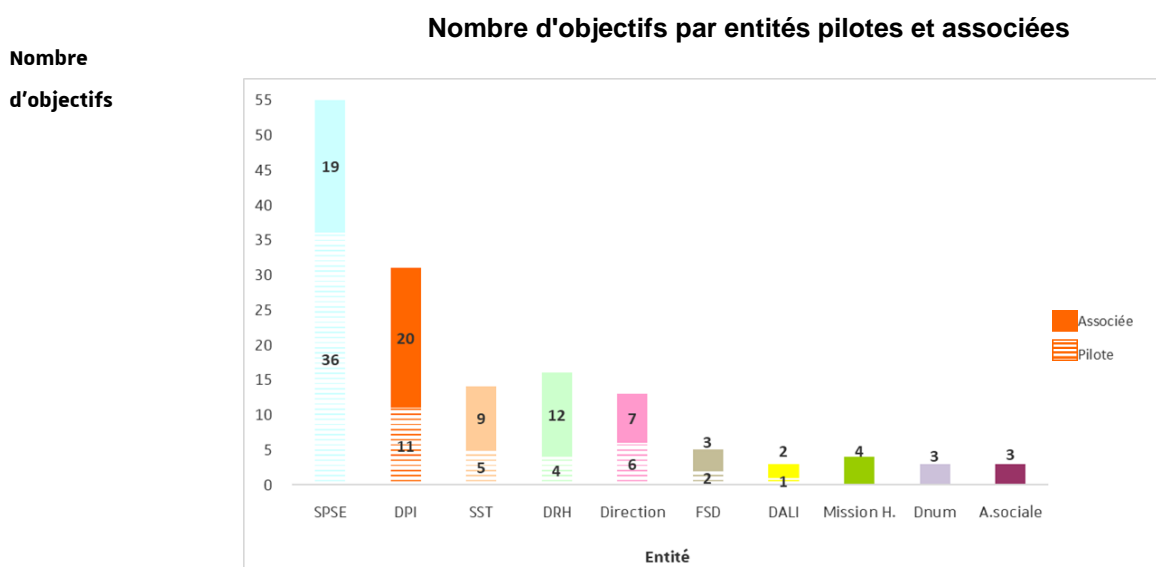
5 Thèmes
1. Poursuivre le développement de l'organisation de la santé et sécurité au travail (acteurs, consignes et procédures) et de l'offre de formation
2. Poursuivre la démarche d'amélioration continue efficace et pérenne en matière de santé et sécurité au travail
3. Maintenir l'amélioration de la prévention des risques professionnels
4. Maintenir l'amélioration de la prévention du risque incendie, l'accessibilité et développer la sûreté
5. Continuer le développement de la protection de l'environnement



Les différents acteurs concernés en tant qu'entité pilote ou entité associée sont :

- le Service prévention sécurité environnement, (SPSE),
- la Direction du patrimoine immobilier (DPI),
- le Service de santé au travail (SST),
- la Direction des ressources humaines (DRH),
- l'équipe de Direction de l'université,
- le Fonctionnaire de sécurité défense (FSD),
- la Direction des affaires logistiques intérieures (DALI),
- la Mission handicap,
- la Direction du numérique,
- l'assistante sociale des personnels.

Le nombre d'objectifs par entité pilote et entité associée est résumé ci-dessous :



Sur les 57 objectifs maintenus dans le programme 2016-2018, 44 (soit 77 %) ont été réalisés totalement et 13 (soit 23 %) ont été réalisés partiellement :

